



SYNDICAT
Pays de Maurienne
SAVOIE



Les partenaires du territoire autres que collectivités

Annexe – Descriptif des acteurs impliqués dans la candidature TEPOS du Pays de Maurienne

Entreprises et soutien aux entreprises :

ARKEMA : L'usine est située à la Chambre. Elle produit des solvants oxygénés utilisés dans la fabrication de produits phytosanitaires, d'encre ou d'adhésifs. Elle fait partie du groupe ARKEMA International. Environ 150 salariés sont employés dans cette usine.



FERROPEM : L'entreprise du site de Montricher (hyper électro intensive) produit du silicium à destination de plusieurs marchés (silicones, alliages d'aluminium, photovoltaïque). Elle emploie environ 160 salariés.



Poudres Hermillon : L'entreprise est située à Hermillon et produit des grains, grenailles, poudres, paillettes et pâtes d'aluminium. Elle fait partie du groupe United States Metal powders. Elle emploie moins de 50 salariés.



Trimet : Trimet est une entreprise travaillant dans le domaine de l'aluminium, pour la production, le secteur automobile et le recyclage. Le groupe est international et possède une filiale à Saint-Jean-de-Maurienne.



Yvroud : Cette société travaille dans tous les secteurs faisant appel au procédé d'extrusion (automobile, médical, aéronautique, pharmaceutique et alimentaire).



Finder : La filiale française de ce groupe international est située à Saint-Jean-de-Maurienne. Elle fabrique différents produits particulièrement en lien avec l'électricité (relais).



Intermarché Sainte Marie de Cuines : Ce supermarché d'une surface de 2 500 m² a ouvert en 2011 à proximité de l'autoroute de la Maurienne.



Restauration à domicile Bertino Viard : Fabrication et livraison de repas à domicile de La Chambre à Modane.

Maurienne Expansion : Agence de développement économique de la vallée de Maurienne, depuis 1989. Son objectif est de soutenir l'activité économique en accompagnant les créations et le développement d'entreprises.



CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) : Les missions de la CAPEB sont de promouvoir, de défendre et de représenter l'artisanat du bâtiment. Elle représente en tout 380 000 entreprises.



CCI Savoie : Elle représente et regroupe les industriels, commerçants et prestataires de services de la Savoie, inscrits au Registre du Commerce



et des Sociétés. Ses deux principales missions sont d'être le porte-parole des entreprises et d'accompagner la création et le développement d'entreprises en Savoie.

CMA Savoie : La CMA représente l'artisanat dans son environnement politique, économique et social. Elle collabore avec les collectivités locales sur les projets intéressant les entreprises artisanales et le développement local.



Acteurs du tourisme :

Maurienne Tourisme : Association Loi 1901 dont le but est de développer, communiquer, promouvoir et commercialiser les offres touristiques de la Maurienne. Elle représente 202 structures touristiques.



IBIS Hôtel Budget Saint-Jean-de-Maurienne : Cet hôtel est situé à Saint-Marie-de-Cuines et compte 67 chambres. L'hôtel est certifié pour son engagement Planet 21, qui représente les 21 engagements pour le développement durable du groupe AccorHotels.



Acteurs de l'énergie :

SOREA (Société des régies de l'ARC) : Cette Société d'Économie Mixte (SEM) est le concessionnaire du réseau public de distribution d'électricité sur les communes de Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Julien-Montdenis, Saint-Léger, Saint-Martin d'Arc, Montricher-Albanne, Valloire, Valmeinier et Villargondran. Elle compte 12 000 clients. Elle porte également des projets liés à diverses énergies renouvelables.



ASDER (Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables) : Espace Info Energie de Savoie et centre de formation dans les domaines des économies d'énergie, de l'éco construction et des énergies renouvelables.



RAEE (RhônAlpEnergie Environnement) : RAEE conseille les collectivités territoriales et les entreprises du tertiaire public en matière d'économie d'énergie, de promotion des énergies renouvelables, de protection de l'environnement et de mise en pratique du développement durable.



INES (Institut national de l'énergie solaire) : Centre de recherche, d'innovation et de formation sur l'énergie solaire initié par le Conseil général de Savoie et la région Rhône-Alpes. 1 800 professionnels y sont formés chaque année.



SDES (Syndicat départemental d'énergie de Savoie) : Le SDES a la compétence de la distribution publique d'énergie électrique lorsque les collectivités y ont adhéré. Il est l'interlocuteur privilégié auprès d'EDF pour la concession concernant les ouvrages BT et HTA.



ENEDIS : (ex ERDF) Il gère 95% du réseau de distribution d'électricité du territoire métropolitain.



EDF (Électricité de France).



Acteurs de l'agriculture et de la forêt :

GDA/GIDA (Groupement de Développement Agricole) Haute et Moyenne Maurienne : Il y a deux groupements de développement agricoles sur le territoire. Ils représentent les agriculteurs et permettent d'organiser l'agriculture en réseau local.



CASMB (Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc) : Elle assure des missions consulaires et d'intérêt général définies au Code Rural. Elle accompagne les exploitants, collectivités, groupements et filières dans leurs démarches et projets.



Parc National de la Vanoise : Le PNV est situé entre les hautes vallées de la Maurienne et de la Tarentaise, constituées de montagnes élevées avec de nombreux glaciers mais aussi des larges cols faciles d'accès. Il est jumelé avec le Parco nazionale Gran Paradiso.



Pôle Excellence Bois : La mission du Pôle Excellence Bois est de soutenir et d'améliorer la compétitivité du secteur avec, parmi ses axes prioritaires, le bois énergie, bois construction, la formation et le lancement de projets pilotes régionaux.

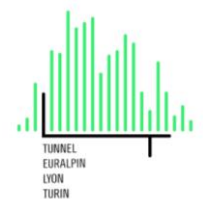


Acteurs de la mobilité :

LTF (Lyon Turin Ferroviaire) : Il s'agit d'une filiale de SNCF Réseau et de Rete Ferroviaria Italiana (RFI), c'est le promoteur de la section transfrontalière de la ligne, entre Saint-Jean-de-Maurienne et Bussoleno (Italie).



TELT (Tunnel Euralpin Lyon Turin) : TELT est une société franco-italienne qui a succédé à LTF en 2015. Depuis cette date, il est le promoteur public en charge de la réalisation puis de la gestion de la section transfrontalière du Lyon-Turin.



Via Connect : L'entreprise a une activité au sein du service du développement de l'Autoroute Ferroviaire Alpine. Elle est localisée à Aiton.



Agence Ecomobilité : Par le biais de diagnostics, de formations, d'animations ou encore d'outils pédagogiques, l'agence Ecomobilité fait du conseil en mobilité.



Acteurs institutionnels :



Conseil départemental de Savoie : Le département s'engage en particulier sur des problématiques d'environnement et d'énergie, notamment avec le Plan climat énergie territorial. Il propose aussi des outils d'accompagnement pour les collectivités.

Acteurs de l'habitat, du logement et de l'aménagement :

ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) : Elle analyse et commente l'actualité du logement à travers des analyses juridiques de textes réglementaires, des études et des éclairages sur des sujets d'actualité et une sélection de jurisprudences commentées.

CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Savoie) : Cet organisme départemental regroupe l'ensemble des acteurs du cadre de vie et constitue ainsi un outil d'aide à la décision pour les collectivités et les particuliers.





SYNDICAT
Pays de Maurienne
SAVOIE



Liste des engagements

Type de document	Auteur
Formulaires collectivités	Bonvillaret CC Cœur de Maurienne CC Terra Modana Jarrier La Chapelle Lanslebourg Mont Cenis Lanslevillard Le Chatel Saint Alban d'Hurtières Saint Julien Montdenis Termignon Valloire
Formulaires entreprises	Chambre d'agriculture Finder IBIS Hôtels Intermarché LTF SARL Restauration à Domicile Bertino Viard SOREA TELT Yvroud
Délibérations collectivités	Bessans CC du Canton de la Chambre CC Cœur de Maurienne CC Maurienne Galibier CC Porte de Maurienne CC Terra Modana Lanslebourg Mont Cenis Saint-Jean d'Arves Termignon
Lettres de soutien entreprises et institutionnels	ADIL Agence Ecomobilité ARKEMA ASDER CAPEB CASMB CAUE CCI CD73 CMA EDF ENEDIS FERROPEM Groupements agricoles Intermarché Maurienne Expansion Maurienne Tourisme Parc National de la Vanoise

PEB
Poudres Hermillon
RAEE
SDES
SOREA
TELT
Trimet (voir compte-rendu entretien)
Viiia Connect



SYNDICAT
Pays de Maurienne
SAVOIE



Engagements des collectivités

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BESSANS

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 09
Qui ont pris part à la délibération : 09

Date de la convocation

28/10/2016

Date d'affichage

28/10/2016

Séance du 31 octobre 2016 à 20h30

L'an deux mille seize et le trente et un octobre à 20h30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au
nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Jérémy TRACQ, Maire.

Présents : M. Jean CIMAZ, M^{me} Denise MELOT, M^{me} Emmeline VIALLET, M. Roger
FIANDINO, M. Fabien LE BOURG.

Absents : M. Alain LUBOZ (pouvoir à M^{me} Emmeline VIALLET), M. Jean-Pierre GARINOT
(Pouvoir à M. Jérémy TRACQ), M. Loïc PERSONNAZ (Pouvoir à M. Roger
FIANDINO).

Secrétaire de séance : M^{me} Emmeline VIALLET.

Objet de la délibération :

**ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE « TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE (TEPOS) » EN LIEN AVEC LE
SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE (SPM)**

Monsieur le Maire-adjoint et Vice-président du SPM explique au Conseil municipal que le SPM
s'est engagé dans l'élaboration d'une candidature dite TEPOS «Territoire à Energie Positive».

Cette candidature doit correspondre à un engagement concret de tous les acteurs locaux en vue
d'atteindre deux objectifs, à l'horizon 2050 :

- diviser par deux la consommation énergétique globale du territoire par rapport à 2012.
- couvrir les besoins résiduels par des énergies renouvelables aussi locales que possible.

L'équilibre doit être atteint entre la consommation d'énergie et la production d'énergie à l'échelle
locale, en favorisant l'efficacité énergétique, la réduction des gaz à effet de serre, la diminution de
la consommation des énergies fossiles, et en déployant les énergies renouvelables dans
l'approvisionnement.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés :

- ◆ **AFFIRME** avoir conscience de la contribution de la Commune de Bessans à la facture
énergétique et aux émissions de gaz à effet de serre du territoire.
- ◆ **ACTE** sa volonté de réduire la consommation énergétique de la Commune de Bessans en tenant
compte de ce paramètre dans ses différents projets.
- ◆ **ACTE** sa volonté de favoriser le recours aux énergies renouvelables dans ses projets futurs.
- ◆ **ADOpte** les objectifs TEPOS à l'horizon 2050.
- ◆ **S'ENGAGE** à contribuer à la démarche TEPOS initiée par le SPM (participation aux réunions
de travail, mise à disposition des supports de communication...).

Fait et délibéré à BESSANS, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jérémy TRACQ



REÇU EN PREFECTURE

le 03/11/2016

Application agréée E-legalite.com

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE
LA SAVOIE
Arrondissement de
Saint Jean de
Maurienne

Commune de
**LANSLEBOURG
MONT-CENIS**

L'an deux mil seize, le vingt-neuf novembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jacques ARNOUX, Maire.

Présents : Mmes MONGREVILLE Jennifer – ZAPILLON Christelle – MM. BOROT Lionel – BOURGEOIS Yvan – CECILLON Georges – DEBORE Patrick – FELISIAK Eric – GAGNIERE Pierre – LAFON Manuel – VINCENDET Pierre.

Nombre de conseillers
En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 13 (Pour 13)
Date de convocation :
23/11/2016

Absents, excusés : Mme JORCIN Catherine – M. SUIFFET Gilbert.

Monsieur Pierre GAGNIERE été élu secrétaire de séance.

Pouvoir de Catherine JORCIN à Yvan BOURGEOIS et de Gilbert SUIFFET à Eric FELISIAK.

N° 92 – OBJET : Lettre d'engagement dans la démarche TEPOS.

Le Syndicat du Pays de Maurienne s'est engagé dans l'élaboration d'une candidature dite TEPOS «Territoire à Energie Positive». Cette candidature doit correspondre à un engagement concret de tous les acteurs locaux en vue d'atteindre deux objectifs, à horizon 2050 : diviser par deux la consommation énergétique globale du territoire par rapport à 2012 d'une part et couvrir les besoins résiduels par des énergies renouvelables aussi locales que possible d'autre part.

L'équilibre doit être atteint entre la consommation d'énergie et la production d'énergie à l'échelle locale, en favorisant l'efficacité énergétique, la réduction des gaz à effet de serre, la diminution de la consommation des énergies fossiles, et en déployant les énergies renouvelables dans l'approvisionnement.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé et après avoir délibéré :

- « **A conscience** » de la contribution de la structure à la facture énergétique, aux émissions de Gaz à Effet de Serre du territoire ;
- **A déjà mis en place** des actions contribuant à diminuer la facture énergétique et/ou à produire des énergies renouvelables :
 - o De 2012 à 2014 : modernisation des systèmes de chauffage au bois,
 - o Mis en place d'un système de chauffage au bois déchiqueté pour le nouveau centre technique,
 - o Mis en place de LED pour l'éclairage public et le nouveau bâtiment du centre des services techniques ;
- **Actions nouvelles envisagées/envisageables** :
 - o Remplacement progressif des chaudières à fuel des bâtiments communaux par des chaudières à bois déchiqueté,
 - o Remplacement des ampoules par des ampoules LED,
 - o Mise en place d'abaisseurs de tension sur éclairage public,
 - o Réduction de l'éclairage public la nuit
- **S'associe à la démarche TEPOS** du Syndicat du Pays de Maurienne : ingénierie/élu en charge du dossier, participation aux réunions de travail, mise à disposition de supports de communication, mise à disposition des données énergétiques de la structure ;
- **Adopte des objectifs TEPOS** qui sont, à l'horizon 2050 : Diviser par deux la consommation énergétique globale du territoire par rapport à 2012 et Couvrir les besoins résiduels par des énergies renouvelables aussi locales que possible.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et ans susdits.
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jacques ARNOUX.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Séance du 30 novembre 2016**

Le TRENTE NOVEMBRE DEUX MILLE SEIZE, à 18h00, le conseil communautaire s'est réuni à la salle polyvalente de Montvernier, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MARGUERON, Président.

Membres présents : Jean-Paul MARGUERON, Pierre-Marie CHARVOZ, Dominique JACON, Lucie DI CANDIDO, Philippe GEORGES, Ségolène BRUN, Marie-Christine GUERIN, Philippe ROLLET, Florence ARNOUX LE BRAS, Marc TOURNABIEN, Franck LEFEVRE, José VAREANO, Corinne COLLOMBET, Patrick LESEURRE, Philippe ROSSI, Georges RICCIO, Maurice CATTELAN, Sophie VERNEY, Claude CARRAZ, Yves DURBET, Danielle BOCHET, François ANDRE, Philippe FALQUET, Jean-Michel STASIA, Michel CROSAZ, Françoise DUCHET, Anne CHEVALLIER.

Membres absents : Sandrine TESTON (procuration Pierre-Marie CHARVOZ), Georges NAGI (procuration Jean-Paul MARGUERON), Sophie PELLETIER, Daniel MEINDRE, Daniel DA COSTA (procuration Philippe ROLLET), Evelyne LESIEUR (procuration Marc TOURNABIEN), Jérôme ROBERT (procuration Sophie VERNEY), Gildas JOBERT.

Secrétaire de séance : Franck LEFEVRE**Date convocation :** 24 novembre 2016**Conseillers en exercice :** 35**Présents :** 27**Votants :** 32**HABITAT – ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE DANS LA DÉMARCHÉ « TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE » (TEPOS)**

Monsieur le Président indique que le Syndicat du Pays de Maurienne s'est engagé dans l'élaboration d'une candidature dite TEPOS « Territoire à Energie Positive ». Cette candidature doit correspondre à un engagement concret de tous les acteurs locaux en vue d'atteindre deux objectifs, à l'horizon 2050 : diviser par deux la consommation énergétique globale du territoire par rapport à 2012 d'une part et couvrir les besoins résiduels par des énergies renouvelables aussi locales que possible d'autre part.

L'équilibre doit être atteint entre la consommation d'énergie et la production d'énergie à l'échelle locale, en favorisant l'efficacité énergétique, la réduction des gaz à effet de serre, la diminution de la consommation des énergies fossiles, et en déployant les énergies renouvelables dans l'approvisionnement.

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne s'est engagée dans la démarche de développement des énergies renouvelables depuis 2005. Son dispositif s'est étoffé en 2016, avec la mise en place d'aides à la rénovation énergétique. Elle souhaite poursuivre ses engagements dans ces sens à travers différents projets à plus ou moins long terme.

- Poursuite des aides pour améliorer l'efficacité énergétique des logements et l'installation d'énergies renouvelables.
- Projet d'exploitation de la source d'eau chaude de l'Echaillon : réalisation des études, du forage de reconnaissance et du réseau de chaleur reliant le site de l'Echaillon au centre nautique.
- Installation de vélo-stations en libre-service, bornes de recharge et abris à destination des VAE.
- Equipement d'un bâtiment à rénover en chauffage par géothermie (bâtiment destiné à l'installation d'une structure à vocation économique et sociale).
- Travail sur l'éclairage des zones d'activités avec des remplacements par leds.

Par ailleurs, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne est prête à s'investir dans la démarche en participant aux différentes réunions de travail, en y associant, élus et techniciens concernés, et en mobilisant les moyens nécessaires pour la réalisation des projets contribuant à la réalisation des objectifs fixés.

Il est proposé au conseil communautaire d'adopter les objectifs TEPOS à l'horizon 2050 et de soutenir la candidature du SPM à la démarche TEPOS.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ADOpte** les objectifs TEPOS à l'horizon 2050.
- **SOUTIENT** la candidature du Syndicat du Pays de Maurienne à la démarche TEPOS.

Le Président,
Jean-Paul MARGUERON



COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRA MODANA
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 07 décembre 2016

L'an deux mil seize, le 07 décembre à 20h30, le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni au siège de la Communauté de communes sous la Présidence de Monsieur Christian SIMON, Président.

La convocation a été envoyée en date du 30 novembre 2016.

Présents : Roland AVENIERE, Laurence BILLARD, Jean-Marc BUTTARD, Sabine CHEVALLIER, Christian CHIALE, Xavier LETT, Gilles MARGUERON, Jocelyne MARGUERON, Gérard MASOCH, Laurence PETINOT, Pascal POILANE, Jean-Claude RAFFIN, Chantal RATEL, René RATEL, Thierry THEOLIER.

Absents : Géraldine BOTTE, François CHEMIN, Bernard DROT, Christian FEY, Alain MARNEZY, Denis PASTEL, Nicole SELTZER.

Procurations : Géraldine BOTTE donne procuration à Jean-Claude RAFFIN
François CHEMIN donne procuration à René RATEL
Alain MARNEZY donne procuration à Pascal POILANE
Nicole SELTZER donne procuration à Sabine CHEVALLIER

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 16

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votants : 20

Monsieur Christian SIMON a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Démarche de transition énergétique du territoire Pays de Maurienne
- Appui à la candidature portée par le SPM de labellisation TEPOS

Monsieur Jean Claude RAFFIN, Vice-président de la Communauté de communes, expose à l'assemblée que le Syndicat du Pays de Maurienne souhaite se positionner en tant que territoire exemplaire, en s'engageant dans la démarche de Territoire à Energie Positive (TEPOS). Un TEPOS est un territoire dont les besoins globaux en énergie, à horizon 2050 :

- Ont été réduits au maximum (division par 2 des consommations) ;
- Sont couverts par les énergies renouvelables aussi locales que possibles (pour les besoins résiduels).

Pour cela, il s'agit de valoriser les ressources locales, et ainsi de s'affirmer comme un territoire dynamique au service des acteurs et du développement local. C'est aussi une opportunité pour développer des activités et des emplois durables et non délocalisables.

La démarche TEPOS dans laquelle s'engage le SPM permettra aux porteurs de projets (publics et privés) :

- D'accéder à des financements dédiés du Fonds National pour la transition énergétique ;
- D'être prioritaires pour des financements issus d'appels à projets nationaux et européens.

Monsieur le Vice-président rappelle que devenir TEPOS nécessite l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire : élus, associations, entreprises, citoyens... Ainsi, la candidature que le territoire doit déposer auprès de l'ADEME doit non seulement présenter la stratégie et les moyens d'actions du territoire pour atteindre, par étapes, les objectifs TEPOS, mais également démontrer un engagement concret des acteurs économiques et des collectivités.

A ce titre, la Communauté de communes Terra Modana est sollicitée pour :

- Assurer de son soutien et de sa participation à l'ensemble de cette démarche (élu référent, technicien en charge du suivi...);
- S'engager à mettre en œuvre des actions ou des projets contribuant aux objectifs.

Monsieur le Vice-président rappelle quelques exemples d'actions recensées qui pourraient entrer dans ce cadre :

- Réduction de la consommation d'énergie :
 - o Mise en œuvre des préconisations du diagnostic énergétique des bâtiments (déjà largement mis en œuvre sur la piscine de Modane),
 - o Construction de la chaufferie bois de la piscine de Modane et son réseau de chaleur,
 - o Installation de systèmes de régulation thermiques possibles sur d'autres bâtiments intercommunaux,
 - o Schéma de déplacement intercommunal, et développement des solutions d'écomobilité (notamment touristiques) sur le territoire,
- Développement de la production d'énergie renouvelable :
 - o Développement de la filière bois par l'utilisation de bois issu de forêts privées locales,
 - o Installation de la borne de recharge électrique sur La Norma

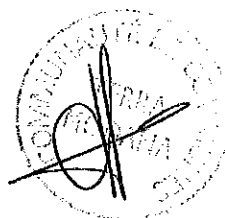
Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer.

**Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Assure** le SPM de son soutien et de sa participation à l'ensemble de cette démarche notamment par la mobilisation au sein de la Communauté de communes des ressources humaines appelées à travailler sur ce dossier (élu et technicien) ;
- **S'engage** à mettre en œuvre des actions ou des projets contribuant aux objectifs énoncés ;
- **Charge** Monsieur le Président et Monsieur le Directeur général des services de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Conseil communautaire en séance de ce jour.
Pour copie conforme, Modane, le 08 décembre 2016.

Le Président,
Christian SIMON



COMMUNE DE SAINT JEAN D'ARVES (Savoie)

Arrondissement de St Jean de Maurienne

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

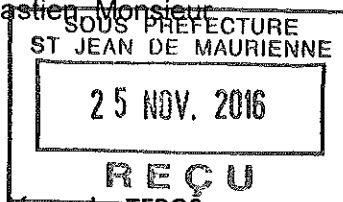
Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 07
Votants : 08

L'an deux mille seize, le 21 Novembre à 21h00
Le Conseil Municipal de la Commune de St Jean d'Arves,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur SIBUE Pascal, Maire.

Date convocation : Le 14/11/2016

PRESENTS : Tous les conseillers en exercice.**ABSENTS** : Madame Vitale Julie avec procuration, Monsieur Sol Sébastien, Monsieur Durand Jean-François et Monsieur Charpin Frédéric.

Monsieur Besse Yann-Cédric a été élu secrétaire.

**Objet : Délibération d'engagement de la commune de Saint Jean d'Arves dans la démarche TEPOS.**

Le Syndicat du Pays de Maurienne s'est engagé dans l'élaboration d'une candidature dite TEPOS «Territoire à Energie Positive». Cette candidature doit correspondre à un engagement concret de tous les acteurs locaux en vue d'atteindre deux objectifs, à horizon 2050 : diviser par deux la consommation énergétique globale du territoire par rapport à 2012 d'une part et couvrir les besoins résiduels par des énergies renouvelables aussi locales que possible d'autre part.

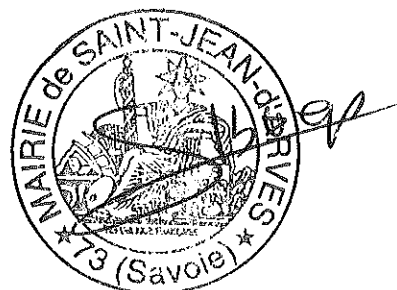
L'équilibre doit être atteint entre la consommation d'énergie et la production d'énergie à l'échelle locale, en favorisant l'efficacité énergétique, la réduction des gaz à effet de serre, la diminution de la consommation des énergies fossiles, et en déployant les énergies renouvelables dans l'approvisionnement.

Les membres présents, ayant entendu l'exposé et après avoir délibéré :

- soutiennent la candidature de Territoire à Energie Positive du Syndicat de Pays de Maurienne,
- confirment l'engagement de la commune de Saint Jean d'Arves à faciliter toute initiative de production locale d'énergie dont, les actions de microcentrales QUADRAN et OPERENDI, d'ores et déjà programmées,
- confirment l'engagement de la commune de Saint Jean d'Arves à continuer la réhabilitation énergétique engagée de ses bâtiments et logements communaux,
- confirment l'orientation de la politique communale d'éclairage publique visant à généraliser les bouclages de réseau permettant l'efficacité des dispositifs de réduction de tension,
- confirment que deux grandes toitures publiques, représentant près de 400m2 exposés sud, sont prêtes à accueillir des panneaux photovoltaïques de l'opérateur de territoire
- Adoptent les objectifs TEPOS à l'horizon 2050

En Mairie, le 23 novembre 2016,
Pour extrait certifié conforme,

Monsieur le Maire,
Sibué Pascal



Nombre de Membres : L'an deux mil seize
En exercice : 27 Et le sept décembre à dix-neuf heures
Présents : 23 Le Conseil de la Communauté de Communes,
régulièrement convoqué par le Président, Monsieur Hervé GENON,
Votants : 24 s'est réuni en session ordinaire à la Communauté de
Communes

Date de convocation : Présents : Mrs BUET – REFFET Jean-Luc – GADROY
LEGENVRE - CONTI – BODELET - FARGEAS -
MELLIER – DI BENEDETTO – PITTON – RICO –
CANOT – CHAPUIS – DEMONNAZ – GENON –
BOUVIER Alain

02 Décembre 2016

Mmes BAZIN – BROUZE - CHOURGNOZ – BARBET
- SCHULZ - DAUDIN – BOUZON – JOGUET
Absents – excusés : Mr SAINT GERMAIN –
BOUCHER – BOUVIER Jean
Procuration : Mme BUGNON à DAUDIN Claudine

OBJET : LETTRE D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE TEPOS

Le Syndicat du Pays de Maurienne s'est engagé dans l'élaboration d'une candidature dite TEPOS «Territoire à Energie Positive». Cette candidature doit correspondre à un engagement concret de tous les acteurs locaux en vue d'atteindre deux objectifs, à horizon 2050 : diviser par deux la consommation énergétique globale du territoire par rapport à 2012 d'une part et couvrir les besoins résiduels par des énergies renouvelables aussi locales que possible d'autre part.

L'équilibre doit être atteint entre la consommation d'énergie et la production d'énergie à l'échelle locale, en favorisant l'efficacité énergétique, la réduction des gaz à effet de serre, la diminution de la consommation des énergies fossiles, et en déployant les énergies renouvelables dans l'approvisionnement.

Monsieur le Président rappelle les actions déjà engagées dans ce sens ou à venir sur le territoire telles que :

- la mise en place de régulation thermique dans les bâtiments intercommunaux,
- le soutien à l'achat de 4 VAE mis à disposition des habitants et des touristes et l'installation à venir d'une vélo-station électrique à Aiguebelle.

le Conseil Communautaire, ayant entendu l'exposé et après en avoir délibéré :

- « **A CONSCIENCE** » de la contribution de la Communauté de Communes Porte de Maurienne à la facture énergétique, aux émissions de Gaz à Effet de Serre du territoire

- **ASSURE** le Syndicat du Pays de Maurienne de son soutien et de sa participation à l'ensemble de la démarche par la mobilisation au sein de la structure de moyens humains (élu et technicien)
- **S'ENGAGE** à mettre en œuvre des actions ou des projets en adéquation avec les objectifs énoncés

Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois et an susdits

Le Président,

Hervé GENON

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PORTE DE MAURIENNE

73 Grand rue - 1200 ALFERTH
Tél : 04 79 23 41 01
communauté.de.communes.pdm@maurienne.eu





n° 2016-106

Nombre de conseillers :

En exercice : 22

Présents : 19

Votants : 20

Pouvoirs : 2

Absent : 1

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNAUTE MAURIENNE-GALIBIER**

L'an DEUX MIL SEIZE et le 14 du mois de décembre, le Conseil légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à St-Michel-de-Maurienne, sous la présidence de Monsieur BERNARD Jean-Marc, Président
Etaient présents : Mes Mrs ALBRIEUX Alexandre - ASTIER Cécile - BACHALARD Jean-Pierre - BAUDIN Philippe - BERNARD Jean-Marc - BERNARD Jean-Pierre - BOIS Loïc - BOIS Marie-Thérèse - DAMS Elisabeth - EXCOFFIER Bernard - GALLIOZ Jean-Michel - GIGANTE Orlane - GILLOUX Jean-Louis - MASCIA SALOMON Armelle - MANCUSO Gaétan - MAZZOTTA Noelle - PERRET Aimé - PETRAZ Christian - VIALLET Marie

Pouvoirs

SAINTIER Isabelle à GALLIOZ Jean-Michel

ROUGEAUX Jean-Pierre à PETRAZ Christian

**Objet : ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE
« TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE » TEPOS**

Monsieur le Président indique que le Syndicat du Pays de Maurienne s'est engagé dans l'élaboration d'une candidature dite TEPOS « Territoire à énergie positive ». Cette candidature doit correspondre à un engagement concret de tous les acteurs locaux en vue d'atteindre deux objectifs, à l'horizon 2050 : diviser par deux la consommation énergétique globale du territoire par rapport à 2012 d'une part et couvrir les besoins résiduels par des énergies renouvelables aussi locales que possible d'autre part.

L'équilibre doit être atteint entre la consommation d'énergie et la production d'énergie à l'échelle locale, en favorisant l'efficacité énergétique, la réduction des gaz à effet de serre, la diminution de la consommation des énergies fossiles, et en déployant les énergies renouvelables dans l'approvisionnement.

La Communauté de communes Maurienne-Galibier s'est engagée dans la démarche de développement des énergies renouvelables depuis 2006. Elle a adhéré pour ce faire au guichet unique du Département et a maintenu depuis un dispositif d'aides aux particuliers pour les énergies renouvelables. Elle souhaite poursuivre ses engagements dans ce sens.

Il est proposé au Conseil communautaire que la Communauté de Communes Maurienne-Galibier s'investisse dans la démarche TEPOS menée par le SPM en participant aux groupes de travail et en mobilisant les moyens nécessaires pour la réalisation des projets définis dans le cadre des objectifs fixés.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

- Adopte les objectifs TEPOS à l'horizon 2050
- Soutient la candidature du Syndicat du pays de Maurienne à la démarche TEPOS.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus,

Au registre figurent les signatures,

Le Président,

Jean-Marc BERNARD

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU
CANTON DE LA CHAMBRE - LA 4C -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation
le 28 novembre 2016

L'an DEUX MIL SEIZE
Le **SIX DECEMBRE**
Le Conseil légalement convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à
St Avre sous la présidence
de Monsieur Christian ROCHETTE

Nombre de délégués
. en exercice : **31**
. présents : **20**
. votants : **31**

Présents : Mesdames CHEVALLIER, DUPENLOUP et Messieurs DURIEUX, BAUDIN, BOST, PORTAZ, PELLISSIER, Robert COHENDET, Roger COHENDET, POUCHOULIN, JAL, BONNIVARD, ARNOUX, JAMEN, CHENE, GIRARD, BERARD, ANDRE, ROCHETTE, LAMOTTE.

Absents excusés :	Madame Céline BERTRAND	procuration à	Monsieur Jean BAUDIN
	Madame Sandrine DAUTIEE	procuration à	Monsieur Gérard DURIEUX
	Madame Laurence DIERNAZ	procuration à	Monsieur Simon POUCHOULIN
	Madame Martine BIGNARDI	procuration à	Monsieur Jean-Louis PORTAZ
	Madame Françoise COMBET-BLANC	procuration à	Monsieur Claude BERARD
	Madame Michèle CLEMENT	procuration à	Monsieur Claude ANDRE
	Madame Virginie BORONAT	procuration à	Monsieur Marcel LAMOTTE
	Madame France PERNET	procuration à	Madame Jacqueline DUPENLOUP
	Madame Josiane SON	procuration à	Monsieur Christian ROCHETTE
	Monsieur Dominique LAZZARO	procuration à	Monsieur Roger ARNOUX
	Monsieur Gérard BORDON	procuration à	Monsieur Philippe GIRARD

OBJET : LETTRE D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE TEPOS

Le Syndicat du Pays de Maurienne s'est engagé dans l'élaboration d'une candidature dite TEPOS «Territoire à Energie Positive». Cette candidature doit correspondre à un engagement concret de tous les acteurs locaux en vue d'atteindre deux objectifs, à horizon 2050 : diviser par deux la consommation énergétique globale du territoire par rapport à 2012 d'une part et couvrir les besoins résiduels par des énergies renouvelables aussi locales que possible d'autre part.

L'équilibre doit être atteint entre la consommation d'énergie et la production d'énergie à l'échelle locale, en favorisant l'efficacité énergétique, la réduction des gaz à effet de serre, la diminution de la consommation des énergies fossiles, et en déployant les énergies renouvelables dans l'approvisionnement.

Monsieur le Président rappelle les actions déjà engagées, ou à venir, dans ce sens sur le territoire de La 4C telles que :

- chauffage de la halte-garderie crèche par le réseau chaufferie bois de la commune de St Etienne de Cuines,
- prise en compte de l'intermodalité dans le cadre des travaux de requalification et sécurisation des abords de la gare de Saint Avre / La Chambre,
- éclairage public LED toujours dans le cadre de ces travaux des abords de la gare,
- volonté du La 4C d'installer une borne d'alimentation en hydrogène des vélos et véhicules,
- favoriser les énergies renouvelables comme l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics,
- soutien aux installations hydro-électriques.

Les membres présents, ayant entendu l'exposé et après avoir délibéré :

- « Ont conscience » de la contribution de La 4C à la facture énergétique, aux émissions de Gaz à Effet de Serre du territoire,
- Assurent le Syndicat du Pays de Maurienne de son soutien et de sa participation à l'ensemble de la démarche par la mobilisation au sein de la structure de moyens humains (élu et technicien),
- S'engagent à mettre en œuvre des actions ou des projets en adéquation avec les objectifs énoncés.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,
Christian ROCHETTE



**Communauté de Communes
du Canton de la Chambre**

45 route de la Combe

73130 ST Etienne de Cuines

Tél. : 04.79.56.26.64 - Fax : 04.79.59.40.79



SYNDICAT
Pays de Maurienne
SAVOIE



Engagements des partenaires

Syndicat du Pays de Maurienne
Centres d'Affaires et de Ressources
Avenue d'Italie
73 300 Saint-Jean-de-Maurienne

A Rumilly le 9 novembre 2016

Objet : Soutien de la candidature au Syndicat du Pays de Maurienne à l'appel à manifestation d'intérêt Territoire à Energie Positive

Monsieur le Président,

Vous m'avez sollicité pour soutenir la dynamique de Territoire à Énergie Positive dans laquelle vous souhaitez vous inscrire en répondant à l'appel à manifestation d'intérêt proposé par l'ADEME et la Région Rhône-Alpes.

Le Pôle Excellence Bois s'investit largement dans la filière bois de la Savoie et donc sur le territoire concerné par le projet TEPOS. Par son action, le PEB contribue notamment à accompagner les entreprises dans leurs projets individuels ou collectifs de développement.

Nous avons par exemple entrepris des actions susceptibles d'avoir des effets directs sur :

- La production de bois énergie : mise en place d'une plateforme démonstrative dédiée au chauffage domestique au bois, édition d'un atlas prospectif des filières bois énergie/bois industrie, suivi territorialisé de performance des chaufferies et réseaux de chaleur ;
- La valorisation du bois, matériau local, dans la construction : lancement de la plateforme ressource Performance Bois, accompagnement des marques Bois Qualité Savoie (BQS) ou encore de l'Association des entreprises forestières des Savoie (ASDEFS).

La candidature TEPOS du Syndicat du Pays de Maurienne est une occasion pour nous de développer plus largement notre action sur la thématique de l'énergie. Ainsi, des collaborations liées à la transition énergétique pourraient être engagées tels que :

- La participation au développement de l'utilisation du bois local dans la construction (sensibilisation, accompagnement des porteurs de projets ...)
- L'appui aux entreprises de travaux forestiers par l'intermédiaire notamment de l'ASDEFS
- La participation à tous travaux relatifs à la filière bois énergie

C'est pourquoi nous souhaitons apporter notre soutien dans le cadre de la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire à Energie Positive ». Nous sommes convaincus que le défi de la transition énergétique dépend de l'implication de tous les acteurs et nous vous confirmons notre volonté d'accompagner votre démarche.

Alexis MARTINOD
Directeur PEB



**Monsieur Yves DURBET
Président du Syndicat du Pays de
Maurienne
CAR. Bât B – Avenue d'Italie – BP 82
73 303 St Jean de Maurienne CEDEX**

Monsieur le Président,

Vous m'avez indiqué récemment que le comité du Syndicat du Pays de Maurienne a décidé d'engager le territoire dans une démarche de transition énergétique dit « Territoire à énergie Positive »

J'ai bien compris que cette candidature, en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, a trois objectifs principaux :

- diviser par deux la consommation énergétique globale du territoire,
- atteindre l'équilibre entre la consommation d'énergie et la production locale d'énergie renouvelable,
- réduire les émissions de gaz à effet de Serre.

Ainsi, vous avez sollicité l'ADIL de la Savoie pour l'associer à la dynamique locale qui va être impulsée à l'occasion de cette démarche et je vous en remercie.

L'ADIL de la Savoie se sent concernée à plusieurs titres :

- L'ADIL est un véritable guichet unique, service de proximité. Elle est consultée par un public très large : locataires, propriétaires bailleurs, propriétaires occupants, professionnels, acteurs sociaux, collectivités locales, Etat, Département.
- Née d'une circulaire de mars 1975 de Jacques BARROT, ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, l'ADIL a pour objectif de donner aux usagers tous les éléments objectifs leur permettant un choix véritable et indépendant dans la recherche de meilleures conditions de logement. L'ADIL est un véritable service public investi d'une mission d'intérêt public. A ce titre, elle est un point central pour sensibiliser l'ensemble du public sur des notions diverses et notamment celle de la rénovation énergétique.

Aux côtés du CAUE de la Savoie, dont les préoccupations urbanistiques et architecturales vont dans ce sens, mais aussi de l'ASDER dont l'action porte entre autres sur l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, l'ADIL apporte l'information financière, fiscale et juridique. En effet, elle oriente dès que nécessaire les usagers vers ses partenaires.

Fédérer le plus grand nombre d'acteurs locaux est sans aucun doute un facteur essentiel de réussite d'un tel projet et l'ADIL contribuera à son niveau, et selon les moyens dont elle dispose à cette démarche.

L'ADIL de la Savoie a d'ailleurs déjà entrepris des actions pour contribuer localement au défi de la transition énergétique ; on peut citer en particulier :

- Le Point Rénovation Information Service pour la rénovation énergétique,
- La participation à la mise en place d'un éco appartement dans le bassin Chambérien, en partenariat avec l'ASDER et le CAUE.
- La participation à une OPAH afin de repérer les logements non-décents et informer leurs occupants sur les aides mobilisables, en partenariat avec l'ASDER.

Aussi, nous vous confirmons notre volonté d'être à vos côtés pour contribuer à la démarche entreprise.

Veillez agréer, Monsieur Le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

**Annick CRESSENS,
Présidente**

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.



**Pôle Energies Renouvelables
Division Production Ingénierie Hydraulique
Unité de Production Alpes**

37, Rue Diderot
F-38040 GRENOBLE

Tél : +33 (0)4 76 20 97 10
Fax :+33 (0)4 76 20 97 20

SYNDICAT du Pays de MAURIENNE

M. Yves DURBET

Président

Avenue d'Italie,

Centre d'Affaires et de Ressources

73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Vos références

Nos références EM-DIR-2016-LP-AHR-00076

Interlocuteur Thierry DUARD – Tél : 06 75 07 61 65

Objet Candidature TEPOS PAYS de MAURIENNE

Grenoble, lundi 21 novembre 2016

Monsieur le Président,

La dynamique que vous avez initiée en 2016 avec les élus du territoire du Syndicat du Pays de Maurienne autour de la démarche Territoire à Energie Positive (TEPOS) a retenu toute notre attention et nous vous remercions vivement de nous avoir associé à ce projet, très structurant pour le territoire.

Dans le courant du mois de novembre, nous avons pu participer aux différents ateliers et réunions que vous avez organisés afin d'élaborer la stratégie énergétique du territoire et répondre aux questions suivantes : Quel mix énergétique demain pour la Maurienne ? Quelles étapes pour y arriver ? Quelles actions pour diminuer significativement la consommation énergétique du territoire ?

Ces questions, qui viennent en déclinaison des objectifs d'un TEPOS, sont au cœur des réflexions du Groupe EDF qui a pour ambition d'être un énergéticien intégré, développeur de solutions bas-carbone performantes pour ses clients et les territoires.

EDF production hydraulique est très présente au cœur de votre territoire, par les installations hydro électriques historiques et emblématiques que nous exploitons et maintenons avec des employés qui vivent dans ce territoire. EDF a construit l'essentiel de ces installations et n'a eu de cesse, depuis, d'en améliorer les performances.

Actif depuis 2013 en Maurienne, l'agence EDF Une Rivière Un Territoire Savoie a par exemple initié la démarche micro-méthanisation agricole en Haute Maurienne, avec tous les acteurs institutionnels du domaine et les partie-prenantes principalement concernées, agriculteurs et collectivités.

En visant une amélioration de l'efficacité énergétique de tous les types d'habitats, nos entités spécifiques de ce domaine sont à votre écoute de la même manière, pour du conseil, de l'expertise et répondre aux appels d'offres des projets de rénovation.

.../...

Nous recherchons à consolider le tissu des PME et artisans du bâtiment pour qu'ils puissent mieux accéder aux marchés de la rénovation à venir.

D'ores et déjà, notre fonds d'investissement EDF Une Rivière Un Territoire qui fonctionne sous forme de prêt participatif dès lors qu'il y a création d'emplois, est justement conçu pour bénéficier aux entreprises de la rénovation énergétique des bâtiments, et plus généralement à toute entreprise des domaines de l'énergie, de l'eau et de l'environnement.

La R&D d'EDF ainsi que nombre de filiales sont pleinement actives dans le domaine des énergies renouvelables comme la méthanisation, la gazéification de biomasse, le solaire PV, le solaire thermique, la géothermie, le power to gas. L'agence EDF Une Rivière Un Territoire Savoie veillera à assurer le lien avec ces entités pour étudier avec elles l'accompagnement que nous pourrions vous proposer.

Là encore les créateurs d'emplois qui s'engageraient dans des projets de développement sont susceptibles de bénéficier des prêts du fonds d'investissement EDF Une Rivière Un Territoire.

Depuis de nombreuses années EDF est certifiée ISO14001, ce qui nous a conduit à étudier notre empreinte carbone, tant pour nos activités courantes que pour la réalisation de nos chantiers. Cela concerne notamment nos déplacements pour lesquels nous sommes en quête permanente d'amélioration. Nous utilisons ainsi des véhicules électriques là où leur pratique est compatible avec nos usages, en Maurienne notamment. Nous sommes disposés à étudier avec vous les opportunités d'amélioration de ce mode de déplacement pour le plus grand nombre.

Enfin, EDF a toujours été à l'écoute des acteurs du territoire à travers notamment le Syndicat du Pays de Maurienne. Nous nous sommes toujours mobilisés pour accompagner vos développements quand ceux-ci répondaient aux savoir-faire et aux possibilités de l'entreprise. Notre souhait est de continuer et même de renforcer ces liens qui ont soutenu le développement économique de votre territoire, dans le respect de l'environnement.

Quelle que soit la forme que vous retiendrez pour organiser la transition énergétique de votre territoire vers sa conversion en TEPOS, nous serons à votre écoute pour étudier la place que nous pourrions y prendre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre entière considération.



Laurent PEROTIN

Directeur

EDF-Unité de Production Alpes

Syndicat du Pays de Maurienne
Monsieur Yves DURDET
Président du Syndicat du Pays de Maurienne
Centres d'Affaires et de Ressources - Avenue d'Italie
73 300 Saint-Jean-de-Maurienne

Objet : Engagement / Partenariat
Contact : Isabelle Hemache
04 79 75 70 84 / 06 66 67 71 72
Isabelle.hemache@enedis.fr

Chambéry, le 18 Novembre 2016

Monsieur,

La candidature TEPOS du Syndicat Pays de Maurienne est un élément essentiel de la transition énergétique pour conduire à une pleine appropriation des enjeux énergétiques sur le territoire de la Savoie, favorisant par là l'identification et la valorisation des potentiels locaux tels que l'intégration des énergies Renouvelables (notamment photovoltaïque), la gestion des pointes de consommation et de production, l'optimisation énergétique locale et l'implantation de stations de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Le réseau public de distribution d'électricité exploité par Enedis est présent dans 95% des territoires métropolitains et représente un atout au service de la transition énergétique.

Enedis se propose de vous accompagner dans les différentes étapes de votre projet - depuis l'identification des besoins jusqu'à l'évaluation *a posteriori*, en passant par un appui à la mise en œuvre sur les sujets suivants :

- **Accompagner le développement de la production d'énergie renouvelable** par une réflexion sur la localisation des productions éoliennes ou photovoltaïques pour que celles-ci s'effectuent dans des conditions optimales.
- **Aider à mieux consommer en économisant l'énergie** : fournir des bilans de consommations et productions électriques (non individualisées) sur la consommation électrique de quartiers ou de bâtiments pouvant être utilisées pour arbitrer des décisions de rénovation immobilière et pour évaluer l'efficacité de celles-ci.
- **Aider au développement de la mobilité électrique** : accompagner votre réflexion sur la localisation des stations de bornes de recharge pour véhicules électriques afin de réduire les coûts et les délais de réalisation dans l'intérêt général.
- **Assurer un service public de qualité en luttant contre la précarité énergétique** : permettre de cibler vos politiques d'efficacité énergétique.

Votre interlocutrice Enedis a déjà présenté certains de ces services à vos collaborateurs. Nous vous proposons aujourd'hui de prendre date pour étudier ensemble **l'accompagnement personnalisé** qu'Enedis pourrait vous apporter dans votre candidature TEPOS.

Nous restons à votre entière disposition pour vous soutenir dans la réalisation de votre projet et nous vous prions d'agréer, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Territorial Savoie
Benoit KIRBA





LE DÉPARTEMENT

Direction générale
adjointe
de l'aménagement

Direction de l'environnement
et du paysage

Hôtel du Département
CS 31802
73018 Chambéry CEDEX

Contact : Gérard ORDOVINI
Tel. 04 79 96 75 24
Fax 04 79 70 63 88
 gerard.ordovini@savoie.fr

REÇU LE

04 NOV. 2016

Monsieur Yves DURBET
Président
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PAYS DE
MAURIENNE
Avenue d'Italie
Centre d'affaires et de ressources
73303 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE CEDEX

Chambéry, le **2 NOV. 2016**

Nos réf. : D/2016/226867/GO/VB/

Monsieur le Président,

Vous m'avez fait part de la volonté du Syndicat du Pays de Maurienne de s'engager dans l'élaboration d'une candidature TEPOS proposée par la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'ADEME.

Dans ce cadre vous souhaitez associer le Département à cette dynamique partenariale dont l'ambition est d'atteindre l'équilibre entre la demande et la production d'énergies renouvelables locales à l'horizon 2050.

En tant qu'acteur dans les domaines des transports, de l'action sociale, de la gestion des routes, de l'éducation ou du tourisme, le Département se sent évidemment concerné par cette démarche et est très conscient qu'un des facteurs de réussite d'un tel projet est la fédération du plus grand nombre d'acteurs locaux.

Aussi je vous informe que le Département contribuera à ce projet, à son niveau dans le cadre de ses compétences et selon les moyens dont il dispose, afin de vous aider à atteindre les objectifs fixés. Les Contrats territoriaux de Savoie pourront d'ailleurs jouer leur rôle dans le soutien financier de vos projets. D'autre part la plateforme Formation & évaluation de l'INES ainsi que l'ASDER, soutenus par le Département, sont des partenaires potentiels des TEPOS en Savoie.

La démarche partenariale choisie par le Conseil départemental lors de l'élaboration de son Plan climat montre bien le souhait de la collectivité de travailler en cohérence et en synergie avec les collectivités locales et, en particulier, de faciliter toutes initiatives territoriales développées par les Établissements publics de coopération intercommunale nouvellement en charge de Plan climat air énergie territorial et de démarche TEPOS.

Le Département jouera donc son rôle de fédérateur territorial en soutenant la démarche TEPOS que souhaite initier le territoire de Maurienne avec l'objectif de réussir sa transition énergétique.

Saluant sincèrement votre initiative, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président


Marina FERRARI
« Pour le Président
La Vice-Présidente déléguée »

Président

**Service Industrie, Développement
Durable**

*Votre contact : Amélie Dancer
Téléphone : 04 57 73 73 73
Télécopie : 04 79 33 56 84
a.dancer@savoie.cci.fr*

**Monsieur Yves DURBET
Président
Syndicat du Pays de Maurienne
C.A.R. – Bât. B
Avenue d'Italie – BP 82
73303 Saint Jean de Maurienne Cedex**

**Nos réf. : AD/SIDD2016-061
Vos réf. :
Interlocuteur Territoire : Julie RAUX**

Objet : Projet de TEPOS – Lettre de soutien à candidature

Chambéry, le 17 novembre 2016

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance de la volonté du Syndicat du Pays de Maurienne de déposer une candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire à énergie positive » auprès des instances régionales.

J'ai bien compris que cette démarche consiste, en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, à engager le territoire sur une trajectoire permettant de diviser par deux sa consommation énergétique globale et de couvrir ses besoins restant par la production d'énergies renouvelables locales, à l'horizon 2050.

Ainsi, vous m'avez sollicité pour m'associer à la dynamique locale qui va être impulsée à cette occasion et je vous en remercie.

Fédérer le plus grand nombre d'acteurs locaux est sans aucun doute un facteur essentiel de réussite d'un tel projet et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie contribuera à son niveau et avec les moyens dont nous disposons, à cette démarche.

En effet, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie se sent concernée à double titre : d'une part au titre de notre fonctionnement interne et de la gestion de notre propre patrimoine, et d'autre part au titre de notre mission d'accompagnement des entreprises de notre territoire.

.../...

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie a d'ailleurs déjà entrepris des actions pour réduire son propre impact énergétique ; on peut citer en particulier :

- la mise en place d'un Plan de Déplacement Entreprise en 2008, renouvelé en 2013
- la réalisation de son Bilan Carbone® en 2012
- la maîtrise de ses consommations énergétiques
- la triple certification ISO14001 (environnement), ISO9001 (qualité) et OHSAS18001 (sécurité) depuis 2014

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie est un acteur majeur de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises et des territoires pour contribuer à la réduction globale des impacts énergétiques, nous pouvons citer par exemple les actions suivantes :

- accompagnement des PCET, de la démarche TZGZD et des quatre TEPOS déjà existants sur les territoires
- réunions d'informations sur les thématiques Energie
- partenariat avec l'ASDER pour des actions de sensibilisation auprès des entreprises (5 à 7 de l'éco-construction)
- réalisation de prédiagnostics Energie dans le cadre de programmes régionaux (Optim'Energie)
- accompagnement des entreprises vers une meilleure maîtrise de leurs consommations d'énergie via des programmes structurants (Européen, certification ISO50001...)

Aussi, nous vous confirmons notre volonté d'être à vos côtés pour contribuer à la démarche entreprise.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.



Bruno Gastinne
Président

Entre le CAUE de SAVOIE et le territoire du Syndicat du Pays de Maurienne

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est un outil départemental au service des territoires, créé par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. L'intérêt public est le socle de sa légitimité, qui au travers de la loi lui assure quatre missions auprès de publics multiples qui sont informer, sensibiliser, conseiller, former.

CONSIDÉRANT QUE :

- ✓ Mis en place par le Conseil général de la Savoie par délibération du 6 juin 1978 ; en tant qu'organisme départemental, il est constitué sous forme associative et ses actions relèvent de mission d'intérêt public à la disposition des collectivités territoriales et des administrations publiques qui peuvent le consulter pour tout projet d'architecture, d'urbanisme et d'environnement. Il est de ce fait à même de participer à la solidarité entre les collectivités.
- ✓ Le CAUE de la Savoie a pour mission la promotion des politiques publiques qualitatives en matière d'architecture, d'aménagement et de développement, problématiques énergétiques, d'environnement et de paysage cherchant à faire partager cette exigence et contribuant à sa production.
- ✓ Au quotidien, et pour chacune de ses missions, le CAUE de Savoie apporte une dimension à la fois culturelle, technique et pédagogique et à ce titre ne peut être chargé de maîtrise d'œuvre.
- ✓ Le CAUE de Savoie intervient avec une conception contemporaine, en donnant aux acteurs une vision plus large des problématiques, pour les aider à garder une approche globale avant d'agir localement. Il est un lieu de rencontre, de concertation entre les élus, les administrations, les maîtres d'ouvrage, les professionnels, les scolaires et le grand public.
- ✓ Apte à saisir les différences d'approches entre les élus, les administrations, les professionnels, la population, il devient aussi médiateur pour des situations de plus en plus complexes.
- ✓ Le CAUE de Savoie contribue à créer aussi les conditions d'une relation de qualité entre la maîtrise d'ouvrage publique et la maîtrise d'œuvre privée.
- ✓ Le programme d'activité du CAUE de Savoie, arrêté par son Conseil d'Administration et approuvé par l'Assemblée Générale, prévoit qu'il puisse mener auprès des collectivités qui le souhaitent, des actions concertées pouvant être formalisées par des conventions de mission d'accompagnement des maîtres d'ouvrage.

LE PRÉSENT ENGAGEMENT EST ÉTABLI ENTRE :

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de SAVOIE, représenté par sa Présidente, Madame Annick CRESSENS, agissant en cette qualité,

Et

Le territoire du Pays de Maurienne, représentée par son Président, Monsieur Yves DURBET, agissant en cette qualité,

LE PRÉSENT ENGAGEMENT PORTE SUR CE QUI SUIT :

Article 1 - OBJET

Le CAUE de SAVOIE et le territoire du Pays de Maurienne partagent des objectifs communs en matière de qualité du cadre de vie et de préoccupations énergétiques permettant de contribuer à la réduction de la facture énergétique du territoire. Les ambitions affichées dans le cadre de la candidature TEPOS sont de travailler en lien avec l'ensemble des partenaires et acteurs locaux mobilisés autour de ces questions en vue de :

- diviser par deux les consommations énergétiques globales du territoire,
- couvrir les besoins résiduels en énergies renouvelables aussi locales que possible pour atteindre l'équilibre entre consommation d'énergie et production locale d'énergie renouvelable,
- diviser par quatre la production des gaz à effet de serre du territoire.

A ce titre, le CAUE de la Savoie s'engage pour soutenir la candidature TEPOS du territoire du Pays de Maurienne en l'accompagnant dans l'expression ou la formulation d'orientations qualitatives d'architecture, d'urbanisme, de paysage et d'environnement, en lien avec les problématiques énergétiques du territoire en répondant aux objectifs d'intérêt public définis à l'article 1^{er} de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

Article 2 – CADRE GÉNÉRAL DE L'IMPLICATION DU CAUE

Conformément aux besoins exprimés par le territoire du Pays de Maurienne, le CAUE de la SAVOIE lui apportera son soutien pour la mise en œuvre des éléments cités en objet aux côtés notamment de l'ADIL en capacité d'apporter des informations financières, fiscales et juridiques, l'ASDER dont l'action porte entre autre sur l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, orientant ainsi dès que nécessaire les usagers vers ces partenaires.

Notre soutien vise plus particulièrement :

- à favoriser une approche urbaine à même d'intégrer l'ambition de la stratégie énergétique du territoire pour produire un cadre exigeant en matière de qualité pour la réalisation des opérations qui en découleront ;
- la sensibilisation des communes et des particuliers en matière d'insertion des matériels de production d'énergies renouvelables dans le paysage et à l'échelle des bâtiments tant en construction que rénovation, grâce à la mise en synergie de la consultance architecturale avec les autres structures accompagnant les porteurs de projet dans le cadre de la Plate forme de rénovation énergétique;
- la prise en compte des problématiques de déplacements ;
- la constitution de support de compréhension et/ou de moyens d'animation et de sensibilisation nécessaires à la concertation prévue par l'article L 300.2 du Code de l'Urbanisme.
- l'accompagnement de la collectivité dans l'exercice de ses responsabilités de maître d'ouvrage résultant des obligations de l'article 2 de la loi du 12 juillet 1985 dite loi MOP.

A ce titre, le soutien proposé par le CAUE de Savoie implique un éclairage technique à dimension culturelle et pédagogique, une indépendance d'approche et une capacité d'accompagnement dans la durée. Il exclura toute mission de maîtrise d'œuvre architecturale, urbaine ou paysagère.

Le Caue de la Savoie aura également pour objectif de travailler avec le plus grand nombre d'acteurs locaux, essentiel à la réussite d'un tel projet, contribuant ainsi à son niveau et selon les moyens dont il dispose à cette démarche.

Article 3 - OBJECTIF DU SOUTIEN

3.1 - consiste en

- une action d'information, sensibilisation, animation
- une action de formation
- une action de conseil
- une action d'accompagnement
- un programme d'actions (éventuel)

... conforme(s) aux missions légales du CAUE.

3.2 - Cette action est intitulée et définie comme suit :

Soutien de la candidature TEPOS du territoire du Pays de Maurienne en l'accompagnant dans l'expression ou la formulation d'orientations qualitatives d'architecture, d'urbanisme, de paysage et d'environnement, en lien avec les problématiques énergétiques du territoire en répondant aux objectifs d'intérêt public définis à l'article 1^{er} de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

Article 4 - CONTENU DU SOUTIEN

Par le présent soutien, le CAUE de la Savoie s'engage à réaliser l'objectif visé à l'article 1, assurant aux collectivités une mise en commun de leurs moyens et s'accordant sur le dispositif suivant :

4-1. pour le CAUE de Savoie :

- ✓ apporte au territoire du Pays de Maurienne, les savoir faire d'une équipe pluridisciplinaire, la transversalité et l'ensemble de ses connaissances et de son expérience nécessaires à l'exécution de l'objectif, sachant que la responsabilité de cet accompagnement est portée par Mme Florence FOMBONNE ROUVIER, Directrice du CAUE de la Savoie ;
- ✓ s'engage ponctuellement en fonction des missions qui lui seront conférés, à désigner un interlocuteur référent pour cet objet, en lien direct avec le partenaire, pour son bon déroulement ;
- ✓ mobilise les moyens techniques utiles ;
- ✓ fourni les documents de synthèse produits ;
- ✓ assume sur ses fonds propres, constitués notamment par la dotation du Conseil Départemental de Savoie issue de la part départementale de la Taxe d'Aménagement, les dépenses prévisionnelles de fonctionnement afférentes à l'objet du soutien dans les phases de conseil simple;
- ✓ peut dans le cadre d'une convention d'accompagnement spécifique engager des réflexions et un positionnement plus important de son équipe pluridisciplinaire.

4-2. pour le territoire du Pays de Maurienne :

- ✓ s'engage à désigner un interlocuteur référent pour cet objet, en lien direct avec le CAUE de Savoie, pour son bon déroulement ;
- ✓ s'engage à mettre à disposition du CAUE de Savoie toute information ou document que ce dernier jugera utile pour la mission et prend en charge les frais correspondants, soit directement, soit en remboursant au CAUE de Savoie les frais qu'il engagerait pour se les procurer, après accord de la collectivité.

Fait à Chambéry, le 8 décembre 2016

Madame Annick CRESSENS
Présidente du CAUE de la Savoie



Syndicat du Pays de Maurienne
CAR Bât B
Avenue d'Italie BP82
73 303 St-Jean de Maurienne

Saint-Julien-Montdenis, le 1^{er} décembre 2016

A l'attention de M. Yves DURBET

Objet : Lettre d'engagement dans la démarche TEPOS
Réf. : 2016_FMd_929

Monsieur le Président,

Le Syndicat du Pays de Maurienne s'est engagé dans l'élaboration d'une candidature dite TEPOS «Territoire à Energie Positive». Cette candidature doit correspondre à un engagement concret de tous les acteurs locaux en vue d'atteindre deux objectifs, à horizon 2050 :

- diviser par deux la consommation énergétique globale du territoire par rapport à 2012 d'une part ;
- et couvrir les besoins résiduels par des énergies renouvelables aussi locales que possible d'autre part.

L'équilibre doit être atteint entre la consommation d'énergie et la production d'énergie à l'échelle locale, en favorisant l'efficacité énergétique, la réduction des gaz à effet de serre, la diminution de la consommation des énergies fossiles, et en déployant les énergies renouvelables.

SOREA s'est engagé depuis 2007 dans une démarche de production d'énergies renouvelables (notamment hydraulique, solaire , ...) en Maurienne et sur d'autres territoires.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent pleinement la démarche TEPOS engagée par le territoire maurienais, et soutiendront le SPM à travers divers projets identifiés de production d'énergies renouvelables (hydraulique, solaire, cogénération, éolien) et de maîtrise de demande de l'électricité ; notamment à travers des actions de rénovation (éclairage public, éclairage industriel ou tertiaire) et d'actions auprès des consommateurs résidentiels (diagnostics, promotion de matériels ou de pratiques éco-efficaces).

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Fait à St-Julien Montdenis
Le 01/12/2016


Frédéric MARCHAND
Directeur Général

Copies :

- Membres du Conseil d'Administration SOREA

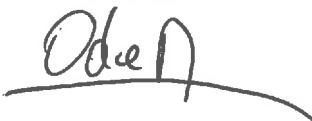
NOTE DE DIRECTION

Le Groupe ARKEMA est engagé dans la réduction de son empreinte environnementale énergétique avec un objectif de 1,5 % par an en moyenne des achats nets d'énergie sur la période 2012 à 2020 et de 1 % jusqu'à 2025.

L'établissement ARKEMA LA CHAMBRE s'inscrit dans cette démarche et soutient donc le territoire de Maurienne dans sa démarche de transition énergétique de type TEPOS (Territoire à Energie Positive).

Le Directeur d'établissement

C. FORTES

p.o. 

Monsieur Yves DURBET
Président
SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE
Avenue d'Italie
B.P. 82
73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Chambéry,
le 07 décembre 2016

Objet : Soutien à la candidature «Territoire à énergie positive» du SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE

Monsieur le Président,

J'ai appris avec grand intérêt la volonté du SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE de présenter sa candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire à énergie positive » initié par la Région Rhône-Alpes et l'ADEME.

Dans ce sens vous avez sollicité l'AGENCE ECOMOBILITE afin de l'associer à cette initiative ouverte à la collaboration « multi-acteurs » pour œuvrer au processus d'équilibre entre la demande d'énergie et la production d'énergies renouvelables locales à l'horizon 2050.

En sa qualité d'acteur départemental dans le domaine du développement des modes alternatifs à la voiture individuelle, l'Agence Ecomobilité souhaite apporter son appui à cette initiative et offrir l'opportunité à ce territoire de tester de nouvelles mesures en matière de déplacement, ancrées dans le contexte local. Elle s'engage à contribuer à son niveau et selon ses moyens, à atteindre les objectifs que cette initiative s'est fixée.

Elle souhaite donc accompagner le SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE à relever le prochain défi auquel elle sera confrontée à savoir : diminuer les émissions de CO² en adossant à cette mesure des préconisations en matière de déplacements prenant en compte les atouts et contraintes des territoires. Son ambition est de proposer une approche innovante en la matière en développant une offre taillée sur mesure.

Ainsi, face aux enjeux énergétiques, climatiques et sociaux croissants et au besoin d'une meilleure cohérence et donc d'efficacité, l'Agence Ecomobilité assure de son soutien au SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE dans la démarche TEPOS qu'il a entrepris pour encourager un autre modèle visant en priorité la maîtrise de l'énergie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

Guy BACOU,
Président





**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SAVOIE MONT-BLANC
73 | 74

Syndicat du Pays de Maurienne
CAR - Bât B - Avenue d'Italie - BP 82
73303 Saint-Jean-de-Maurienne CEDEX

Pôle Territoires
Dossier suivi par Claire MIARD
Tél : 06 50 19 15 65

ANNECY
Siège social

52 avenue des Iles
74994 ANNECY CEDEX 9
Tél : 04 50 88 18 02
Fax : 04 50 88 18 08
contact@haute-savoie.chambagri.fr

SAINT BALDOPH

40 rue du Terraillet
73190 SAINT BALDOPH
Tél : 04 79 33 43 36
Fax : 04 79 33 92 53
contact@savoie.chambagri.fr

St-Baldoph, le 10/11/2016

Objet : lettre de soutien à la candidature du Syndicat du Pays de Maurienne dans la démarche Territoires à Energie Positive (TEPOS).

Monsieur,

Par la présente nous tenons à vous faire part du soutien de notre Compagnie à la candidature de votre Syndicat dans l'appel à manifestation d'intérêt Territoires à Energie Positive lancé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME.

Conscients des enjeux à relever dans les années à venir en matière de transition énergétique, notre Compagnie partage les objectifs affichés de diviser au moins par deux les consommations énergétiques du territoire et de couvrir les besoins résiduels par une production si possible locale d'énergie renouvelable à l'horizon 2050.

De par nos activités, nous participons à la dynamique économique du territoire. Toutefois, nous sommes conscients de contribuer au bilan énergétique du territoire. C'est pourquoi nous souhaitons intégrer la dynamique de Territoire à Energie Positive dans laquelle le Syndicat du Pays de Maurienne souhaite s'inscrire.

Nous sommes d'ailleurs déjà engagés dans cette démarche en ayant entrepris des actions pour réduire les impacts énergétiques liés à l'agriculture :

- Etude de faisabilité en cours pour un projet de méthanisation collectif en Haute-Maurienne (Sollières Sardières, Bramans, Termignon, Lanslebourg, Lanslevillard)
- Réflexion sur des échanges de foncier agricole pour optimiser les usages, réduire les déplacements (moins de tracteurs sur les routes), pour améliorer l'autonomie fourragère (possibilité de faire 2 coupes de foin au lieu d'une car gain de temps) et donc réduire les achats de foin extérieurs (moins de transport par camion en provenance des Hautes Alpes).
- Schéma de desserte forestière pour gérer la forêt privée et sortir du bois énergie local (Sur la communauté de commune Terra Modana)

En nous associant à cette démarche, nous acceptons d'ores et déjà de participer à des démarches individuelles et collectives qui seront mises en place par la collectivité dans les 3 ans.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Siret 130 016 926 00011

APE 9 411 Z

www.synagri.com/smb

www.services.casmb.fr

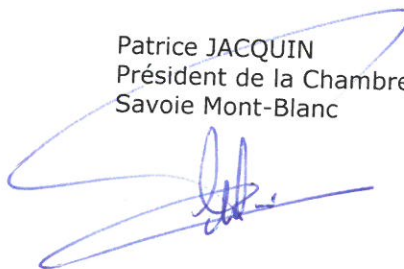
D'autres actions d'accompagnement de nos projets pourraient ainsi être entreprises pour contribuer à l'atteinte de ces objectifs si nous mobilisons des moyens supplémentaires pour lesquels nous aurions besoin de soutien technique, administratif ou financier :

- Panneaux photovoltaïques sur bâtiments agricoles, notamment sur les bâtiments en zones agricoles existantes (Lanslebourg, Aussois) ou en construction (Termignon). Recherche d'investisseurs pour faire de la location de toiture ou pour co-investir.
- Réflexions sur le compostage du fumier pour réduire les volumes à épandre, et donc la consommation des tracteurs pour le transport et l'épandage du compost
- Proposition de travailler sur le développement d'équipements économes en énergie à la ferme et d'équipements pour produire des énergies renouvelables (pré-refroidisseur de lait, récupérateurs de chaleur, chauffe-eau solaire thermique, chaudière bois énergie...)

Aussi, nous vous confirmons notre volonté d'accompagner la démarche entreprise par le Syndicat du Pays de Maurienne pour devenir Territoire à Energie Positive.

Restant à votre disposition pour toute précision sur nos actions en matière énergétique, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Patrice JACQUIN
Président de la Chambre d'Agriculture
Savoie Mont-Blanc



Monsieur Yves DURBET
Président du Syndicat du Pays de Maurienne

Objet : soutien de Maurienne Expansion à la démarche TEPOS du Syndicat du Pays de Maurienne

Saint-Jean de Maurienne, le 13 décembre 2016

Monsieur le Président,

Nous avons activement participé aux différentes réunions de préparation du dossier de candidature du territoire de la Maurienne à la démarche TEPOS.

Cette démarche vise à adopter les objectifs suivants qui sont, à l'horizon 2050, de diviser par deux la consommation énergétique globale du territoire par rapport à 2012, et de réduire les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que de couvrir les besoins résiduels par des énergies renouvelables aussi locales que possible.

Cette démarche d'ensemble retient l'entier soutien de Maurienne Expansion, notamment parce qu'elle vise à diminuer la facture énergétique du territoire tout en augmentant la production locale d'énergies renouvelables, créatrice d'emplois et de valeur ajoutée.

Des filières comme l'hydroélectricité, la biomasse, le photovoltaïque ou encore le biogaz sont propices au développement de nouvelles activités structurantes pour la Maurienne. Il en est de même pour le dense tissu artisanal susceptible d'intervenir dans des programmes de rénovations/constructions plus économes en énergie.

Maurienne Expansion accompagne actuellement des projets de création et de développement d'entreprises liées à l'économie circulaire, au développement durable, aux filières de l'hydroélectricité et de la biomasse.

Nous sommes ouverts à contribuer à la mobilisation du tissu économique local aux enjeux du TEPOS, au travers d'évènements ciblés (par exemple avec les aper'éco entre chefs d'entreprise) et via notre participation aux réunions TEPOS.

Ainsi, Maurienne Expansion apporte son soutien à la candidature du Syndicat du Pays de Maurienne à cette démarche TEPOS et s'engage à sensibiliser les entreprises locales à ses enjeux.

Souhaitant la réussite de cette candidature pour la Maurienne, je me tiens à votre disposition et vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

Hervé GENON
Président de Maurienne Expansion

Avenue d'Italie 73300 St Jean de Maurienne

Tél. (33) 04 79 83 20 83 - Email : secretariat@maurienneexpansion.fr - www.maurienne-expansion.fr
SAEM au capital social de 240 000 € - Code NAF 7320 Z - Siret 353 043 946 00014 - RCS Chambéry B 353 043 946 - TVA intracommunautaire : FR 0535304 394 6000 14



Saint Jean de Maurienne, le 13 décembre 2016.

Mr Yves Durbet
Président du SPM

Objet : soutien à la candidature TEPOS

Monsieur le Président,

Nous avons participé aux différentes réunions consacrées à la démarche TEPOS qui pourrait être mise en œuvre en Maurienne. Cette démarche nous a interpellés et il nous semble important d'envisager des actions très concrètes pour réduire la facture énergétique dans le domaine du tourisme. Pour ce faire, des petites actions éparses sont mises en œuvre avec par exemple : *une incitation à utiliser des modes de déplacements doux l'été, une priorité accordée au transport en commun en hiver pour l'accès aux stations, le développement de micro-éoliennes au niveau des refuges de montagne...* Ces actions ont le mérite d'exister mais des démarches sont encore à mener pour que l'impact global lié aux pratiques touristiques puisse se faire ressentir. C'est pourquoi il nous paraît très important d'impliquer les acteurs du tourisme dans la démarche TEPOS .

Dans ce cadre, nous pourrions intervenir auprès des stations et acteurs du tourisme afin de les sensibiliser à cette réduction de la facture énergétique. Par ailleurs, un programme relatif à la rénovation des bâtiments touristiques devrait être mené dans les années à venir. Il s'agit de répondre à la demande client avec des hébergements plus adaptés. C'est également l'occasion d'envisager cette rénovation avec des solutions énergétiques qui réduisent la facture et qui favorisent l'utilisation d'énergies renouvelables.

Aussi, en tant que Président, je soutiens, au nom de Maurienne Tourisme, les objectifs TEPOS qui sont, à l'horizon 2050 :

- diviser par deux la consommation énergétique globale du territoire par rapport à 2012, et réduire les émissions de gaz à effet de serre
- couvrir les besoins résiduels par des énergies renouvelables aussi locales que possible

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Patrick Provost

Président

Syndicat du Pays de Maurienne
CAR Bât B Avenue d'Italie BP 82
73303 SAINT JEAN DE MAURIENNE CEDEX

Montricher, le 14 décembre 2016

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus,

Exerçant une activité industrielle caractérisée comme Hyper Electro Intensive (HEI), la consommation d'énergie électrique est le fondement même de notre activité économique en vallée de la Maurienne.

A ce titre, nous sommes particulièrement engagés à réduire notre impact environnemental à travers diverses actions développées dans le cadre de nos certifications : notamment environnementale ISO 14 001, et tout récemment en fin d'année dernière, en obtenant la certification énergie ISO 50 001.

Notre procédé industriel étant mature, et la consommation d'énergie électrique directement en lien avec notre niveau d'activité, des objectifs aussi ambitieux à l'horizon 2050 que ceux affichés (réduction de 50% de la consommation) sont hors d'atteinte pour ce qui nous concerne ; sauf à supprimer des pans de production, alors que notre établissement industriel est tout juste à une taille critique, pour assurer sa pérennité, et par voie de conséquence les emplois directs et indirects correspondant.

Cependant vous n'êtes pas sans ignorer que nous nous sommes engagés dans une voie de recherche et développement en vue de favoriser un cycle court et plus économique de production de silicium de qualité photovoltaïque.

En lien avec les communes voisines, et comptant sur la collaboration de la SOREA, nous travaillons également à développer un système de récupération d'énergie, pour autant que la faisabilité technico économique soit viable.

Enfin, nous sommes toujours ouverts à faire évoluer nos modes d'organisation de la production pour répondre aux besoins de la société et de nos partenaires externes. L'effacement, l'interruptibilité constituent des modalités de substitution aux centrales anciennes et carbonées. Une première modalité additionnelle d'effacement expérimental vient d'être réalisée avec RTE en décembre 2016, qui a souligné son caractère d'exemplarité à l'échelle française.

Par ailleurs, nous sommes bien entendu ouverts à participer à la démarche TEPOS du territoire en travaillant à développer des actions connexes, de nature à mobiliser notre personnel et à faire évoluer les comportements afin de contribuer aux actions de progrès visées par le territoire.

Restant à votre écoute pour étudier toute contribution possible, je vous assure de ma meilleure considération.

Francis RATEAU
Directeur de l'usine de Montricher/DRH FerroPem



Syndicat du Pays de Maurienne
CAR Bât B Avenue d'Italie BP 82
73303 SAINT JEAN DE MAURIENNE CEDEX

Hermillon, le 14 décembre 2016

Monsieur le Président,

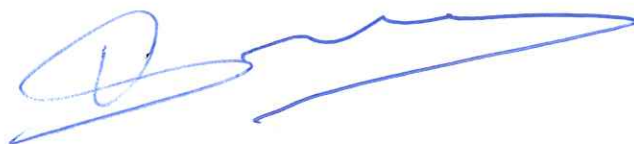
Poudres Hermillon exerce une activité de refusions d'aluminium et élaboration de fines particules de toutes dimensions. Nous consommons annuellement plus de 13000 Mwh de gaz naturel.

Nous avons déjà dans le passé modifié nos installations pour diminuer la quantité d'énergie consommée. Nous avons installé sur le four le plus gourmand de l'usine un système de récupération d'énergie dans les fumées.

Nous souhaitons continuer dans cette direction et participer à la démarche TEPOS. L'enjeu, pour nous, est de développer nos productions sans alourdir la consommation d'énergie. Nous pouvons, par exemple, privilégier l'électricité locale renouvelable.

Je reste à votre disposition pour toute question et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Yves DURBET



Chef du service maintenance,
travaux neufs, énergie

Tél. Accueil : +33 (0)4 79 59 18 00
Tél. Commercial : +33 (0)4 79 59 18 02
Fax : +33 (0)4 79 59 18 19
400 route des Jardins
73300 HERMILLON - FRANCE

Monsieur le Président
SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE
Avenue Italie
Centre d'Affaires et de Ressources - Bâtiment B
73300 Saint-Jean-de-Maurienne

N/Réf. : SN/CP/CC

Affaire suivie par Madame Catherine PREMAT

Objet : *Soutien de la candidature du Pays de Maurienne à l'appel à manifestation d'intérêt Territoire à Energie Positive*

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous apporter le soutien de RAEE dans le cadre de votre candidature à la démarche Territoire à Energie positive. En effet, RAEE souhaite poursuivre et accélérer son implication dans les actions concrètes en faveur du développement durable et en particulier sur les questions énergie-climat.

Nous avons déjà entrepris des actions pour accompagner les acteurs de votre territoire dans la réduction de leurs consommations et/ou le développement des énergies renouvelables :

- L'OREGES, dont RAEE est l'un des opérateurs, a fourni depuis 2013, des données à la maille territoriale mais également communale et au bureau d'études vous accompagnant dans cette démarche TEPOS, sur les consommations d'énergie, les émissions de GES, les données de production hydraulique et la comptabilisation des flux touristiques.
- Le projet européen SEAP_Alps, de 2012 à 2015, a permis d'initier la prise en compte du climat et de l'énergie dans l'élaboration du SCOT.

En nous associant à cette démarche, nous pourrions, dans les années à venir, travailler avec le territoire sur les projets suivants :

- Accompagnement à la définition et mise en place d'une stratégie bâtiments durables sur le territoire de la Maurienne et en particulier sur les bâtiments publics, en neuf et en rénovation
- Développement de projets énergies renouvelables avec investissement participatif
- Et d'autres projets en lien avec les objectifs du territoire.

Nous sommes convaincus que le défi de la transition énergétique dépend de l'implication de chacun et nous vous réaffirmons par la présente notre entier engagement.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos salutations les meilleures.

Bien cordialement,
Le Président



Serge NOCODIE

Vendredi 9 décembre 2016

Contact : COURTET Emmanuelle 06 70 80 74 85

Objet : lettre de soutien à la candidature du Syndicat du Pays de Maurienne dans la démarche Territoires à Energie Positive (TEPOS).

Monsieur,

Par la présente, nous, agriculteurs du territoire, soutenons la candidature du Syndicat de Pays de Maurienne dans l'appel à manifestation d'intérêt Territoires à Energie Positive.

Nous sommes conscients que nous devons participer à la transition énergétique. Nous souhaitons nous associer à cette dynamique pour réduire nos consommations d'énergie et sommes motivés pour mettre en place ensemble des actions de production d'énergie renouvelable.

Nous sommes d'ailleurs déjà engagés dans cette démarche en ayant entrepris des actions pour réduire les impacts énergétiques liés à l'agriculture comme par exemple l'étude pour la mise en place d'un projet de méthanisation collectif en Haute Maurienne.

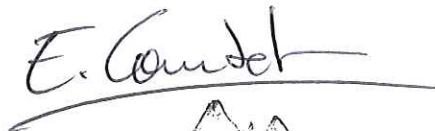
D'autres actions d'accompagnement de nos projets pourraient ainsi être entreprises pour contribuer aux objectifs TEPOS sous réserve de moyens supplémentaires comme la mise en place de panneaux photovoltaïques sur bâtiments agricoles (recherche d'investisseurs pour faire de la location de toiture), du temps d'animation pour optimiser les usages du foncier (performance) et réduire les déplacements (limiter les va-et-vient des tracteurs et des camions de foin des Hautes Alpes).

Restant à votre disposition pour toute précision sur nos actions en matière énergétique, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations distinguées.

Bien cordialement,

Emmanuelle COURTET

Présidente du GIDA Haute Maurienne




Haute Maurienne
6, Rue Napoléon
73480 LANSLEBOURG MONT GENIS
Tél. 04 79 05 93 88
M gida.haute-maurienne@wanadoo.fr
S. 000 294 608 00010 - APT

Raymonde REY

Présidente du GDA Moyenne Maurienne

**GROUPÉMENT de DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
de MOYENNE MAURIENNE**

C.A.R. Avenue d'Italie
73300 ST JEAN DE MAURIENNE
Tél. 04 79 59 93 87 - Fax 04 79 59 93 86



Association savoyarde
pour le Développement
des Énergies renouvelables

Maison des énergies
124 rue du Bon Vent
BP 99 499
73094 Chambéry cedex 9

tél. 04 79 85 88 50
fax. 04 79 33 24 64

info@asder.asso.fr
www.asder.asso.fr

Syndicat du Pays de Maurienne
M. Yves DURBET, Président
Centre d'affaires et de ressource
Rue d'Italie

73 300 Saint-Jean-de-Maurienne

Chambéry, le 10 Novembre 2016,

Objet : Engagement de l'ASDER aux côtés du Pays de Maurienne vers un Territoire à Energie Positive

Monsieur le Président,

Vous nous avez sollicité afin d'apporter notre soutien à votre candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la région Rhône Alpes intitulé « Territoire à Energie Positive ».

Nous nous réjouissons de cette candidature qui montre une nouvelle fois l'engagement des territoires savoyards en faveur de la transition énergétique. La Maurienne fait partie des territoires savoyards qui se mobilisent et agissent de manière concrète pour engager des actions qui permettent de diminuer les consommations d'énergie et de développer les énergies renouvelables.

L'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables) a pour objet la promotion et le développement de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. L'ASDER a donc pour objectif de montrer l'intérêt environnemental et économique des actions de réduction des consommations et de favoriser l'émergence de nouveaux projets et de nouvelles pratiques, dans une dynamique d'amélioration continue.

Pour mener à bien la transition énergétique, nous devons mobiliser les acteurs du territoire, développer une vision sur le long terme, agir et mesurer l'efficacité des actions. C'est le cœur de la démarche des Territoires à Energie Positive.

Sur le court terme, nous nous engageons à poursuivre nos actions sur ce territoire auprès des particuliers (Famille à Energie Positive, Balades thermographiques, permanences décentralisées de l'espace info énergie, soirées thématiques...) auprès des copropriétés (visites de site, soirées thématiques, accompagnement des porteurs de projets...) et auprès

des collectivités (accompagnement des projets communaux, conseil en énergie partagée, suivi énergétique du patrimoine des communes...)

Sur le moyen terme, nous serons à vos côtés sur des actions spécifiques : structuration de la filière bois, biogaz et photovoltaïque...l'amélioration thermique des bâtiments et plus spécifiquement le patrimoine des hébergements touristiques, l'accompagnement des ménages au changement...

Conformément à la volonté du Conseil Régional, nous serons en mesure d'élargir notre programme d'action énergie sur ce territoire s'il devient lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt TEPOS. Ceci se traduira par la mise en place de nouvelles actions pour répondre aux enjeux sur ce territoire. Ces actions seront élaborées conjointement. En voici quelques orientations :

- Aider le Pays de Maurienne à mettre en œuvre des sociétés de projets pour les EnR (organisation de rencontres, étude de préfiguration)
- Inciter à l'utilisation d'électricité verte (accompagnement des territoires, conférences, coordination avec le syndicat d'énergie des régies...)
- Accompagner les projets individuels et en copropriété en matière de rénovation et de construction performante en travaillant notamment sur la question du financement.
- Faciliter l'investissement citoyen dans les EnR

Afin de donner une pleine cohérence au projet, nous souhaitons également renforcer la coordination de ces actions avec l'ensemble des partenaires et des territoires engagés dans cette démarche par une nouvelle gouvernance en cours de réflexion. Nos compétences seront également développées grâce à l'appui du réseau des Espaces info Energie d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Nous vous confirmons notre forte volonté d'être à vos côtés et de notre engagement pour contribuer à cet ambitieux projet.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

Alain Weber

Directeur de l'ASDER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Weber', written over a horizontal line.

Sujet :re: TEPOS Maurienne INTERMARCHE SAINTE MARIE DE CUINES
Date :Fri, 16 Dec 2016 11:51:21 +0100 (CET)
De :B Cordat <bcordat@orange.fr>
Répondre à :B Cordat <bcordat@orange.fr>
Pour :Julie RAUX <contrat.pays@maurienne.fr>

Bonjour,

Afin de compléter mon engagement dans le projet TEPOS, je souhaite apporter les éléments suivants :

L'Intermarché de Sainte Marie de Cuines s'est déjà engagé lors du déplacement du magasin en 2011 dans la récupération de chaleur, via une pompe à chaleur, qui est dégagée par la production de froid, afin de chauffer le magasin.

Par ailleurs, la mise en place de luminaires T5 sur l'ensemble de la surface de vente était à l'époque innovante.

Pour finir, la mise en place de portes dans les rayons frais libre-services a permis d'optimiser la dépense énergétique.

Dans le projet d'extension du magasin, je souhaite mettre en place sur l'ensemble de la toiture existante et à venir, des panneaux solaires afin d'utiliser l'électricité produite en auto-consommation comme le permettra la loi à partir du 1er janvier 2017. Ceci s'inscrit dans la volonté du Groupement Intermarché de participer activement au développement d'énergie renouvelable.

Par ailleurs, je souhaite remplacer l'ensemble des T5 actuels par des leds et, bien entendu, d'éclairer donc toute la surface du magasin et des réserves par leds.

L'extension des bâtiments va privilégier la lumière naturelle en installant des ouvertures sur les murs nouvellement construits ainsi que sur la toiture.

De plus, la clientèle pourra bénéficier de prises électriques en libre-service afin d'alimenter les voitures hybrides rechargeables et les véhicules tout électriques.

Enfin, des places de parking dédiées au covoiturage seront aussi disponibles.

Le fait de s'inscrire dans le projet TEPOS relève d'un engagement personnel intense mais aussi d'une volonté profonde de La Maurienne de se développer en harmonie avec les nouvelles technologies, la nature et le tourisme.

Bruno CORDAT

PDG de l'INTERMARCHE de Sainte Marie de Cuines

Mr Yves DURBET
Président du Syndicat du Pays de Maurienne
C.A.R. – Bât. B – Avenue d'Italie - BP 82
73303 SAINT JEAN DE MAURIENNE Cedex

Chambéry, le 16 décembre 2016

Objet : Lettre de soutien à la candidature TEPOS du Syndicat du Pays de Maurienne

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance de la volonté du Syndicat du Pays de Maurienne de déposer une candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire à énergie positive » proposé par la Région Rhône-Alpes Auvergne et l'ADEME.

J'ai bien compris que cette démarche consiste, en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, à engager le territoire sur une trajectoire permettant d'atteindre l'équilibre entre la demande d'énergie et la production d'énergies renouvelables locales à l'horizon 2050.

Ainsi, vous m'avez sollicité pour m'associer à la dynamique locale qui va être impulsée à l'occasion de cette démarche et je vous en remercie.

En effet, en tant qu'organisation professionnelle des artisans du bâtiment, la CAPEB se sent concernée par cette démarche à double titre : d'une part directement au titre de notre fonctionnement interne et de la gestion de notre propre patrimoine, et d'autre part indirectement au titre de l'implication de notre structure dans ce domaine et les actions concrètes que nous entreprenons.

Fédérer le plus grand nombre d'acteurs locaux est sans aucun doute un facteur essentiel de réussite d'un tel projet et la CAPEB contribuera à son niveau et les moyens dont nous disposons, à cette démarche.

La CAPEB a d'ailleurs déjà entrepris des actions pour réduire l'impact énergétique de l'activité des entreprises qu'elle représente ; on peut citer en particulier :

→ **Promotion de la formation professionnelle et accompagnement** (aide au choix, demandes de financements) **des entreprises du bâtiment** (formation courte ou longue, techniques, spécifiques performance énergétique, spécifiques installations ENR, qualité de services,...) :

- Dispositifs FEEBAT (Formation aux Economies d'Energies du BATiment)
- Dispositif PRAXIBAT avec plateau technique pour pratique réelle (formation à l'isolation, l'étanchéité à l'air, la ventilation VMC)
- Formations spécifiques métier : Isolation Thermique par l'Extérieur, Solaire Thermique, Pompes à Chaleur,...

→ **Création de la marque ECOartisan® et animation du réseau d'entreprise ECOartisan® :**

Il s'agit d'une Qualification professionnelle bénéficiant de la mention RGE (signe de qualité nécessaire pour l'obtention des aides financières). Cette marque contient un engagement des entreprises à accompagner leurs clients sur la prise en compte de la performance énergétique de manière globale (conseil, évaluation thermique, rapprochement des différents corps d'état pour une meilleure gestion des interfaces)

→ **Accompagnement des entreprises aux qualifications RGE** (Qualibat RGE, QualiPAC, QualiBois, QualiSol, QualiPV, QualifElec RGE, ECOartisan®)

→ **Accompagnement individuel en entreprise pour les projets innovant** (Chargé de mission environnement)

→ **Accompagnement au groupement d'entreprises**

→ **Aides à la compréhension des aides financières** (critères, modalités, mentions sur les devis/factures,...)

→ **Service Technique** (SVP : réponse technique en – de 48h à toute question technique, réglementaire, règles de construction,...)

Nous avons prévu, dans les 3 années qui viennent de continuer de développer ce type d'actions et d'entreprendre d'autres actions par la mobilisation de moyens techniques et financiers supplémentaires :

→ **Territorialisation d'actions de formation, d'information et d'accompagnement**

→ **Accompagnement au groupement d'entreprises**

→ **Développement des ressources disponibles à tous via le numérique** (appli mobile CAPEB à destination des artisans,..)

Aussi, nous vous confirmons notre volonté d'être à vos côtés pour contribuer à la démarche entreprise.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations,

Christophe GONNARD,
Président CAPEB Savoie



----- Message transféré -----

Sujet :Démarche TEPOS du Pays de Maurienne

Date :Thu, 15 Dec 2016 11:48:33 +0100

De :Philippe Lheureux <philippe.lheureux@vanoise-parcnational.fr>

Pour :contrat.pays@maurienne.fr

Monsieur le président du Syndicat de Pays de Maurienne,

Le Parc national de la Vanoise, partageant les mêmes ambitions de transition énergétique, accorde au Syndicat de Pays de Maurienne son plein soutien de principe, dans la mesure de son impact sur le bilan énergétique du territoire.

Avec ses 295 km² en Maurienne, le territoire du Parc national de la Vanoise représente 15 % de la superficie du Pays de Maurienne, pour un territoire d'altitude qui n'abrite pas d'habitants permanents et émet peu de Gaz à Effet de Serre. Les enjeux pour des accès alternatifs aux véhicules individuels au Parc sont réels, toutefois leur poids est limité par rapport à l'échelle de la Maurienne. Des opérations et des investissements en matière de transition énergétique sont envisageables sur les chalets d'alpages et refuges. Notre structure a un chargé de mission développement durable, et un interlocuteur est identifié pour le SCOT.

Nous sommes très intéressés par une implication et une contribution actives à la mise en œuvre de ce programme à l'échelle qui est la nôtre et à double titre :

- dans notre fonction de facilitateur et d'appui aux initiatives locales sur le territoire du Parc en faveur de l'environnement et du développement local durable,
- par notre qualité de maître d'ouvrage sur l'immobilier dont nous disposons, à savoir les refuges situés dans le Parc et les locaux administratifs et logements d'agents implantés dans les villages.

Nous vous apportons tous nos encouragements et vous souhaitons la réussite de votre candidature.

Cordialement.

Philippe Lheureux
directeur-adjoint
Parc national de la Vanoise

Syndicat du Pays de Maurienne
C.A.R – Bât. B – avenue d'Italie – BP 82
73303 Saint-Jean-de-Maurienne cedex

Turin, 16/12/2016
N/réf. : 810/TELT_EO/140/DG/16

OBJET: Lettre d'engagement dans la démarche TEPOS du Syndicat du Pays de Maurienne

Monsieur le Président,

Le Syndicat du Pays de Maurienne a décidé d'engager le territoire dans une démarche de transition énergétique dite « Territoire à Energie Positive » (TEPOS). Par cette candidature, le Syndicat et ses collectivités membres souhaitent se positionner en tant que territoire exemplaire, en fédérant et développant les actions locales en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

Consciente de représenter, dans l'exécution de sa mission, un acteur territorial majeur de la Maurienne, la société Tunnel Euralpin Lyon Turin (TELT) désire exprimer par la présente son soutien dans la candidature TEPOS du Syndicat, et sa volonté de contribuer à la poursuite des objectifs de réduction de la consommation d'énergie du territoire et de couverture des besoins résiduels par des énergies renouvelables locales.

Il convient avant tout de rappeler l'objectif principal du projet de Nouvelle Liaison ferroviaire Lyon Turin (NLTL) et de son maillon essentiel, le tunnel de base transfrontalier, dont la réalisation est confiée à TELT : ouvrir un axe d'échanges performant permettant le report modal de la route vers le fer grâce à une voie à profil de plaine diminuant significativement le coût énergétique du transport de marchandises transitant notamment par la Maurienne. Ce dessein partage avec la démarche TEPOS la même volonté d'efficacité énergétique, volonté appuyée par l'adhésion de TELT au Global Compact, qui engage la société en particulier dans une approche préventive des défis environnementaux et dans la promotion d'une plus grande responsabilité environnementale.



TELT souhaite évoquer, au travers des actions entreprises dans le cadre de la Démarche Grand Chantier, son investissement dans la limitation des déplacements individuels générés par les activités de chantier. TELT s'est par ailleurs engagée, autant que faire se peut, à réutiliser au sein de ses chantiers les matériaux issus des travaux d'excavation, que ce soit pour la réalisation des bétons de revêtement comme des remblais : la consommation énergétique imputable à la gestion des matériaux extraits sera ainsi optimisée.

En outre, les eaux chaudes drainées par le futur tunnel de base constitueront une ressource d'énergie géothermique stable toute l'année, en termes de débit et de température. TELT souhaite avec ardeur et conviction souligner l'opportunité frappante que représente la valorisation d'une telle ressource d'énergie renouvelable, indéniablement significative à l'échelle du territoire de la Maurienne. Par le biais d'un projet soumis au programme de coopération européenne Alcotra, TELT espère également étudier la faisabilité et la pertinence d'une valorisation plus poussée de la géothermie du tunnel via l'intégration d'une circulation de fluide caloporteur dans le revêtement extérieur des tubes.

Pour conclure, TELT est disposé à participer aux réunions de travail relatives à la démarche TEPOS portée par le Syndicat, et à communiquer toutes les données à notre disposition relatives aux problématiques visées.

Nous confirmons notre soutien à la démarche du territoire du Pays de Maurienne, et au-delà notre volonté de nous engager concrètement pour atteindre les objectifs TEPOS au travers des actions susnommées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, dans l'assurance de mes salutations distinguées.

M. Le directeur général de TELT

Mario VIRANO


Syndicat du Pays de Maurienne
A l'attention d'Yves DURBET
Président
C.A.R. - Bât B
Avenue d'Italie - BP 82
73303 SAINT JEAN DE MAURIENNE Cedex

Objet : Pays de Maurienne - Projet de Territoire à Énergie Positive (TEPOS).

Monsieur le Président,

Comme suite aux récents échanges entre nos structures respectives et à votre courrier du 24 octobre 2016 qui a retenu toute mon attention, je viens par la présente vous confirmer mon engagement ainsi que celui du SDES aux côtés du Syndicat du Pays de Maurienne dans le cadre de l'appel à projets cité en objet.

Dans le cadre de cette démarche, le SDES pourra vous apporter entre autres son assistance opérationnelle technique et son accompagnement financier sur les deux axes principaux qu'il développe actuellement, à savoir la rénovation de l'éclairage public et le service CEP (Conseiller en Énergie Partagé).

En effet, votre initiative représente la possibilité pour notamment les petites et moyennes communes de votre territoire souvent démunies dans ce domaine, de bénéficier d'une aide permanente dans le cadre des démarches précitées.

Le développement de ces services pourra également aider lesdites communes à réduire les consommations d'énergie de leur patrimoine tout en initiant des projets de développement des énergies renouvelables sur leur territoire.

Vous remerciant pour votre initiative au service de nos communes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du SDES,
Robert CLERC





A l'attention de Monsieur DURBET
Président du Syndicat du Pays de Maurienne
Centres d'Affaires et de Ressources - Avenue d'Italie
73 300 Saint-Jean-de-Maurienne

Structure : Chambre de Métiers et de l'artisanat de la Savoie

Correspondant : Nicolas CHATON

Adresse : 7 rue ronde, 73 024 CHAMBERY CEDEX

Mail : n.chaton@cma-savoie.fr

Téléphone : 04 79 69 94 20

Objet : lettre de soutien et d'engagement à la candidature du Syndicat du Pays de Maurienne à l'appel à manifestation d'intérêt Territoires à Energie Positive (TEPOS).

Monsieur, le Président

Par la présente, je tiens à vous faire part de notre soutien à la candidature de votre Communauté de Communes à l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires à Energie Positive » lancé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME.

Conscients des enjeux à relever dans les années à venir en matière de transition énergétique, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Savoie partage les objectifs affichés de diviser au moins par deux les consommations énergétiques du territoire et de les couvrir par une production, au moins équivalente, d'énergie renouvelable à l'horizon 2050.

De par ses activités, l'artisanat participe à la dynamique économique du territoire et contribue également au bilan énergétique du territoire. C'est pourquoi nous souhaitons intégrer la dynamique de Territoire à Energie Positive dans laquelle vous souhaitez vous inscrire.

Nous sommes d'ailleurs déjà engagés dans cette démarche en ayant entrepris des actions pour réduire les impacts énergétiques :

- Sensibilisation et accompagnement des entreprises artisanales à la gestion de leurs déchets
- Proposition à nos ressortissants d'audits énergie leur permettant de mieux cerner leurs consommations et de pouvoir engager des actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Animation collective autour de thématiques telles que l'éco construction ou la réparation.

En nous associant à cette démarche, nous acceptons d'ores et déjà de participer à des démarches individuelles et collectives qui seront mises en place par la collectivité dans les années à venir. D'autres actions d'accompagnement de nos projets pourraient ainsi être entreprises pour contribuer à l'atteinte de ces objectifs si nous mobilisons des moyens supplémentaires pour lesquels nous aurions besoin de soutien technique ou financier :

- Proposition aux artisans d'audits spécifiques maîtrise des flux de déchet, d'eau et d'énergie.
- Accompagnement aux changements des pratiques en matière de transport

Aussi, nous vous confirmons notre volonté d'accompagner la démarche entreprise par le Syndicat du Pays de Maurienne pour devenir Territoire à Energie Positive.

Restant à votre disposition pour toute précision sur nos actions en matière énergétique, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le président

A MOLCARD

A handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned below the typed name 'A MOLCARD'.



A l'attention de Messieurs
Yves DURBET
Président du Syndicat du Pays de Maurienne
Et
Hervé GENON
Vice-Président à l'Economie du Syndicat du Pays de
Maurienne et Président de Maurienne Expansion

C.A.R – Bât.B – Avenue d'Italie – BP 82
73303 Saint Jean de Maurienne Cedex

RECU LE
19 DEC. 2016

Aiton, le 14 Décembre 2016

Objet : soutien et engagement à la démarche TEPOS du territoire du Syndicat du Pays de Maurienne.

Monsieur le Président et Monsieur le Vice-Président,

Par la présente je tiens à vous faire part de mon soutien et de notre engagement à contribuer concrètement aux objectifs TEPOS du territoire.

De par notre activité au service du développement de l'Autoroute Ferroviaire Alpine, nous contribuons positivement au bilan énergétique du territoire. Dans le même temps, nous sommes conscients du besoin d'aller plus loin encore et c'est pourquoi nous souhaitons intégrer la dynamique de Territoire à Energie Positive dans laquelle le Syndicat du Pays de Maurienne souhaite s'inscrire. Nous sommes d'ailleurs déjà engagés dans cette démarche en ayant entrepris des actions pour réduire nos impacts énergétiques :

- accroissement du format des trains pour augmenter la capacité de report modal à niveau constant d'énergie de traction ferroviaire ;
- limitation par bridage de la vitesse maximum de la consommation des engins de manutention ;
- redéfinition des flux limitant le nombre de manutentions ;
- remplacement d'un véhicule utilitaire léger thermique d'ancienne génération par un véhicule utilitaire léger électrique ;
- d'une manière plus générale, finalisation d'une démarche de certification ISO 14001.
- négociation d'un contrat de fourniture d'électricité auprès d'un opérateur offrant un niveau élevé d'énergie verte.

En nous associant à cette démarche, nous acceptons d'ores et déjà de participer à des démarches individuelles et collectives qui seront mises en place par la collectivité. D'autres actions d'accompagnement de nos projets pourraient ainsi être entreprises pour contribuer à l'atteinte de ces objectifs si nous mobilisons des moyens supplémentaires pour lesquels nous aurions besoin de soutien technique ou financier :

- remplacement du dispositif d'éclairage de la plateforme par une solution moins énergivore ;
- remplacement d'un tracteur portuaire thermique d'ancienne génération par un véhicule de dernière génération voire électrique ;
- limitation de la vitesse de circulation des transporteurs routiers par animation des acteurs à l'aide d'un radar pédagogique.

Aussi, nous vous confirmons notre volonté d'accompagner la démarche entreprise par le Syndicat du Pays de Maurienne pour devenir Territoire à Energie Positive.

Restant à votre disposition pour toute précision sur nos actions en matière énergétique, je vous prie de croire, Monsieur le Président et Monsieur le Vice-Président, à l'expression de mes salutations distinguées.

Reynald NICOLAS

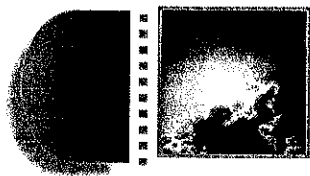
Président



SYNDICAT
Pays de Maurienne
SAVOIE



Formulaires des collectivités



AERE
Alternatives pour l'énergie, les énergies renouvelables et l'environnement



CANDIDATURE TEPOS (Territoire Energie POSitive)

Syndicat du Pays de Maurienne

FORMULAIRE A COMPLETER dans la mesure des connaissances

A RETOURNER AVANT LE 10 NOVEMBRE 2016

par mail : contrat.pays@maurienne.fr

COMMUNE : LA CHAPELLE – 73660

CONSOMMATION ANNUELLE D'ENERGIE de la commune (EDF/fuel/gaz/plaquette ou granulé bois...)

Type d'énergie	Consommation annuelle (2015)
ELECTRICITE (EDF et Régie Municipale d'Electricité de La Chapelle)	Bâtiments communaux : 75 519 KWH Eclairage public : 71 346 KWH
FUEL	Tracteur agricole : 905 l
GASOIL	1 VL et 1 Quad : 526 l
SUPER SANS PLOMB 95	Petits outillages : 50 l

PRODUCTION ANNUELLE D'ENERGIE RENOUVELABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Qui ?	Quantité ?
Commune de LA CHAPELLE Microcentrale hydroélectrique du Drairon	985 304 KWH
7 PRODUCTEURS PRIVES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	20 002 KWH

ACTION(S) ENGAGEE(S), EN COURS OU A VENIR, QUI CONTRIBUERONT AUX 2 OBJECTIFS TEPOS :

- REDUIRE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE (ELECTRICITE, CHALEUR, MOBILITE, INDUSTRIE) ET
- ATTEINDRE L'EQUILIBRE ENTRE LA CONSOMMATION D'ENERGIE ET LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

- **BATIMENT MAIRIE :** REMPLACEMENT CHAUFFAGE CENTRAL ELECTRIQUE PAR PAC AEROTHERMIE, ANNEE 2013, COUT :11 581 € TTC.
- **REFECTION CAPTAGE MICROCENTRALE HYDROELECTRIQUE DU DRAIRON :** PERENNISER ET OPTIMISER LA PRODUCTION EN ENERGIE RENOUVELABLE, ANNEE 2016, COUT : 277 000 € TTC ;
- **BATIMENT ECOLE :** CHANGEMENT DES MENUISERIES (FENETRES) ,ANNEE 2017, COUT : 24 864 €
- **REDUCTION DU NOMBRE D'HEURES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC,** ANNEE 2018, COUT 3000 €
- **ETUDES ET REALISATION D'UNE DEUXIEME MICROCENTRALE HYDROELECTRIQUE,** COUT 1 200 000 €, ANNEES 2017/2018/2019.

- **CALENDRIER PREVISIONNEL DE(S) ACTION(S) ET BUGJET ALLOUE**
2017 A 2019 :COUT 1 227 864 €

- **ECONOMIE OU PRODUCTION D'ENERGIE ATTENDUES**

PRODUCTION D'ENERGIE HYDRAULIQUE : 1 300 000 KWH
.....
MDE : 30 000 KWH

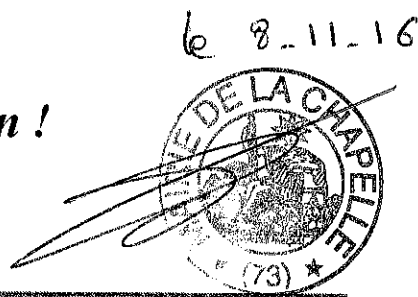
- **COORDONNEES (@) DES ELUS/TECHNICIENS INTERSSES POUR PARTICIPER AUX ATELIERS DE PREPARATION DE LA STRATEGIE ET DU PLAN D' ACTIONS TEPOS DE TERRITOIRE** *(une réunion d'une 1/2 journée début novembre + ateliers thématiques mi-novembre)*

Jean-Marc PETOUD , Adjoint, jmcae@wanadoo.fr tél : 06.26.60.20.30

AUTRES INFORMATIONS, COMMENTAIRES, SUGGESTIONS :

.....
.....
.....
.....

Merci pour votre contribution !





CANDIDATURE TEPOS (Territoire Energie POSitive)

Syndicat du Pays de Maurienne

FORMULAIRE A COMPLETER dans la mesure des connaissances

A RETOURNER AVANT LE 10 NOVEMBRE 2016

par mail : contrat.pays@maurienne.fr

COMMUNE :

..... SAINT-JULIEN - MONTDENIS

CONSOMMATION ANNUELLE D'ENERGIE de la commune (EDF/fuel/gaz/plaquette ou granulé bois...)

Type d'énergie	Consommation annuelle (2015 par ex)
FUEL (Chauffage)	27 000 € la 36 000 litres
ELECTRICITE	86 000 € la réponse en Kw donc fournie par SOREA
carburant (véhicules et engins)	6 000 litres 8 000 €

PRODUCTION ANNUELLE D'ENERGIE RENOUVELABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Qui ?	Quantité ?
Particuliers (Solaire)	0,2 GWh
Commune / SOREA Hydro Solaire	22 7,2 GWh 2 1 GWh

.....
.....
**ACTION(S) ENGAGEE(S), EN COURS OU A VENIR, QUI CONTRIBUERONT AUX
2 OBJECTIFS TEPOS :**

- REDUIRE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE (ELECTRICITE, CHALEUR, MOBILITE, INDUSTRIE) ET
- ATTEINDRE L'EQUILIBRE ENTRE LA CONSOMMATION D'ENERGIE ET LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

.....
.....
Construction d'un réseau de chaleur
alimenté par une chaudière Bois
Plaquelets / granulés
.....
.....

CALENDRIER PREVISIONNEL DE(S) ACTION(S) ET BUDGET ALLOUE

.....
.....
2017 / 380 000 €
.....
.....

ECONOMIE OU PRODUCTION D'ENERGIE ATTENDUES

.....
.....
Production de 310 kWh
.....
.....

**COORDONNEES (@) DES ELUS/TECHNICIENS INTERSSES POUR PARTICIPER
AUX ATELIERS DE PREPARATION DE LA STRATEGIE ET DU PLAN
D'ACTIONS TEPOS DE TERRITOIRE** (une réunion d'une 1/2 journée début novembre +
ateliers thématiques mi-novembre)

.....
.....
Marie TOURNABIEN
.....
marie.tournabien@ceurde.maurienne.com
.....
.....

AUTRES INFORMATIONS, COMMENTAIRES, SUGGESTIONS :

.....
.....
.....
.....

Merci pour votre contribution !



AERE
Alternatives pour l'énergie, les énergies renouvelables et l'environnement



CANDIDATURE TEPOS (Territoire Energie POSitive)

Syndicat du Pays de Maurienne

FORMULAIRE A COMPLETER dans la mesure des connaissances

A RETOURNER AVANT LE 10 NOVEMBRE 2016

par mail : contrat.pays@maurienne.fr

COMMUNE : Lanslebourg Mont-Cenis

CONSOMMATION ANNUELLE D'ENERGIE de la commune (EDF/fuel/gaz/plaquette ou granulé bois...)

Type d'énergie	Consommation annuelle (2015)
Fioul	48 731 L
Granulés bois	21,88
Electricité	310 Mwh

PRODUCTION ANNUELLE D'ENERGIE RENOUVELABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Qui ?	Quantité ?
Habitants et Mairie	Plus de 800m3 de bois de chauffage (liés aux affouages)
Habitants et Mairie	Panneaux solaires : certains privés et Pôle enfance de la Résidence Montaigne (quantités inconnues). Panneaux photovoltaïques : certains privés (quantités inconnues).

ACTION(S) ENGAGEE(S), EN COURS OU A VENIR, QUI CONTRIBUERONT AUX 2 OBJECTIFS TEPOS :

- REDUIRE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE (ELECTRICITE, CHALEUR, MOBILITE, INDUSTRIE) ET
- ATTEINDRE L'EQUILIBRE ENTRE LA CONSOMMATION D'ENERGIE ET LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE CHAUFFAGE AU BOIS DECHICTEE AU SEIN DU NOUVEAU CENTRE DES SERVICES TECHNIQUES, COUT 140 000€ HT, MISE EN FONCTIONNEMENT NOVEMBRE 2016.

REDUCTION DE LA SURFACE UTILE DU BUREAU DE POSTE ET ISOLATION COUT 160 000€ HT LIVRAISON DECEMBRE 2016.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE(S) ACTION(S) ET BUGJET ALLOUE

MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE CHAUFFAGE AU BOIS DECHICTEE AU SEIN DU NOUVEAU CENTRE DES SERVICES TECHNIQUES, COUT 140 000€ HT, MISE EN FONCTIONNEMENT NOVEMBRE 2016.

REDUCTION DE LA SURFACE UTILE DU BUREAU DE POSTE ET ISOLATION COUT 160 000€ HT LIVRAISON DECEMBRE 2016.

ECONOMIE OU PRODUCTION D'ENERGIE ATTENDUES

Non chiffré.

COORDONNEES (@) DES ELUS/TECHNICIENS INTERSSES POUR PARTICIPER AUX ATELIERS DE PREPARATION DE LA STRATEGIE ET DU PLAN D'ACTIONS TEPOS DE TERRITOIRE *(une réunion d'une 1/2 journée début novembre + ateliers thématiques mi-novembre)*

bastien.regis@lanslebourg-montcenis.fr (si disponible !)

jacques.arnoux@wanadoo.fr (si disponible !)

AUTRES INFORMATIONS, COMMENTAIRES, SUGGESTIONS :

.....
.....
.....
.....

Merci pour votre contribution !

CANDIDATURE TEPOS (Territoire Energie POSitive)

Syndicat du Pays de Maurienne

FORMULAIRE A COMPLETER dans la mesure des connaissances

A RETOURNER AVANT LE 10 NOVEMBRE 2016

par mail : contrat.pays@maurienne.fr

COMMUNE : ... VALLOIRE.....

CONSOMMATION ANNUELLE D'ENERGIE de la commune (EDF/fuel/gaz/plaquette ou granulé bois...) Pas de filière bois, pas de gaz

Type d'énergie	Consommation annuelle (2015 par ex)
Electricité bâtiments communaux-animations	104 845 € TTC
Eclairage public	38 715 € TTC
Chauffage fioul bâtiments communaux	41 266 € TTC

PRODUCTION ANNUELLE D'ENERGIE RENOUVELABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Qui ?	Quantité ?
SOREA fournit les données	

ACTION(S) ENGAGEE(S), EN COURS OU A VENIR, QUI CONTRIBUERONT AUX 2 OBJECTIFS TEPOS :

- REDUIRE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE (ELECTRICITE, CHALEUR, MOBILITE, INDUSTRIE) ET
- ATTEINDRE L'EQUILIBRE ENTRE LA CONSOMMATION D'ENERGIE ET LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

Opération réalisée et fonctionnelle : récupération de la chaleur émise par le groupe frigorifique de la patinoire pour chauffer l'eau des bassins de la piscine découverte et les sanitaires.....

Opération réalisée et fonctionnelle : microcentrale de turbinage des eaux du torrent de la Neuvachette (avec SOREA)

Action à venir : microcentrale de turbinage des eaux du torrent de la Valloirette (avec SOREA)

Action à venir : rénovation du parc de l'éclairage public

Opération réalisée et non fonctionnelle : microcentrale de turbinage des eaux usées de la commune (problème technique ayant mis à l'arrêt la microcentrale)

CALENDRIER PREVISIONNEL DE(S) ACTION(S) ET BUGJET ALLOUE

Récupération de la chaleur émise par le groupe frigorifique de la patinoire pour chauffer l'eau des bassins de la piscine découverte et les sanitaires : fonctionnel à 100% depuis juin 2016.....

Microcentrale de turbinage des eaux du torrent de la Neuvachette (avec SOREA) : fonctionnel depuis années 2000, fournisseur d'électricité pour Valloire et domaine skiable

Microcentrale de turbinage des eaux du torrent de la Valloirette (avec SOREA) : enquête publique en cours (novembre 2016)

Rénovation du parc de l'éclairage public : projection à 2019-2020

Microcentrale de turbinage des eaux usées de la commune (problème technique ayant mis à l'arrêt la microcentrale) : mise à l'arrêt depuis 2012

ECONOMIE OU PRODUCTION D'ENERGIE ATTENDUES

Récupération chaleur patinoire vers piscine : réduction de 30% de la consommation électrique de la patinoire grâce à une meilleure efficacité énergétique et réduction de 30% de la consommation électrique de la piscine grâce à la récupération de chaleur

.....

COORDONNEES (@) DES ELUS/TECHNICIENS INTERSSES POUR PARTICIPER AUX ATELIERS DE PREPARATION DE LA STRATEGIE ET DU PLAN D'ACTIONS TEPOS DE TERRITOIRE (une réunion d'une 1/2 journée début novembre + ateliers thématiques mi-novembre)

dst@valloire.net.....
.....
.....

.....
.....

AUTRES INFORMATIONS, COMMENTAIRES, SUGGESTIONS :

.....
.....
.....
.....

Merci pour votre contribution !

CANDIDATURE TEPOS (Territoire Energie POSitive)

Syndicat du Pays de Maurienne

FORMULAIRE A COMPLETER dans la mesure des connaissances

A RETOURNER AVANT LE 10 NOVEMBRE 2016

par mail : contrat.pays@maurienne.fr

COMMUNE : *JARRIER*.....

CONSOMMATION ANNUELLE D'ENERGIE de la commune (EDF/fuel/gaz/plaquette ou granulé bois...)

Type d'énergie	Consommation annuelle (2015 par ex)
Electricité (bâtiments publics et éclairage public)	124 847 kWh
Fioul	6 m ³

PRODUCTION ANNUELLE D'ENERGIE RENOUVELABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Qui ?	Quantité ?

.....
.....

ACTION(S) ENGAGEE(S), EN COURS OU A VENIR, QUI CONTRIBUERONT AUX 2 OBJECTIFS TEPOS :

- REDUIRE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE (ELECTRICITE, CHALEUR, MOBILITE, INDUSTRIE) ET
- ATTEINDRE L'EQUILIBRE ENTRE LA CONSOMMATION D'ENERGIE ET LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

La commune utilise des pompes à chaleur pour la majorité de ses bâtiments publics (sauf l'école et la maison des assistantes maternelles – fioul et le chalet ONF – électricité)

.....
.....

CALENDRIER PREVISIONNEL DE(S) ACTION(S) ET BUGJET ALLOUE

.....
.....
.....

ECONOMIE OU PRODUCTION D'ENERGIE ATTENDUES

.....
.....
.....

COORDONNEES (@) DES ELUS/TECHNICIENS INTERSSES POUR PARTICIPER AUX ATELIERS DE PREPARATION DE LA STRATEGIE ET DU PLAN D'ACTION TEPOS DE TERRITOIRE (une réunion d'une 1/2 journée début novembre + ateliers thématiques mi-novembre)

picton.marc@neuf.fr
vaillaut.mairie@yahoo.fr

.....
.....

AUTRES INFORMATIONS, COMMENTAIRES, SUGGESTIONS :

.....
.....
.....

Merci pour votre contribution !

CANDIDATURE TEPOS (Territoire Energie POSitive)

Syndicat du Pays de Maurienne

FORMULAIRE A COMPLETER dans la mesure des connaissances

A RETOURNER AVANT LE 10 NOVEMBRE 2016

par mail : contrat.pays@maurienne.fr

COMMUNE :

BONVILLARET

CONSOMMATION ANNUELLE D'ENERGIE de la commune (EDF/fuel/gaz/plaquette ou granulé bois...)

Type d'énergie	Consommation annuelle (2015 par ex)
granulé bois	12 t
EDF	37284 kWh
Fuel	1000 litres

PRODUCTION ANNUELLE D'ENERGIE RENOUVELABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Qui ?	Quantité ?

.....
.....
ACTION(S) ENGAGEE(S), EN COURS OU A VENIR, QUI CONTRIBUERONT AUX 2 OBJECTIFS TEPOS :

- RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE (ÉLECTRICITÉ, CHALEUR, MOBILITÉ, INDUSTRIE) ET
- ATTEINDRE L'ÉQUILIBRE ENTRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

.....
.....
.....
.....
.....
CALENDRIER PREVISIONNEL DE(S) ACTION(S) ET BUGJET ALLOUE

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
Installation de panneaux photovoltaïques en toiture (salle des fêtes) en 2018 - budget 30 k €

.....
ECONOMIE OU PRODUCTION D'ENERGIE ATTENDUES

.....
.....
.....
.....
COORDONNEES (@) DES ELUS/TECHNICIENS INTERSSES POUR PARTICIPER AUX ATELIERS DE PRÉPARATION DE LA STRATEGIE ET DU PLAN D'ACTIONS TEPOS DE TERRITOIRE *(une réunion d'une 1/2 journée début novembre + ateliers thématiques mi-novembre)*

.....
.....
.....
.....
.....
jdemonna2@gmail.com

.....
AUTRES INFORMATIONS, COMMENTAIRES, SUGGESTIONS :

.....
.....
.....
.....

Merci pour votre contribution !

CANDIDATURE TEPOS (Territoire Energie POSitive)

Syndicat du Pays de Maurienne

FORMULAIRE A COMPLETER dans la mesure des connaissances

A RETOURNER AVANT LE 10 NOVEMBRE 2016

par mail : contrat.pays@maurienne.fr

Communauté de communes Terra Modana

CONSOMMATION ANNUELLE D'ENERGIE de la commune (EDF/fuel/gaz/plaquette ou granulé bois...)

Chiffres pour les bâtiments suivants : Maison Cantonale, Piscine de Modane, STEP, cinéma Fourneaux, Gymnase du collègue

Type d'énergie	Consommation annuelle (2015)
EDF	Maison Cantonale : 34 104 kWh Piscine de Modane : 48 139 kWh STEP : 599 511 kWh Cinéma Fourneaux : 43 858 kWh Gymnase du collègue : 46 912 kWh
Fuel	Piscine de Modane : 60 351 litres Maison Cantonale : 0 STEP : 0 Cinéma Fourneaux : Gymnase du collègue :
Plaquettes forestières	Maison Cantonale : 139 Map Piscine de Modane : 0 map STEP : 228 map Cinéma Fourneaux : 0 Map Gymnase du collègue + Pépinière : 248

PRODUCTION ANNUELLE D'ENERGIE RENOUVELABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRA MODANA

Qui ?	Quantité ?
La Communauté de communes Terra Modana produit de la plaquette forestière en circuit court	2 000 MAP / an

La Communauté de communes Terra Modana développe depuis quelques années un service de transformation du bois en bois énergie sur le territoire en circuit court : le bois est récupéré sur les forêts publiques du territoire, et transformé à La Pratz, par les services de la Station d'Épuration (service de la CCTM). Les plaquettes forestières produites servent à alimenter les réseaux de chaleur et certains bâtiments publics : Maison cantonale, Réseau de chaleur de Fourneaux, Pépinière et Gymnase du collège, STEP. Cette année, une nouvelle chaufferie bois est installée aux abords de la piscine intercommunale de Modane. Elle alimentera la piscine de Modane, ainsi que des bâtiments municipaux à proximité : le bar du stade de foot, la maison médicale et le foyer logement. Cette chaufferie a été dimensionnée pour alimenter l'hôpital si un projet de restructuration voit le jour.

ACTION(S) ENGAGEE(S), EN COURS OU A VENIR, QUI CONTRIBUERONT AUX 2 OBJECTIFS TEPOS :

- REDUIRE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE (ELECTRICITE, CHALEUR, MOBILITE, INDUSTRIE) ET
- ATTEINDRE L'EQUILIBRE ENTRE LA CONSOMMATION D'ENERGIE ET LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

Réduire la consommation énergétique de la CCTM :

Dans le cadre du Contrat Espace Valléen précédent (2007 – 2013), un diagnostic énergétique des bâtiments a été mené sur certains bâtiments de la CCTM et sur certains bâtiments des stations d'Aussois, La Norma et Valfréjus. Les préconisations de ce rapport ont permis les travaux de 2016 sur la piscine intercommunale de Modane (remplacement des vitres, construction d'un sas d'entrée).

Sur le gymnase du collège, a été installé un système de régulation thermique, permettant une meilleure programmation du chauffage en fonction de l'occupation et de la nature des activités qui s'y déroulent, dans un but d'économie d'énergie. Il est projeté l'installation d'un même système dans la Maison Cantonale. La rénovation du toit de la Maison Cantonale en 2016 a permis d'améliorer l'isolation du bâtiment.

D'autres préconisations ont été apportés sur chacun des bâtiments concernés. Les projets issus de ces recommandations vous seront transmis dès que possible.

Au sein de la stratégie de développement touristique Haute Maurienne Vanoise Terra Modana, un projet de management de l'énergie des domaines skiables a été élaboré (voir fiche action en PJ).

Au sein de la stratégie de développement touristique Haute Maurienne Vanoise Terra Modana, un schéma de déplacements doit être élaboré à l'échelle des deux CC. Il doit permettre de définir les mobilités et les actions d'intérêt communautaire, et ainsi développer la mobilité douce et les mobilités actives sur le territoire (voir fiche action PJ).

Atteindre l'équilibre entre la consommation d'énergie et la production d'énergie renouvelable :

Les préconisations du diagnostic énergétique ont engendré également la construction d'une chaufferie bois pour la piscine intercommunale de Modane. Sur cette chaufferie, des panneaux photovoltaïques vont être installés pour fournir 35% des besoins de celle-ci en électricité.

La filière bois-énergie devrait se développer en récupérant du bois issu de l'exploitation des forêts privées du territoire (lien avec la Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc).

Suite à la politique de développement de la mobilité électrique de la CCTM (voiture électrique de service, location de VTTAE l'été, ...) une borne de recharge est en cours d'installation sur La Norma. Elle permettra de recharger deux véhicules en même temps. L'été, un système de rack à vélo et de rallonge permettra de recharger également des VAE / VTTAE.

La CCTM est engagée aux côtés du SPM dans le projet Hydrogène (voir délibération ci-jointe).

COORDONNEES (@) DES ELUS/TECHNICIENS INTERSESSES POUR PARTICIPER AUX ATELIERS DE PREPARATION DE LA STRATEGIE ET DU PLAN D' ACTIONS TEPOS DE TERRITOIRE *(une réunion d'une 1/2 journée début novembre + ateliers thématiques mi-novembre)*

Anne GUICHANE – chef de projet – a.guichane@canton-de-modane.com – pour le suivi général de ce projet.

D'autres chargés de missions pourront être associés en fonction des thématiques.

AUTRES INFORMATIONS, COMMENTAIRES, SUGGESTIONS :

.....
.....
.....
.....

Merci pour votre contribution !

CANDIDATURE TEPOS (Territoire Energie POSitive)

Syndicat du Pays de Maurienne

FORMULAIRE A COMPLETER dans la mesure des connaissances

A RETOURNER AVANT LE 10 NOVEMBRE 2016

par mail : contrat.pays@maurienne.fr

COMMUNE :

LE CHATEL.....

CONSOMMATION ANNUELLE D'ENERGIE de la commune (EDF/fuel/gaz/plaquette ou granulé bois...)

Type d'énergie	Consommation annuelle (2015 par ex)
Electricité (bâtiments communaux et éclairage public)	74 186 kWh
Fuel	7 800 l

PRODUCTION ANNUELLE D'ENERGIE RENOUVELABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Qui ?	Quantité ?
Des particuliers ont des centrales PV, des CESI De nombreux ménages ont des appareils indépendants de chauffage au bois	Non quantifié pour l'instant

ACTION(S) ENGAGÉE(S), EN COURS OU A VENIR, QUI CONTRIBUERONT AUX 2 OBJECTIFS TEPOS :

- REDUIRE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE (ELECTRICITE, CHALEUR, MOBILITE, INDUSTRIE) ET
- ATTEINDRE L'EQUILIBRE ENTRE LA CONSOMMATION D'ENERGIE ET LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

La commune a accueilli un stagiaire ASDER lors du précédent mandat afin de quantifier ses charges énergétiques et leur nature (juillet à octobre 2011).

La 1^{ère} mesure phare d'économie mise en place par la commune est d'éteindre l'éclairage public de 24h à 5h du matin (délibération du conseil municipal du 26 mars 2015).

Ensuite, elle a engagé des travaux d'amélioration thermique de ses bâtiments avec en 1^{er} lieu le remplacement des fenêtres du bâtiment Mairie-école par des fenêtres performantes avec volets.

Par ailleurs, la commune est engagée avec un opérateur privé dans un projet de micro-centrale hydro-électrique sur son territoire.

Toutefois, la commune du Châtel souhaite engagée de nouvelles actions.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE(S) ACTION(S) ET BUGJET ALLOUE

Court terme (2017 ou 2018) : isolation des combles du Bâtiment Mairie-école. Budget 20 000€HT

Terme intermédiaire : mise en place de panneaux solaires sur le bâtiment Mairie-école (expo sud, pas de masque, grande surface de toiture et de préau), qui comporte également des logements : une étude d'opportunité doit être réalisée par l'ASDER pour évaluer ce qui est le plus pertinent

Avant la fin du mandat : projet de renouvellement urbain sur une/des parcelles du chef-lieu avec un projet d'habitat intermédiaire (semi-groupé) exemplaire en matière de performance énergétique.

Terme intermédiaire : dans le cadre de la redynamisation du hameau du Villaret, un projet de mini réseau de chaleur avec chaufferie bois (en substitution de la chaudière fioul desservant actuellement les appartements communaux situés dans l'ancienne école)

ECONOMIE OU PRODUCTION D'ENERGIE ATTENDUES

Déjà constaté : Environ 4 000 kWh de moins sur l'éclairage public sur 2 mois (relevé de novembre – décembre)

Economies à venir suite réalisation nouveaux projets : à quantifier

COORDONNEES (@) DES ELUS/TECHNICIENS INTERSSES POUR PARTICIPER AUX ATELIERS DE PREPARATION DE LA STRATEGIE ET DU PLAN D' ACTIONS TEPOS DE TERRITOIRE (*une réunion d'une 1/2 journée début novembre + ateliers thématiques mi-novembre*)

Anne CHEVALLIER/ 06 62 48 31 36 / annechevallier@outlook.fr

AUTRES INFORMATIONS, COMMENTAIRES, SUGGESTIONS :

Merci pour votre contribution !

CANDIDATURE TEPOS (Territoire Energie POSitive)

Syndicat du Pays de Maurienne

FORMULAIRE A COMPLETER dans la mesure des connaissances

A RETOURNER AVANT LE 10 NOVEMBRE 2016

par mail : contrat.pays@maurienne.fr

COMMUNE :

Communauté de communes Cœur de Maurienne

CONSOMMATION ANNUELLE D'ENERGIE de la commune (EDF/fuel/gaz/plaquette ou granulé bois...)

Type d'énergie	Consommation annuelle (2015 par ex)

PRODUCTION ANNUELLE D'ENERGIE RENOUVELABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Qui ?	Quantité ?

ACTION(S) ENGAGÉE(S), EN COURS OU A VENIR, QUI CONTRIBUERONT AUX 2 OBJECTIFS TEPOS :

- REDUIRE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE (ELECTRICITE, CHALEUR, MOBILITE, INDUSTRIE) ET
 - ATTEINDRE L'EQUILIBRE ENTRE LA CONSOMMATION D'ENERGIE ET LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE
1. Utilisation de la source d'eau chaude de l'Echaillon » : stratégie de mise en exploitation, réalisation des études, du forage de reconnaissance et du réseau de chaleur reliant le site de l'Echaillon au centre nautique.
 2. Eclairage public zones d'activité => remplacement par leds
 3. Aides énergies renouvelables / rénovation énergétique pour les particuliers
 4. Installation de vélo-stations en libre-service / bornes de recharge et abris VAE
 5. Bâtiment des Chaudannes => Solid'art / chauffage géothermie

CALENDRIER PREVISIONNEL DE(S) ACTION(S) ET BUDGET ALLOUE

1. Utilisation de la source d'eau chaude de l'Echaillon :

Description de l'action :

La source de l'Echaillon émerge en rive droite de la rivière Arc, le long de la départementale sur la commune d'Hermillon, limitrophe à Saint Jean de Maurienne. Cette source n'a pas de statut particulier, mais elle a été exploitée de manière discontinue depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours.

D'accès facile, il existe un captage de quelques mètres, qui permet de mettre en avant une température constante de l'eau à 39°C et un débit de 17m³/h.

Le projet porté par la communauté de communes, est dans un premier temps de réaliser des études et un forage de reconnaissance, puis la réalisation d'un réseau reliant le site de l'Echaillon et le centre nautique, par une canalisation calorifugée enterrée d'environ 1300 m de longueur.

Intérêt économique et effets attendus :

L'étude et le forage devront confirmer que l'énergie de la source de l'Echaillon constitue un potentiel thermique important, renouvelable et facilement accessible.

Le centre nautique est ouvert toute l'année, son raccordement à la source de l'Echaillon, permettra de renforcer considérablement son autonomie énergétique et de réduire très fortement la part d'énergie fossile consommée pour son exploitation.

La consommation annuelle d'énergie pour le centre nautique est d'environ 1 000 000 de kWh, ce qui en fait le bâtiment le plus énergivore de toute la communauté de communes.

Le coût du projet est de 485 000 € HT.

Calendrier :

Le bureau d'étude a déjà été recruté.

En fonction des résultats du forage de reconnaissance et des études les travaux de la tranche conditionnelle pourraient commencer le premier trimestre 2017.

2. Eclairage public : moyen terme. Pas de budget défini pour le moment

3. Les aides pour l'efficacité énergétique et l'installation d'énergies renouvelables existent déjà. Le dispositif a été modifié en 2016, complétant le dispositif qui existait auparavant (axé uniquement sur les énergies renouvelables). Il s'adresse aux particuliers (cf. plaquette en pièce jointe). Le budget consacré cette année était de 35 000 € et les accords de subvention s'élèvent à 4207 €.

Il est prévu à minima sur la durée du PLH (soit jusqu'en 2022).

4. Installation de vélos stations / bornes de recharge et abris VAE : la CCCM a mis en place depuis 3 ans une subvention destinée aux particuliers qui s'équipent de VAE. Dans le prolongement, il faudra équiper le territoire d'abris équipés de bornes de recharge. C'est un projet à moyen terme non chiffré. A court terme (en 2017), la CCCM doit installer des abris vélos à Saint-Jean-de-Maurienne.

5. Bâtiment des Chaudannes : géothermie

Réhabilitation d'un bâtiment destiné à l'installation d'une structure à vocation économique et sociale, avec un système d'aquathermie pour le chauffage.

Projet prévu en 2017 (Maitrise d'œuvre est recrutée, consultation des entreprises en janvier 2017).

Coût total du projet = 908 145 € / Part chauffage/ ventilation / plomberie = 335 000 €.

Différents cofinancements attendus couvrant pour le moment 18,8% du cout total.

ECONOMIE OU PRODUCTION D'ENERGIE ATTENDUES

.....
.....
.....
.....

COORDONNEES (@) DES ELUS/TECHNICIENS INTERSESSES POUR PARTICIPER AUX ATELIERS DE PREPARATION DE LA STRATEGIE ET DU PLAN D'ACTIONS TEPOS DE TERRITOIRE (*une réunion d'une 1/2 journée début novembre + ateliers thématiques mi-novembre*)

.....
.....
.....
.....

AUTRES INFORMATIONS, COMMENTAIRES, SUGGESTIONS :

.....
.....
.....
.....

Merci pour votre contribution !

CANDIDATURE TEPOS (Territoire Energie POSitive)

Syndicat du Pays de Maurienne

FORMULAIRE A COMPLETER dans la mesure des connaissances

A RETOURNER AVANT LE 10 NOVEMBRE 2016

par mail : contrat.pays@maurienne.fr

COMMUNE :TERMIGNON

.....

CONSOMMATION ANNUELLE D'ENERGIE de la commune (EDF/fuel/gaz/plaquette ou granulé bois...)

Type d'énergie	Consommation annuelle (2015 par ex)
Granulé de bois	1644.56 € ht – (6.74T)
GAZ	13446.17 TTC gaz Salle Polyvalente
Fioul	3130.00TTC Fioul école
EDF	12180€TTC Maison de la Vanoise

PRODUCTION ANNUELLE D'ENERGIE RENOUVELABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Qui ?	Quantité ?

.....
.....
**ACTION(S) ENGAGEE(S), EN COURS OU A VENIR, QUI CONTRIBUERONT AUX
2 OBJECTIFS TEPOS :**

- REDUIRE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE (ELECTRICITE, CHALEUR, MOBILITE, INDUSTRIE) ET
- ATTEINDRE L'EQUILIBRE ENTRE LA CONSOMMATION D'ENERGIE ET LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

Installation de réducteurs de Tension associés à des programmeurs (horloge astronomique) sur l'ensemble de l'éclairage Public

- moins 30% de consommation + réduction des couts d'abonnement EDF

Rénovation du bâtiment d'accueil du Camping

- Isolation Extérieur des murs et de la Toiture (RT2012)
- changement de la chaudière par une chaudière à condensation - Gain de consommation de Gaz pour le chauffage du bâtiment et la production d'eau chaude (non évalué car les travaux sont en cours de réception)

Rénovation du bâtiment de la Mairie

- Isolation intérieur et extérieur via des isolants naturels (laine de bois) Conforme et supérieur à la RT 2005 réno
- Installation d'une chaudière à Pellets + gestionnaire d'énergies
- gains de consommation énergétique par rapport à la surface chauffée (Augmentation de la surface chauffée)
- Utilisation d'énergie « propre »

Mise en place en 2012 d'une navette à traction animal

- Bilan carbone divisé par 3
 - Attractivité et fréquentation multipliées par 3 (de 5000 à 15000 utilisateurs)
-

CALENDRIER PREVISIONNEL DE(S) ACTION(S) ET BUGJET ALLOUE

Mise en place d'une « centrale » de méthanisation

Isolation extérieur de la Maison de la Vanoise

Rénovation de la salle polyvalente

Isolation

Panneaux solaires

Chauffage biomasse

.....
.....
.....

ECONOMIE OU PRODUCTION D'ENERGIE ATTENDUES

Economie de consommation de chauffage de la salle polyvalente et la maison de la Vanoise
Production non estimée à ce jour

.....
.....
.....
.....

**COORDONNEES (@) DES ELUS/TECHNICIENS INTERSESSES POUR PARTICIPER
AUX ATELIERS DE PREPARATION DE LA STRATEGIE ET DU PLAN D' ACTIONS
TEPOS DE TERRITOIRE** *(une réunion d'une 1/2 journée début novembre + ateliers
thématiques mi-novembre)*

M. le Maire – Rémi ZANATTA mairie@termignon.net

M. BURDIN Grégory adjoint au maire (méthanisation) mairie@termignon.net

M. BOUDET Jérôme - responsable Technique mairie@termignon.net

.....
.....
.....
.....

AUTRES INFORMATIONS, COMMENTAIRES, SUGGESTIONS :

.....
.....
.....
.....

Merci pour votre contribution !



AERE
Alternatives pour l'énergie, les énergies renouvelables et l'environnement



CANDIDATURE TEPOS (Territoire Energie POSitive)

Syndicat du Pays de Maurienne

FORMULAIRE A COMPLETER dans la mesure des connaissances

A RETOURNER AVANT LE 10 NOVEMBRE 2016

par mail : contrat.pays@maurienne.fr

COMMUNE : St ALBAN D'HERTIÈRES

CONSOMMATION ANNUELLE D'ÉNERGIE de la commune (EDF/fuel/gaz/plaquette ou granulé bois...)

Type d'énergie	Consommation annuelle (2015 par ex)
EDF	23 MW
FUEL	3500 Litres -
GAZ -	1 Bouteille Propane 35 Kg.

PRODUCTION ANNUELLE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Qui ?	Quantité ?
SOREA / CN'AIR Barrage de Clarin	?

.....
.....

ACTION(S) ENGAGEE(S), EN COURS OU A VENIR, QUI CONTRIBUERONT AUX 2 OBJECTIFS TEPOS :

- REDUIRE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE (ELECTRICITE, CHALEUR, MOBILITE, INDUSTRIE) ET
- ATTEINDRE L'EQUILIBRE ENTRE LA CONSOMMATION D'ENERGIE ET LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

...Projet de construction d'une nouvelle école.....
.....
.....
.....

CALENDRIER PREVISIONNEL DE(S) ACTION(S) ET BUGJET ALLOUE

...A l'Etude.....
.....
.....
.....

ECONOMIE OU PRODUCTION D'ENERGIE ATTENDUES

...A l'Etude.....
.....
.....
.....

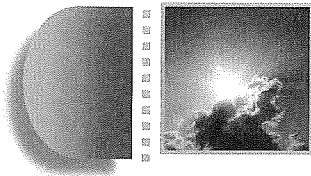
COORDONNEES (@) DES ELUS/TECHNICIENS INTERSSES POUR PARTICIPER AUX ATELIERS DE PREPARATION DE LA STRATEGIE ET DU PLAN D'ACTION TEPOS DE TERRITOIRE (une réunion d'une 1/2 journée début novembre + ateliers thématiques mi-novembre)

.....
.....
.....
.....

AUTRES INFORMATIONS, COMMENTAIRES, SUGGESTIONS :

.....
.....
.....
.....

Merci pour votre contribution !



AERE
Alternatives pour l'énergie, les énergies renouvelables et l'environnement



CANDIDATURE TEPOS (Territoire Energie POSitive)

Syndicat du Pays de Maurienne

FORMULAIRE A COMPLETER dans la mesure des connaissances

A RETOURNER AVANT LE 10 NOVEMBRE 2016

par mail : contrat.pays@maurienne.fr

COMMUNE :

.....LANSLEYILLARD.....

CONSOMMATION ANNUELLE D'ENERGIE de la commune (EDF/fuel/gaz/plaquette ou granulé bois...)

Type d'énergie	Consommation annuelle (2015 par ex)
<i>Electricité</i>	<i>117 275,73 €</i>
<i>gaz</i>	<i>38 653,94 €</i>
<i>Feuil</i>	<i>7 123,20 €</i>

PRODUCTION ANNUELLE D'ENERGIE RENOUVELABLE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Qui ?	Quantité ?
<i>néant</i>	

.....
.....
ACTION(S) ENGAGEE(S), EN COURS OU A VENIR, QUI CONTRIBUERONT AUX 2 OBJECTIFS TEPOS :

- REDUIRE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE DU TERRITOIRE (ELECTRICITE, CHALEUR, MOBILITE, INDUSTRIE) ET
- ATTEINDRE L'EQUILIBRE ENTRE LA CONSOMMATION D'ENERGIE ET LA PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

..... *Neant*

.....
.....
CALENDRIER PREVISIONNEL DE(S) ACTION(S) ET BUGJET ALLOUE

..... *Neant*

.....
.....
ECONOMIE OU PRODUCTION D'ENERGIE ATTENDUES

.....
.....
COORDONNEES (@) DES ELUS/TECHNICIENS INTERSESSES POUR PARTICIPER AUX ATELIERS DE PREPARATION DE LA STRATEGIE ET DU PLAN D'ACTIONS TEPOS DE TERRITOIRE *(une réunion d'une 1/2 journée début novembre + ateliers thématiques mi-novembre)*

..... *M. le Maire de LANSLEVILLARD*

..... *marie.@lanslevillard.fr*

.....
.....
AUTRES INFORMATIONS, COMMENTAIRES, SUGGESTIONS :

.....
.....
Merci pour votre contribution !



SYNDICAT
Pays de Maurienne
SAVOIE



Formulaires et autorisations de partage des données des partenaires

**Transmission des données de consommation et de production d'énergie
dans le cadre de la démarche TEPOS du Syndicat du Pays de Maurienne**

Je, soussigné Philippe DEYMONNAZ, agissant en qualité de Responsable de Site de la Société Finder Composants m'engage à fournir au Syndicat du Pays de Maurienne, dans le strict cadre de son projet TEPOS (territoire à énergie positive), les données énergétiques utiles à la conception de projets contribuant aux objectifs TEPOS, et notamment la consommation énergétique annuelle de l'entreprise, par type d'énergie.

J'autorise l'OREGES à transmettre ces données au Syndicat du Pays de Maurienne, qui s'engage en contre partie à maintenir la stricte confidentialité de ces données et à m'associer aux travaux menés dans le cadre de la démarche TEPOS du territoire.

Fait à : Saint Jean de Maurienne

Le : 28 octobre 2016


FINDER COMPOSANTS S.A.S
Av. d'Italie - Z.I. du Pré de la Garde
73300 ST JEAN DE MAURIENNE
Tél. 04 79 59 94 01 - Fax 04 79 59 93 76

FINDER COMPOSANTS S.A.S

Société par Actions Simplifiée au capital de 910 000 €
Siège social: Avenue d'Italie - Z.I. du pré de la garde
73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE - Tél. +33/04.79.59.94.01 - Fax +33/04.79.59.93.76
Code SIRET 384 421 517 00010 - Code APE-NAF: 2712 Z - Internet : www.finder.fr
R.C.S. CHAMBERY: 384 421 517 - N° T.V.A. Intracommunautaire : FR 38 384 421 517

**Transmission des données de consommation et de production d'énergie
dans le cadre de la démarche TEPOS du Syndicat du Pays de Maurienne**

Je, soussigné Philippe DEYMONNAZ, agissant en qualité de Responsable Logistique de la Société Finder France m'engage à fournir au Syndicat du Pays de Maurienne, dans le strict cadre de son projet TEPOS (territoire à énergie positive), les données énergétiques utiles à la conception de projets contribuant aux objectifs TEPOS, et notamment la consommation énergétique annuelle de l'entreprise, par type d'énergie.

J'autorise l'OREGES à transmettre ces données au Syndicat du Pays de Maurienne, qui s'engage en contre partie à maintenir la stricte confidentialité de ces données et à m'associer aux travaux menés dans le cadre de la démarche TEPOS du territoire.

Fait à : Saint Jean de Maurienne

Le : 28 octobre 2016



FINDER France Sarl
BP 40 - ZI du Pré de la Garde
73302 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE Cedex
Tél. 04 79 83 27 27 - Fax 04 79 59 80 04
www.finder.fr
SIRET 338 293 467 00035 - APE 4669 A

FINDER FRANCE SARL

SARL au capital de 240 000 €

Siège social : **BP 40 - AVENUE D'ITALIE - ZONE INDUSTRIELLE DU PRE DE LA GARDE**
73302 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE CEDEX - Tél. 04.79.83.27.27 - Fax 04.79.59.80.04
Code SIRET 338 293 467 00035 - Code A.P.E. : 4669 A - TVA FR 65 338 293 467



AERE
Alternatives pour l'énergie, les énergies renouvelables et l'environnement

CANDIDATURE TEPOS (Territoire Energie POSitive)

Syndicat du Pays de Maurienne

FORMULAIRE A COMPLETER et à nous retourner avant le 10 novembre 2016

par mail : contrat.pays@maurienne.fr

NOM DE LA STRUCTURE :

...SAS ZERAPP (INTERMARCHÉ SAINT-E. MARIE DE CUINÉS)...

Contact (nom, prénom, mail, tel) :

...CORDAT Bruno - 06 80 93 62 21
...bcordat@orange.fr

CONSOMMATION ANNUELLE D'ENERGIE (EDF/fuel/gaz/plaquette ou granulé bois...)

Type d'énergie	Consommation annuelle (2014 par ex)
ELECTRICITE	Conso 2015 : 1149 501 Kw
PAS DE FUEL, GAZ, STE.	_____
_____	_____
_____	_____

Si connu : POTENTIEL DE RECUPERATION D'ENERGIE FATALE

.....
.....
.....
.....

Le cas échéant : PRODUCTION ANNUELLE D'ENERGIE RENOUVELABLE

Type	Combien ?

Si connu : EMISSION ANNUELLE DE GAZ A EFFET DE SERRE :

.....
.....

ACTION(S) ENGAGEE(S), EN COURS OU A VENIR QUI CONTRIBUERONT AUX OBJECTIFS TEPOS, ainsi que les économies d'énergie ou la production d'énergie renouvelable correspondantes :

- réduire la consommation énergétique du territoire (électricité, chaleur, mobilité, industrie)
- atteindre l'équilibre entre la consommation d'énergie et la production d'énergie renouvelable

- ① Passage luminaires T5 en LED
- ② Utilisation de la lumière naturelle dans le cadre de nouveaux travaux

PROJETS OU PISTES D'ACTIONS

1) G.V. plus haut
.....
.....
.....

AUTRES INFORMATIONS, COMMENTAIRES, SUGGESTIONS :

.....
.....
.....

Merci pour votre contribution !

Autorisation de transmission des données énergie en page suivante

**Transmission des données de consommation et de production d'énergie
dans le cadre de la démarche TEPOS du Syndicat du Pays de Maurienne**

Je, soussigné *Bruno CARPAT*, agissant en qualité de
P.D.G. de la SAS ZERAPP, m'engage
à fournir au Syndicat du Pays de Maurienne, dans le strict cadre de son projet TEPOS
(territoire à énergie positive), les données énergétiques utiles à la conception de projets
contribuant aux objectifs TEPOS, et notamment la consommation énergétique annuelle de
l'entreprise, par type d'énergie.

J'autorise l'OREGES à transmettre ces données au Syndicat du Pays de Maurienne, qui
s'engage en contre partie à maintenir la stricte confidentialité de ces données et à m'associer
aux travaux menés dans le cadre de la démarche TEPOS du territoire.

Fait à : *Ste Marie de Cuines*

le : *07/11/16*



SAS ZERAPP
Entreprise Indépendante
73130 STE MARIE de CUINES
Tél. : 04.79.56.26.51
SIRET : 401 090 519 00026 - APE 4711 D



CANDIDATURE TEPOS (Territoire Energie POSitive)

Syndicat du Pays de Maurienne

FORMULAIRE A COMPLETER et à nous retourner avant le 10 novembre 2016

par mail : contrat.pays@maurienne.fr

NOM DE LA STRUCTURE

SARL Restauration à Domicile Bertino Viard

Contact (nom, prénom, mail, tel) :

Bertino Emmanuelle restauadom@orange.fr

CONSOMMATION ANNUELLE D'ENERGIE (EDF/fuel/gaz/plaquette ou granulé bois...)

Type d'énergie	Consommation annuelle (2014 par ex)
Electricité	44797 KW
Propane gaz	2990 litres

Si connu : POTENTIEL DE RECUPERATION D'ENERGIE FATALE

.....
.....
.....
.....

Le cas échéant : PRODUCTION ANNUELLE D'ENERGIE RENOUVELABLE

Type	Combien ?

Si connu : EMISSION ANNUELLE DE GAZ A EFFET DE SERRE :

.....
.....

ACTION(S) ENGAGEE(S), EN COURS OU A VENIR QUI CONTRIBUERONT AUX OBJECTIFS TEPOS, ainsi que les économies d'énergie ou la production d'énergie renouvelable correspondantes :

- réduire la consommation énergétique du territoire (électricité, chaleur, mobilité, industrie)
- atteindre l'équilibre entre la consommation d'énergie et la production d'énergie renouvelable

.....
.....
.....
.....
.....

PROJETS OU PISTES D' ACTIONS

.....
.....
.....
.....

AUTRES INFORMATIONS, COMMENTAIRES, SUGGESTIONS :

.....
.....
.....
.....

Merci pour votre contribution !

Autorisation de transmission des données énergie en page suivante

**Transmission des données de consommation et de production d'énergie
dans le cadre de la démarche TEPOS du Syndicat du Pays de Maurienne**

Je, soussigné Emmanuelle BERTINO, agissant en qualité de co-gérante, m'engage à fournir au Syndicat du Pays de Maurienne, dans le strict cadre de son projet TEPOS (territoire à énergie positive), les données énergétiques utiles à la conception de projets contribuant aux objectifs TEPOS, et notamment la consommation énergétique annuelle de l'entreprise, par type d'énergie.

J'autorise l'OREGES à transmettre ces données au Syndicat du Pays de Maurienne, qui s'engage en contre partie à maintenir la stricte confidentialité de ces données et à m'associer aux travaux menés dans le cadre de la démarche TEPOS du territoire.

Fait à : ...St Julien

le :.....27 octobre 2016.....



REÇU LE

07 NOV. 2016

SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE

A l'attention de M. Yves DURBET

C.A.R. – Bât.B – Avenue d'Italie – B.P. 82

73303 SAINT JEAN DE MAURIENNE CEDEX

V/Réf. :
N/Réf. :
Affaire suivie par :
Objet : **Démarche TEPOS du SPM**

St Jean de Maurienne, le 7 novembre 2016

Monsieur le Président,

Votre courrier en date du 17 octobre 2016 a retenu toute notre attention. En effet, tout récemment certifiée ISO14001, notre entreprise intervenant dans le domaine de l'Energie, attache une importance grandissante à l'environnement en général et à l'empreinte énergétique sur ce dernier de nos activités comme de nos réalisations.

De manière plus pratique et avec un recul de trois années, la consommation de carburant (diesel) des véhicules de l'entreprise est d'environ 180 000 litres. Par ailleurs, les consommations électrique (compris atelier de métallerie) et de chauffage (gaz) sont respectivement de 250 MWh et 530 MWh. Ces chiffres sont naturellement très élevés mais correspondent à un bâti à bout de souffle. Le projet de transfert à fin 2017 du site de Saint-Jean (regroupé avec celui de La Bâthie) dans un bâtiment neuf au standard RT2012 vise aussi à améliorer ce constat environnemental.

Espérant avoir répondu à votre demande et démontrer l'intérêt et l'implication concrète d'Yvroud dans la démarche TEPOS du territoire mauriennais,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments très distingués.

Christophe ROBIN
Directeur Général



AERE
Alternatives pour l'énergie, les énergies renouvelables et l'environnement

CANDIDATURE TEPOS (Territoire Energie POSitive)

Syndicat du Pays de Maurienne

FORMULAIRE A COMPLETER et à nous retourner avant le 10 novembre 2016

par mail : contrat.pays@maurienne.fr

NOM DE LA STRUCTURE :

.....HOTEL IBIS BUDGET SAINT JEAN DE MAURIENNE

Contact (nom, prénom, mail, tel) :

.....HENRI BULYEZ

.....henri.bulyez@maranathahotels.com / HG375-RE@accor.com

CONSOMMATION ANNUELLE D'ENERGIE (EDF/fuel/gaz/plaquette ou granulé bois...)

Type d'énergie	Consommation annuelle (2014 par ex)
Electricité	91650 Kwh
Gas	306700 Kwh

Si connu : POTENTIEL DE RECUPERATION D'ENERGIE FATALE

.....
.....
.....
.....

Le cas échéant : PRODUCTION ANNUELLE D'ENERGIE RENOUVELABLE

Type	Combien ?

Si connu : EMISSION ANNUELLE DE GAZ A EFFET DE SERRE :

.....
.....

ACTION(S) ENGAGEE(S), EN COURS OU A VENIR QUI CONTRIBUERONT AUX OBJECTIFS TEPOS, ainsi que les économies d'énergie ou la production d'énergie renouvelable correspondantes :

- réduire la consommation énergétique du territoire (électricité, chaleur, mobilité, industrie)
- atteindre l'équilibre entre la consommation d'énergie et la production d'énergie renouvelable

.....
.....
.....
.....

PROJETS OU PISTES D' ACTIONS

.....
.....
.....

AUTRES INFORMATIONS, COMMENTAIRES, SUGGESTIONS :

.....
.....
.....

Merci pour votre contribution !

Autorisation de transmission des données énergie en page suivante

**Transmission des données de consommation et de production d'énergie
dans le cadre de la démarche TEPOS du Syndicat du Pays de Maurienne**

Je, soussigné HENRI BULYEZ, agissant en qualité de
DIRECTEUR de l'HOTEL PAYS de Ste Marie de CUINES, m'engage
à fournir au Syndicat du Pays de Maurienne, dans le strict cadre de son projet TEPOS
(territoire à énergie positive), les données énergétiques utiles à la conception de projets
contribuant aux objectifs TEPOS, et notamment la consommation énergétique annuelle de
l'entreprise, par type d'énergie.

J'autorise l'OREGES à transmettre ces données au Syndicat du Pays de Maurienne, qui
s'engage en contre partie à maintenir la stricte confidentialité de ces données et à m'associer
aux travaux menés dans le cadre de la démarche TEPOS du territoire.

Fait à : STE MARIE

le : 07/11/2016





CANDIDATURE TEPOS (Territoire Energie POSitive)

Syndicat du Pays de Maurienne

FORMULAIRE A COMPLETER et à nous retourner avant le 10 novembre 2016

par mail : contrat.pays@maurienne.fr

NOM DE LA STRUCTURE :

Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc et Groupements agricoles de Maurienne (GDA Moyenne Maurienne et GIDA Haute-Maurienne)

Contact (nom, prénom, mail, tel) :

Claire MIARD, claire.miard@smb.chambagri.fr – 06 50 19 15 65

Martin SCHOCH, martin.schoch@smb.chambagri.fr – 06 50 19 14 65

CONSOMMATION ANNUELLE D'ENERGIE (EDF/fuel/gaz/plaquette ou granulé bois...)

Type d'énergie	Consommation annuelle (2014 par ex)

Si connu : POTENTIEL DE RECUPERATION D'ENERGIE FATALE

.....
.....
.....
.....

Le cas échéant : PRODUCTION ANNUELLE D'ENERGIE RENOUVELABLE

Type	Combien ?

Si connu : EMISSION ANNUELLE DE GAZ A EFFET DE SERRE :

.....
.....

ACTION(S) ENGAGEE(S), EN COURS OU A VENIR QUI CONTRIBUERONT AUX OBJECTIFS TEPOS, ainsi que les économies d'énergie ou la production d'énergie renouvelable correspondantes :

- réduire la consommation énergétique du territoire (électricité, chaleur, mobilité, industrie)
- atteindre l'équilibre entre la consommation d'énergie et la production d'énergie renouvelable

- étude de faisabilité en cours pour un projet de méthanisation collectif en Haute-Maurienne (Sollières Sardières, Bramans, Termignon, Lanslebourg, Lanslevillard)

- réflexion sur des échanges de foncier agricole pour optimiser les usages, réduire les déplacements (moins de tracteurs sur les routes), pour améliorer l'autonomie fourragère (possibilité de faire 2 coupes de foin au lieu d'une car gain de temps) et donc réduire les achats de foin extérieurs (moins de transport par camion en provenance des Hautes Alpes).

- Schéma de desserte forestière pour gérer la forêt privée et sortir du bois énergie local (Sur communauté de commune Terra Modana)

PROJETS OU PISTES D'ACTIONS

- Panneaux photovoltaïques sur bâtiments agricoles, notamment sur les bâtiments en zones agricoles existantes (Lanslebourg, Aussois) ou en construction (Termignon). Recherche d'investisseurs pour faire de la location de toiture ou pour co-investir.

- Réflexions sur le compostage du fumier pour réduire les volumes à épandre, et donc la consommation des tracteurs pour le transport et l'épandage du compost
- Proposition de travailler sur le développement d'équipements économes en énergie à la ferme et d'équipements pour produire des énergies renouvelables (pré-refroidisseur de lait, récupérateurs de chaleur, chauffe-eau solaire thermique, chaudière bois énergie...)

AUTRES INFORMATIONS, COMMENTAIRES, SUGGESTIONS :

.....
.....
.....
.....

Merci pour votre contribution !

Autorisation de transmission des données énergie en page suivante

**Transmission des données de consommation et de production d'énergie
dans le cadre de la démarche TEPOS du Syndicat du Pays de Maurienne**

Je, soussigné, agissant en qualité de, m'engage à fournir au Syndicat du Pays de Maurienne, dans le strict cadre de son projet TEPOS (territoire à énergie positive), les données énergétiques utiles à la conception de projets contribuant aux objectifs TEPOS, et notamment la consommation énergétique annuelle de l'entreprise, par type d'énergie.

J'autorise l'OREGES à transmettre ces données au Syndicat du Pays de Maurienne, qui s'engage en contre partie à maintenir la stricte confidentialité de ces données et à m'associer aux travaux menés dans le cadre de la démarche TEPOS du territoire.

Fait à :

le :

CANDIDATURE TEPOS (Territoire Energie POSitive)

Syndicat du Pays de Maurienne

FORMULAIRE A COMPLETER et à nous retourner avant le 10 novembre 2016

par mail : contrat.pays@maurienne.fr

NOM DE LA STRUCTURE :

Tunnel Euralpin Lyon Turin (TELT SAS)

Contact (nom, prénom, mail, tel) :

VIAT Simon simon.viat@telt-sas.com 04 79 68 56 66

DARMENDRAIL Xavier xavier.darmendrail@telt-sas.com 04 79 83 59 01

CONSOMMATION ANNUELLE D'ENERGIE (EDF/fuel/gaz/plaquette ou granulé bois...)

Type d'énergie	Consommation annuelle (2014 par ex)

Si connu : POTENTIEL DE RECUPERATION D'ENERGIE FATALE

Les eaux drainées par le futur tunnel de base constituent une ressource d'énergie géothermique stable toute l'année, aussi bien au niveau du débit que de la température. Cette ressource sera disponible au portail ouest du tunnel de base à partir de 2025 environ. Les prévisions estiment un débit d'environ 350 L/s à une température située entre 19 et 20 °C.

Le cas échéant : PRODUCTION ANNUELLE D'ENERGIE RENOUVELABLE

Type	Combien ?

Si connu : EMISSION ANNUELLE DE GAZ A EFFET DE SERRE :

.....
.....

ACTION(S) ENGAGEE(S), EN COURS OU A VENIR QUI CONTRIBUERONT AUX OBJECTIFS TEPOS, ainsi que les économies d'énergie ou la production d'énergie renouvelable correspondantes :

- réduire la consommation énergétique du territoire (électricité, chaleur, mobilité, industrie)
- atteindre l'équilibre entre la consommation d'énergie et la production d'énergie renouvelable

Des discussions avec la ville de Saint-Jean-de-Maurienne ont engagées autour de la possible utilisation des futures eaux d'exhaure du tunnel comme source d'énergie pour un réseau de chaleur urbain. Le potentiel énergétique s'élève à environ 6 MW_{th}. Dans un réseau de chaleur urbain, environ 13 GWh/an peuvent être produits uniquement par la ressource géothermique, et davantage pour un grand réseau avec une part plus importante d'appoint énergétique.

PROJETS OU PISTES D' ACTIONS

D'autres utilisations sont possibles pour cette ressource géothermique basse température : elle pourrait contribuer au projet d'établissement thermal mené par la communauté de communes Cœur de Maurienne. Une telle ressource pourrait aussi être utilisée pour du séchage de bois, de l'aquaculture, des serres chauffées, ...

AUTRES INFORMATIONS, COMMENTAIRES, SUGGESTIONS :

Il est également précisé que le projet Lyon-Turin, en offrant une ligne ferroviaire performante à profil de plaine, permettra d'importantes économies d'énergie sur le transport de marchandises transitant par la Maurienne, pour le fret actuel et surtout grâce au report modal de la route vers le fer.

Merci pour votre contribution !

Autorisation de transmission des données énergie en page suivante

CANDIDATURE TEPOS (Territoire Energie POSitive)

Syndicat du Pays de Maurienne

FORMULAIRE A COMPLETER et à nous retourner avant le 10 novembre 2016

par mail : contrat.pays@maurienne.fr

NOM DE LA STRUCTURE :

Chantier SMP4 - Lyon Turin Ferroviaire – Plan de Saussaz – 73140 Saint Martin la Porte

Contact (nom, prénom, mail, tel) :

Directeur de Projet : Florent MARTIN Florent.MARTIN@spiebatignolles.fr

Chargé Environnement : Xavier de CHAMPS xavier.dechamps@eiffage.com

CONSOMMATION ANNUELLE D'ENERGIE (EDF/fuel/gaz/plaquette ou granulé bois...)

Type d'énergie	Consommation annuelle (année 2015)
Electricité (EDF / Synergie Maurienne)	8 490 MWh
GNR (Gazole non routier)	363 538 litres
Gazole	87 119 litres
Gaz naturel	0

Si connu : POTENTIEL DE RECUPERATION D'ENERGIE FATALE

Pistes potentielles de récupération d'énergie (sous réserve de faisabilité technique et économique) :

- Chaleur présente dans les eaux d'exhaure pompées vers la surface (à évaluer en fonction de l'avancement du tunnelier et des températures d'eau des nappes traversées)
- Chaleur contenue dans l'eau du circuit de refroidissement du tunnelier (moteurs électriques), traitée dans les « chillers » disposés sur la plateforme de surface
- Chaleur contenue dans l'air extrait par la ventilation de la galerie

Le délai d'exécution du chantier SMP4 est fixé à 2022 (fin 2018 pour la partie de tunnel de 9 km réalisée au tunnelier).

Le cas échéant : PRODUCTION ANNUELLE D'ENERGIE RENOUEVELABLE

Type	Combien ?
Electricité	Part d'électricité d'origine hydraulique : à estimer avec Synergie Maurienne (centrales hydroélectriques sur l'Arc).

Si connu : EMISSION ANNUELLE DE GAZ A EFFET DE SERRE :

ACTION(S) ENGAGEE(S), EN COURS OU A VENIR QUI CONTRIBUERONT AUX OBJECTIFS TEPOS, ainsi que les économies d'énergie ou la production d'énergie renouvelable correspondantes :

- réduire la consommation énergétique du territoire (électricité, chaleur, mobilité, industrie)
- atteindre l'équilibre entre la consommation d'énergie et la production d'énergie renouvelable
- Production d'énergie électrique à partir des 4 groupes électrogènes de secours (puissance totale : 6 MW) : RTE a besoin d'installations complémentaires de production dites RR (Réserves Rapides) pour faire face à la demande d'électricité lors des pics de consommation. Convention en cours de mise au point avec les différents intervenants : RTE / Novawatt et Synergie Maurienne.

PROJETS OU PISTES D'ACTIONS

- Surveillance périodique des relevés d'énergie pour optimiser les consommations de chaque partie d'ouvrage (pompages, ventilations) et donc l'efficacité énergétique.
- Maintenance et entretien des dispositifs de pompage et de ventilation pour minimiser les consommations d'énergie électrique pendant toute la période de chantier.
- Projet de mise en place d'une éolienne (étude de faisabilité en cours) sur le site de dépôt Illaz, pour alimenter les installations de chantier en énergie renouvelable.
- Panneaux photovoltaïques en phase de production sur la toiture de l'usine à voussoirs des Œillettes (gestionnaire : Communauté de Communes Maurienne Galibier).

AUTRES INFORMATIONS, COMMENTAIRES, SUGGESTIONS :

Le chantier « LTF SMP4 » consiste en une activité industrielle provisoire, qui se caractérise par un planning de travaux très limité dans le temps (4 ans), avec ses propres obligations énergétiques immédiates. Cependant, nous nous efforçons d'inscrire toutes nos actions de travaux dans une démarche globale d'optimisation énergétique, dans la mesure de nos obligations réglementaires et contractuelles, et dans le respect de nos possibilités techniques et financières.

Merci pour votre contribution !

Autorisation de transmission des données énergie en page suivante

**Transmission des données de consommation et de production d'énergie
dans le cadre de la démarche TEPOS du Syndicat du Pays de Maurienne**

Je, soussigné Florent MARTIN, agissant en qualité de Directeur de projet, m'engage à fournir au Syndicat du Pays de Maurienne, dans le strict cadre de son projet TEPOS (territoire à énergie positive), les données énergétiques utiles à la conception de projets contribuant aux objectifs TEPOS, et notamment la consommation énergétique annuelle de l'entreprise, par type d'énergie.

J'autorise l'OREGES à transmettre ces données au Syndicat du Pays de Maurienne, qui s'engage en contre partie à maintenir la stricte confidentialité de ces données et à m'associer aux travaux menés dans le cadre de la démarche TEPOS du territoire.

Fait à Saint Martin la Porte

Le 15/11/16

Florent MARTIN
Directeur de projet

EIFFAGE GÉNIE CIVIL
Chantier SMP4
Lieu dit "Plan de la Saussaz"
73140 SAINT MARTIN DE LA PORTE
N° SIRET 352 745 749 00163

CANDIDATURE TEPOS (Territoire Energie POSitive)

Syndicat du Pays de Maurienne

FORMULAIRE A COMPLETER et à nous retourner avant le 10 novembre 2016

par mail : contrat.pays@maurienne.fr

NOM DE LA STRUCTURE :

SOREA

Contact (nom, prénom, mail, tel) :



Frédéric MARCHAND
Directeur Général
06 27 79 34 93

6, rue porte Martel
ZAC du Pré de Pâques - 73 870 Saint-Julien Montdenis
Tel. 04 79 64 02 11 - Fax 04 79 83 20 77

www.sorea-maurienne.fr



CONSOMMATION ANNUELLE D'ENERGIE (EDF/fuel/gaz/plaquette ou granulé bois...)

Type d'énergie	Consommation annuelle (2014 par ex)
Electricité <ul style="list-style-type: none"> Clients SOREA (desserte) 	<ul style="list-style-type: none"> Industriels et « gros » professionnels (tarifs jaunes et verts) : environ 60 GWh/an Petits professionnels (tarifs bleus pros) : environ 20 GWh/an Résidentiels (tarifs bleus rés.) : environ 40 GWh/an

Si connu : POTENTIEL DE RECUPERATION D'ENERGIE FATALE

NEANT

Le cas échéant : PRODUCTION ANNUELLE D'ENERGIE RENEUVELABLE

Type	Combien ?												
Hydraulique <ul style="list-style-type: none"> • Clapeys St Jean • St-Léger • St-Julien • Neuvachette 	Environ 30 GWh <table border="1"> <tr> <td>2011</td> <td>10 954 365 kWh</td> </tr> <tr> <td>2012</td> <td>15 669 395 kWh</td> </tr> <tr> <td>2013</td> <td>31 091 167 kWh</td> </tr> <tr> <td>2014</td> <td>28 297 064 kWh</td> </tr> <tr> <td>2015</td> <td>26 377 583 kWh</td> </tr> <tr> <td>2016 (à fin oct.)</td> <td>28 642 825 kWh</td> </tr> </table>	2011	10 954 365 kWh	2012	15 669 395 kWh	2013	31 091 167 kWh	2014	28 297 064 kWh	2015	26 377 583 kWh	2016 (à fin oct.)	28 642 825 kWh
2011	10 954 365 kWh												
2012	15 669 395 kWh												
2013	31 091 167 kWh												
2014	28 297 064 kWh												
2015	26 377 583 kWh												
2016 (à fin oct.)	28 642 825 kWh												
Solaire <ul style="list-style-type: none"> • Toutes les installations raccordées au périmètre GRD SOREA 	Environ 2 GWh/an <p>2013 : 1 505 367 kWh</p> <p>2014 : 1 689 317 kWh</p> <p>2015 : 1 915 335 kWh</p>												

Si connu : EMISSION ANNUELLE DE GAZ A EFFET DE SERRE :

.....

.....

ACTION(S) ENGAGEE(S), EN COURS OU A VENIR QUI CONTRIBUERONT AUX OBJECTIFS TEPOS, ainsi que les économies d'énergie ou la production d'énergie renouvelable correspondantes :

- réduire la consommation énergétique du territoire (électricité, chaleur, mobilité, industrie)
 - *Diagnostic énergétique chez les clients*
 - *Rénovation éclairage (tertiaire/industrie/collectivités) : solutions LED et réducteur de tension (« Varilum » pour Eclairage public*
 - *Potentiel de réduction de consommation électrique estimé entre 5 à 10 GWh annuel pour la Maurienne*
- atteindre l'équilibre entre la consommation d'énergie et la production d'énergie renouvelable
 - *Projets de production hydroélectrique :*
 - *Albiez (Pradin) : 1500 kW, 5.2 GWh, mise en service prévisible : printemps 2018*
 - *Valloirette : 2960 kW, 11,6 GWh, mise en service prévisible : printemps 2019*
 - *Projet de STEP Albiez-St-Jean de Maurienne (horizon post 2020)*
 - *Projets de production photovoltaïque*
 - *Toitures industrielles ou agricoles : 0 à 2 MWc selon le contexte réglementaire et économique*
 - *Toitures individuelles (tuiles photovoltaïques) :*

- *Projet de cogénération biomasse (déchets verts) et réseau de chaleur à St-Jean de Maurienne (horizon 2019)*

Puissance électrique	6 000 kW _e
Surface du projet (parcelle)	18 450 m ²
Puissance thermique	19 900 kW (17,4 MW Chaudière + 2,5 MW moteur gaz)
Efficacité énergétique	61,4% (Efficacité hiver)
Nombre d'heures de fonctionnement	8000 h/an
Productible annuel estimé (année pleine)	45 136 MWh électriques
Approvisionnement	
Type de biomasses	Déchets verts + matières issues de l'activité viticole (savonnets...)
Volume annuel	38 000 T/an
Fournisseurs	SIRCTOM, POUGET SIBUET, ONF, COFORET...
Prix moyen par MWh PCI	13,79 €/MWh
Garanties / Type de contrat	Prix garanti sur 5 à 20 ans selon les fournisseurs.
Réseau de chaleur	
Type de réseau (urbain)	Vapeur basse pression + Eau basse température
Longueur du réseau	Entre 4 et 5 km
Nombre de clients chaleur	Plus de 80 bâtiments seront raccordés au réseau de chaleur
Energie annuelle vendue (HT)	21 548 MWh
Energie totale vendue/ an (HT + BT)	26 348 MWh
Nom de la société d'exploitation	A déterminer
Technologie chaudière	
Chaudière mise en œuvre	17,4 MWth (chaudière à condensation) + 2,5 MWth (moteur gaz)
Garanties	Nombre d'heures par an - rendement 8 000 h
Réalisation	
Installateur contrat clé en main	SACTR ou autre
Nom de la société d'exploitation	A déterminer
Assurances	Responsabilité Civile - Tous Risques Chantiers - Dommages aux biens - Pertes de recettes
Fondier	
Prix de vente du terrain de la centrale	500 k€
Loyer annuel de la zone de stockage	Pas de zone de stockage nécessitant un loyer supplémentaire
Contribution écologique	
Equivalent ménages alimentés en chaleur	4 850 ménages (1)
Equivalent ménages alimentés en	11 670 ménages (2)
Emissions de CO ₂ évitées annuellement	32 000 tonnes

PROJETS OU PISTES D' ACTIONS

.....

.....

.....

.....

AUTRES INFORMATIONS, COMMENTAIRES, SUGGESTIONS :

SOREA transmet les déclarations FACE (consommations électriques) sur le territoire de desserte électrique (8 communes)

- année 2015

**Transmission des données de consommation et de production d'énergie
dans le cadre de la démarche TEPOS du Syndicat du Pays de Maurienne**

Je, soussigné Frédérick MARCHAND agissant en qualité de Directeur Général SOREA m'engage à fournir au Syndicat du Pays de Maurienne, dans le strict cadre de son projet TEPOS (territoire à énergie positive), les données énergétiques utiles à la conception de projets contribuant aux objectifs TEPOS, et notamment la consommation énergétique annuelle de l'entreprise, par type d'énergie.

J'autorise l'OREGES à transmettre ces données au Syndicat du Pays de Maurienne, qui s'engage en contre partie à maintenir la stricte confidentialité de ces données et à m'associer aux travaux menés dans le cadre de la démarche TEPOS du territoire.

Fait à st-Julien-Montdenis,

Le 01/12/2016

 F. MARCHAND



SYNDICAT
Pays de Maurienne
S A V O I E

Présentations, comptes-rendus et présence aux réunions



MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE PREPARATION DE LA CANDIDATURE TEPOS MAURIENNE

Réunion de lancement
10 octobre 2016, Saint-Jean-de-Maurienne



Ordre du jour

- La démarche TEPOS (rappel)
- Méthodologie et calendrier
 - Dates de la réunion de restitution, des ateliers
 - Thèmes des ateliers, méthodes d'animation
 - Élaboration du dossier
 - Acteurs à convier
- Répartition des tâches
 - Mobilisation des acteurs : contact des acteurs locaux, des industriels, etc.
 - Délibérations pour la candidature (rappel)

2

QU'EST-CE QU'UN TEPOS ?

Un TEPOS, c'est ...

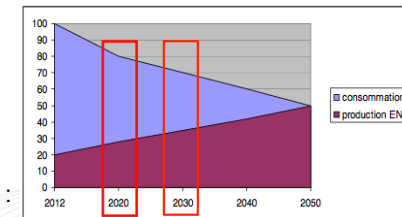
Territoire à Energie
POSitive



➤ Un horizon : 2050

➤ 3 objectifs :
MDE, EnR, GES/4

➤ Des points d'étape :
2020, 2030



© Région
Rhône-Alpes

4

3

Un TEPOS, comment ?

1. L'engagement politique

- élus référents
- délibérations
- lettres de soutien



2. Concrètement

- Un **état des lieux** (consommations, forces et faiblesses)
- Une **stratégie** à définir (« trajectoire 2050 » et par étapes 2020/2030) :
- Un **programme d'actions** concrètes « sans regret » et un programme d'actions pluriannuel

5

Un TEPOS, comment ?

3. La transversalité

Traiter la question énergétique dans une approche de développement local : l'énergie est une ressource à valoriser par et pour le territoire et ses acteurs



4. La mobilisation des acteurs

Indispensable pour réussir !

Qui ? collectivités, syndicats intercommunaux, bailleurs sociaux, mais aussi institutions, entreprises, associations, particuliers...

6

Un TEPOS, maintenant ?



La ville de Güssing, en Autriche, est devenue excédentaire énergétiquement en 2006 : elle a perçu 20 millions d'euros en 2011 de la vente de son énergie, tandis que 35 entreprises et 1 500 emplois ont été créés.

Crédits : www.jetsongreen.com

AMI Région et ADEME :



Appel à projets du Ministère :

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA **CRÉISSANCE VERTE**

7

© ADEME et Région Bourgogne

Un TEPOS, c'est :

- Un projet de territoire
- Avec les entités du territoire
- Acteurs et bénéficiaires de la démarche TEPOS

⇒ Une démarche pertinente pour le **Pays de Maurienne** qui dispose de véritables **atouts et opportunités**

8

MÉTHODOLOGIE ET CALENDRIER

9

Déroulement et enchaînements (1/2)

Lancement : 10 octobre

Etat des lieux,
potentiels, trajectoire

Données du diagnostic du SCoT
Actions en cours ou projetées
Mobilisation des acteurs

Rv
TEPCV

début
novembre

Réunion de restitution
« Le jeu de la transition »
- validation des cartes
- construction du mix énergétique



Déroulement et enchaînements (2/2)

Ateliers : mi-novembre

Atelier
thématique

Atelier
thématique

SECTEUR TOURISTIQUE
SECTEUR AGRICOLE

Plan d'actions
Délibérations, engagements
Rédaction du dossier

Dossier de
candidature

Réunion finale : début décembre

Remise rapport : mi-décembre

Dépôt dossier : 31 décembre

Restitution -

« Le jeu de la transition »

Quoi ?

- À partir du diagnostic du SCoT
- Le jeu de la transition, décomposé en 2 temps :
 - Temps 1 : « les règles du jeu »
 - Temps 2 : « le choix des cartes »

Qui ?

- Copil élargi : Élus et agents des collectivités, acteurs majeurs du territoire ...
 - ... les « sachants » (connaissances techniques sur le sujet) pour le temps 1
 - ... les « décideurs » pour le temps 2

Quand ?

- Réunion de restitution, début novembre

Organisation ?

- SPM pour les invitations, les salles, etc
- AERE pour l'animation

Temps 1 : « Les règles du jeu »

- Conforter les hypothèses de potentiels du territoire en matière de
 - ⇒ Maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
 - ⇒ Énergies renouvelables (EnR)
- Définir le contenu énergétique (filiales + quantité) des cartes

BIOGAZ À LA FERME

Exemple de carte à valider

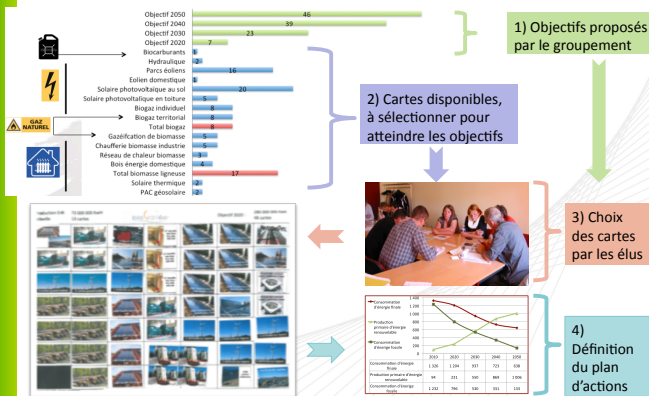
Solagro

- Description : unité de méthanisation multi-Usagers des matières agricoles, des sous-produits des industries agro-alimentaires et des biodéchets, dans des proportions variées. Cette installation produit de l'électricité et de la chaleur par cogénération.
- 1 carte = 1.200 kW électriques.
- 1 carte représente 8 unités d'une puissance moyenne de 150 kWe
- Nombre de cartes possibles : 6 (dimensionnement sur la ressource)
- Capacité : 4.000 tonnes/unité x 8 = 32.000 tonnes/an x 60 m³ de méthane / tonne de matière entrante = 2 Million de m³ de méthane = 20 GWh.
- Production d'électricité = 7 GWh, production de chaleur valorisable = 8 GWh.



6 cartes

Temps 2 : « Le choix des cartes »



Temps 2 : « Le choix des cartes »

Objectif

- Imaginer une stratégie MDE et EnR du territoire à l'aide du jeu de cartes

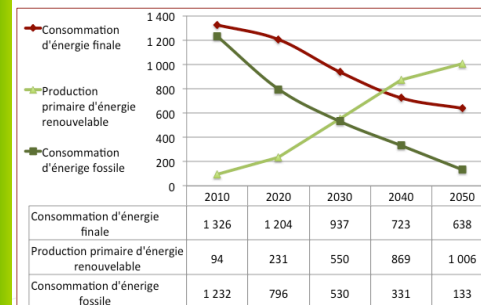
Comment ?

- 1) Présentation du plateau, des cartes et des règles par les animateurs
- 2) Répartition en sous-groupes (minimum 5/6 personnes)
- 3) Remplissage d'1 plateau par chaque sous-groupe
- 4) Comparaison des plateaux des différents sous-groupes
- 5) Discussion générale et validation collective

Proposition d'une trajectoire « cible »

Plusieurs choix possibles

- « Facteur 4 », TEPOS sur le territoire (consommation = production) ou TEPOS en France = TEPOS et adaptation selon les potentiels du territoire (principe de solidarité entre territoires selon la charte TEPOS)



Traduction des GWh en nombre de cartes

Ateliers - Elaboration du plan d'actions (1/2)

Quoi ?

Choix de **8 à 10 actions prioritaires « sans regret »**, en se focalisant sur ce que l'on pense être **capable de réaliser** avec les acteurs économiques et les habitants du territoire

Qui ?

Toutes les personnes ayant participé à la restitution, et les acteurs actifs sur le territoire

Quand ?

- Deux ateliers thématiques
- Mi-novembre

Elaboration du plan d'actions (2/2)

Comment ?

- 2 ateliers d'une demi journée sur 2 thématiques différentes
- Un animateur mobilisé pour chaque atelier
- Choix de **4 à 5 actions par ateliers**

Organisation ?

- SPM pour les invitations, les salles, etc.
- AERE pour l'animation

Elaboration du dossier de candidature

Aide à la rédaction : assurer l'homogénéité et la qualité du dossier final

- Présentation de l'état des lieux
- Architecture générale du projet (contexte, objectifs, moyens, jalons ...)
- Description du plan d'actions retenu
- Description de la gouvernance envisagée et des indicateurs de réussite

(SPM : collecte des lettres de soutien, délibérations)

Données utilisées pour la candidature

1) Bilan des initiatives, des politiques, des projets en cours

En cours

2) Données issues des études déjà réalisées

- Périmètre identique => partir du diagnostic du SCoT
 - ⇒ Diagnostic des consommations par usages (chaleur, mobilité, électricité) et potentiel de maîtrise de l'énergie
 - ⇒ Installations existantes et potentiels de production d'énergie renouvelable par filière

LA MOBILISATION DES ACTEURS

21

La mobilisation des acteurs

3 points clés pour garantir le succès de la démarche

- 1) **Bien choisir les participants** en préférant
 - ⇒ des **personnes-ressources** (plutôt que représentants de leur organisation)
 - ⇒ ouvertes à une **dynamique de prospective** (plutôt que détentrices d'un savoir)
- 2) **Assurer la continuité** en veillant à
 - ⇒ avoir les **mêmes personnes** tout au long de la démarche
 - ⇒ la **disponibilité** de tous pour les ateliers et le séminaire
- 3) **Tenir compte du calendrier très serré** en
 - ⇒ complétant ensemble la première liste proposée par AERE (google-drive)
 - ⇒ ayant invité tous les participants **avant** la réunion de **restitution**

Répartition des tâches Mobilisation des acteurs

- Information et collecte d'informations auprès des acteurs publics et proches des collectivités
 - Courrier aux Mairies, CC, Syndicats intercommunaux, bailleurs sociaux, entreprises, industrie...
- Organisation interne
 - Réseau de relais mobilisés pour aller chercher des lettres d'engagement des acteurs
 - Mobilisation de « sachants » locaux à même de contribuer à la stratégie énergétique
 - Mobilisation d'acteurs à impliquer dans les actions « sans regret »

23

La contribution des acteurs

- Réponse au questionnaire
 - *avant les ateliers (mi-novembre)*
- Lettre / Délibération de soutien/d'engagement
 - *avant les ateliers (mi-novembre) si possible*
- Participation à la réunion de restitution, aux ateliers
 - *début et mi-novembre*
- Mais aussi
 - Faire connaître la démarche TEPOS aux acteurs du territoire de votre secteur géographique
 - Identifier / recenser des actions collectives contribuant aux objectifs TEPOS

Le document présente deux formulaires liés à la démarche TEPOS. Le premier est un questionnaire intitulé 'QUESTIONNAIRE' avec des champs à remplir pour l'adresse, le secteur géographique, et des actions collectives. Le second est une 'LETRE / DELIBERATION DE SOUTIEN/D'ENGAGEMENT' avec des sections pour l'adresse, le secteur géographique, et des actions collectives.

24

Les lettres de soutien/engagement - exemple

« Monsieur le Président (du conseil régional),

La commune de XXX est l'une des 62 communes du territoire du Pays de Maurienne, qui porte la dynamique de Territoire à Energie Positive dans laquelle notre territoire souhaite s'inscrire.

Sur notre commune, les **bâtiments et équipements** que nous avons présentés en effet :

- une consommation d'énergie significative d'environ ...MWh
- une surface chauffée d'environ ... m²
- mes employés représentent un volume d'environ ... km de déplacements...

et nous sommes conscients de peser significativement dans le bilan énergétique du territoire.

25

Les lettres de soutien/engagement - exemple

Nous avons déjà entrepris des actions pour réduire cet impact :

*...

En nous associant à cette démarche, **nous avons d'ores et déjà accepté de mettre en place** les actions suivantes dans les 3 ans :

*...

D'autres actions pourraient être entreprises si nous mobilisons des moyens supplémentaires pour lesquels nous aurons besoin de soutien technique ou financier :

*...

Aussi, vous confirmons notre soutien à la démarche du territoire du Pays de Maurienne, et au-delà notre volonté de nous engager concrètement pour atteindre les objectifs TEPos au travers des actions sus nommées notamment. »

26

Les délibérations

- Du Syndicat du Pays de Maurienne
- Des 7 Communautés de Communes
 - Et si possible, des communes elles-mêmes
 - Par exemple, communes les plus importantes en population



Avant mi-décembre

27

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Votre interlocuteur chez AERE :

Marie-Laure VERGAIN

Mail : ml.vergain@aere.fr

Tél : 04 15 09 82 00

En appui : Cristina BIRMAN

Expert Anne RIALHE

Mail : c.birman@aere.fr

Mail : a.rialhe@aere.fr

28

CANDIDATURE TEPOS PAYS DE MAURIENNE

Réunion de lancement – 10 octobre 2016 Relevé de décision

Personnes présentes :

Julie RAUX – Syndicat du Pays de Maurienne - contrat.pays@maurienne.fr - 04 79 64 12 48

Marie-Laure VERGAIN – AERE – ml.vergain@aere.fr - 04 15 09 82 00

Cristina BIRMAN – AERE – c.birman@aere.fr - 04 15 09 82 00

Jean-Louis PORTAZ – Maire de La Chapelle, référent pour la CC du Canton de La Chambre

Yves DURBET – Maire de Hermillon, président du SPM

Rémy ZANATTA – Maire de Termignon, référent pour la CC Haute Maurienne Vanoise

Sylvie VERNEY – Maurienne Expansion

Florient PARIS – Maurienne Expansion

Florence VINCENDET – Maurienne Tourisme

Martin SCHOCH – conseiller Chambre d'Agriculture

Raphaëlle LONGI-DETIENNE – SPM, Coopération Transfrontalière

Fabien BONNAFFOUS – SPM, Chargé SCoT

1. PROCHAINES RÉUNIONS

➤ **Réunion de restitution du diagnostic et des potentiels (jeu en 2 temps)**

Date : le vendredi 4 novembre

Lieu : Saint-Julien-Mont-Denis – **à confirmer** (proche de Saint-Jean-de-Maurienne)

Participants : entre 20 et 30 personnes par demi-journée

- membres du comité de pilotage ;
- matin : « sachants » (techniciens, acteurs structurants des secteurs d'activité et des filières de production d'énergies renouvelables) ;
- après-midi : « décideurs » (élus, représentants des 5 futures communautés de communes, et des communes à fort enjeu énergétique).

➤ **Ateliers – élaboration du plan d'actions**

Date : le jeudi 17 novembre

Lieu : **à définir** (proche de Saint-Jean-de-Maurienne)

Participants : entre 20 et 30 personnes par demi-journée

- les mêmes que pour la réunion de restitution du diagnostic et des potentiels ;
- les acteurs déjà impliqués ou souhaitant s'engager dans des actions ;
- les acteurs à fort enjeu énergétique
- matin : maîtrise de l'énergie
- après-midi : production d'énergie renouvelable.

2. ATTENDUS DES PERSONNES RELAIS

- compléter la liste des acteurs : **le plus tôt possible** ; transmettre à Julie Raux
- appuyer le Syndicat dans le contact et la relance des acteurs locaux : **pendant 2 mois** ;
- participer aux prochaines réunions.

3. ATTENDUS DES ACTEURS DU TERRITOIRE

- 7 Communautés de communes, et communes à fort enjeu énergétique : signer les **délibérations d'ici le 15 décembre** ;
- Acteurs impliqués dans des actions : participer aux réunions ; signer les **lettres d'engagement d'ici le 15 décembre** ;
- Acteurs à fort enjeu énergétique : signer les **lettres d'engagement d'ici le 15 décembre** ;
- Pour tous : transmettre au Syndicat les données qui semblent importantes pour l'étude, proposer des actions, même s'il ne s'agit pas d'action déjà budgétée. Pour cela, renseigner les supports de **recueil d'information d'ici le 11 novembre**.

SPM envoie aux acteurs, en même temps que les invitations aux réunions, des modèles de recueil d'information, de lettre d'engagement, de délibération.

SPM recueille l'ensemble des retours.

4. DIVERS

- Articulation avec le PCET élaboré suite au diagnostic énergétique du SCoT en 2016, et au séminaire en 2015 (contact RAEE et ASDER) :
 - o croiser la liste des acteurs proposée ce jour avec les participants au séminaire ;
 - o avancement du plan d'actions : comment généraliser à l'échelle du territoire ?
- Enrichir le volet « domaines skiables » et le volet transfrontalier
 - o approcher la SEM Val Cenis ;
 - o projet ENR pour alimenter les remontées mécaniques dans la station de Sestrière, Italie
- Autres projets évoqués ce jour :
 - o projet de méthanisation à Termignon ;
 - o projet de centrales hydrauliques avec le Parc National de La Vanoise ;
 - o La Chapelle a un projet de centrale hydraulique pour rendre la commune autosuffisante voire excédentaire ;
 - o projet PN Vanoise et CC Terra Modana : équipement en ENR pour rendre autonome le refuge Entre-Deux-Eaux (démantèlement des installations obsolètes, des lignes électriques) ;
 - o projet de récupération de chaleur dans le cadre du TELT (Tunnel Euralpin Lyon Turin) ;
 - o des agriculteurs seraient intéressés par l'équipement PV ou la location de leurs toits.

**Liste des présents à la journée du 04/11/2016
de restitution du diagnostic du territoire et de réflexion sur la stratégie
pour la candidature TEPOS du Syndicat du Pays de Maurienne**

Structure ou Communauté de Communes	Commune, le cas échéant	Poste, service, thématique	Prénom	NOM	04/11 matin potentiel	04/11 après midi jeu
Synergie Maurienne		Régies électriques de Saint Michel de Maurienne, Orelle, Saint Martin La Porte	Félix	ANSELME	P	
SCoT		Chargé de mission sur des thématiques liées	Fabien	BONNAFFOUS	P	
CC Coeur de Maurienne		CEP, économes de flux, élus en charge de l'énergie, développement des EnR, organisation des transports, etc.	Marielle	BOURGOUIN	P	
CC de l'Arvan	Saint Jean d'Arves	Conseiller municipal	Eric	DAVID		P
Trans'Alpes		Soutien projet bus hydrogène	Pierre	DELEGLISE	P	
SIRTOMM		Directrice	Marie-Yvonne	DELFOSSÉ	P	
EDF - Contrat de Rivière			Thierry	DUARD	P	
CCI 73			Patricia	DUFURNET	P	
EIE (ASDER)		bois énergie	Henri	DUPASSIEUX	P	
Syndicat du Pays de Maurienne		Président	Yves	DURBET		P
CC Maurienne Galibier		Conseiller Communautaire Adjoint maire Valmeinier	Bernard	EXCOFFIER		P
CAUE		Directrice	Florence	FOMBONNE ROUVIER	P	
CC Terra Modana		Chargée de mission tourisme	Anne	GUICHANÉ	p	
AERE		Stagiaire	Diane	GUIEU	organisation	organisation
ENEDIS (ex ErDF)			Isabelle	HEMACHE	P	
CC Coeur de Maurienne		Conseiller Communautaire Saint Jean de Maurienne	Dominique	JACON		P
CAPEB			Anne	JEANNOLIN	P	
CC Porte de Maurienne		Responsable SPANC (assainissement)	Delphine	LISSET	P	
CC Porte de Maurienne	Saint Léger	Conseiller municipal	Yves	LOISEL		P
SOREA (S.E.M.)		Directeur	Frederik	MARCHAND	P	
CC Coeur de Maurienne		Conseiller Communautaire Saint Jean de Maurienne	Jean Pierre	MARGUERON		P
Chambre d'Agriculture Maurienne Expansion		Services forêt, chargé des mission énergie, biomasse, etc.	Claire	MIARD	P	
CC du Canton de la Chambre	La Chapelle	Adjoint Maire	Jean-Marc	PETOUDE		P
CC de l'Arvan		Président CC Vallée de l'Arvan	Marc	PICTON		P
OPAC73			Jérôme	PLANCON	P	
CC du Canton de la Chambre		Elu référent	Jean-Louis	PORTAZ		P
CC du Canton de la Chambre		Maire Saint François Longchamp	Patrick	PROVOST		P
Syndicat du Pays de Maurienne		Animatrice contrat de développement Maurienne	Julie	RAUX	organisation	organisation
CC de l'Arvan	Albiez le Jeune	Maire	Jean-Michel	REYNAUD		P
AERE		Gérante	Anne	RIALHE	organisation	organisation
CC Maurienne Galibier		1er vice président Maire de Valloire	Jean-Pierre	ROUGEAUX		P
CAPEB			Jean-Noël	SENELLART	P	
CC Coeur de Maurienne	Saint Jean de Maurienne	Thermicien Energéticien	Damien	SIBUE	P	
CC Coeur de Maurienne		Elu référent	Marc	TOURNABIEN		P
AERE		Chargée de mission	Marie-Laure	VERGAIN	organisation	organisation
TELT (projet Lyon-Turin)			Simon	VIAT	P	
Régie d'électricité		Canton de la Chambre	Bruno	VILLEMIN	P	
Maurienne Tourisme		Directrice	Florence	VINCENDET	P	
CC Haute Maurienne Vanoise		Elu référent	Rémi	ZANATTA		P



AERE

Alternatives pour l'énergie, les énergies renouvelables et l'environnement

CANDIDATURE TEPOS DU SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE

COMpte-RENDU DE LA REUNION DU 04/11/2016

A SAINT JULIEN MONTDENIS

DEFINITION DES POTENTIELS - JEU DE LA TRANSITION

1. GENERALITES

Cette journée est destinée d'une part à réunir les acteurs volontaires pour participer à la candidature TEPOS du Syndicat du Pays de Maurienne, d'autre part à prendre connaissance de l'état des lieux énergétique du territoire et enfin à réfléchir sur la stratégie à développer pour tenir les objectifs d'ici 2050.

Dans chaque demi-journée, après un temps d'ouverture par le Syndicat du Pays de Maurienne, et le rappel de la définition d'un TEPOS ainsi que des dates clés de la démarche, l'état des lieux énergétique du territoire est présenté aux participants, avant qu'ils échangent sur des sujets spécifiques.

La **prochaine réunion des acteurs aura lieu le jeudi 17 novembre**. Elle permettra d'élaborer le plan d'actions pour la candidature, et notamment les actions prioritaires « sans regret ».

Concernant la participation des acteurs, sont attendus **d'ici le jeudi 17 novembre les formulaires**, qui citent les actions en cours ou projetées. Ils sont à renseigner avec les informations que la structure connaît déjà. **D'ici le 15 décembre sont attendues les délibérations et les lettres de soutien**. Une trame est proposée, qui peut être personnalisée.

La liste des présents est éditée indépendamment de ce document. Elle est envoyée aux participants.

Ce compte-rendu complète le diaporama de restitution, envoyé à tous les participants.

2. ETAT DES LIEUX ENERGETIQUE

Il s'appuie sur les données du diagnostic énergétique préalable du SCoT, établi en 2016 par le bureau d'études Axenne pour le SCoT. Les pondérations sont ajustées avec les consignes pour les TEPOS concernant l'hydraulique et l'industrie.

Questions des participants

- La production d'hydroélectricité est-elle comptée en entier ? Non, elle est prise en compte partiellement, suivant des règles nationales indiquées par l'Ademe. Les valeurs présentées ce jour seront ajustés après réception des précisions d'EDF.
- Comment sont comptées les consommations de l'industrie ? La consommation de l'industrie est ici intégralement comptée, suivant des règles nationales indiquées par l'Ademe.
- Comment est pris en compte le transit ? Les véhicules qui passent par la Maurienne sans s'arrêter ne sont pas comptés dans les consommations du territoire.
- Pour les entreprises de transport, les filiales (en dehors du territoire) sont-elles comptées ? Non. Les consommations pour les déplacements ne sont pas calculées à partir de déclaration des acteurs, mais à partir des informations sur le nombre et le profil des habitants, sur la typologie territoire, et de données statistiques disponibles à des échelles allant jusqu'à l'échelle nationale.
- Comment est gérée la variabilité de la production de l'hydroélectricité ? Des ratios moyens sont utilisés, le travail est basé sur les données de l'OREGES ou du SRCAE. La question se

pose effectivement pour l'évolution de la productivité à l'horizon 2050. Ce sera abordé avec les cartes de potentiel.

- (ENEDIS) Pour les collectivités qui n'ont pas de régie, Enedis propose de fournir des données de consommation plus précises, sur un historique de 5 ans. La demande doit émaner de la collectivité. Le bureau d'études AERE demande à la représentante d'ENEDIS un courrier récapitulant la démarche pour avoir ces données. À noter, en Maurienne, la distribution est souvent faite par des régies.
- Échanges autour du niveau de précision des données chiffrées. Concernant les besoins de chaleur, l'ASDER relève une différence entre les valeurs actuellement affichées sur le site internet de l'OREGES, et celles présentées dans le diagnostic énergétique préalable du SCoT. Cette différence peut s'expliquer par un récent changement du périmètre de comptage (données prises en compte ou non) de l'OREGES. D'une manière générale, ce sont les ordres de grandeurs qui sont importants, pour orienter les principaux axes stratégiques. Il est plus utile de dépenser du temps sur la réalisation des actions plutôt que sur des études supplémentaires afin d'être très précis.

3. MATIN - DETERMINATION DES POTENTIELS AVEC LES ACTEURS TECHNIQUES



Les valeurs présentées s'appuient sur les données du diagnostic énergétique préalable du SCoT, établi en 2016 par le bureau d'études Axenne pour le SCoT. Certaines valeurs ont été ajustées par le bureau d'études AERE, avec pour perspective 2050, et suite à des échanges avec des acteurs, ou pour limiter les double-comptes dans un total.

L'objectif de cet atelier est de trouver un consensus sur ces valeurs, qui n'ont pas été soumises à concertation dans le cadre du diagnostic énergétique préalable du SCoT. Ces potentiels définis avec les participants sont ceux proposés l'après-midi pour les choix stratégiques des élus, et présentés dans le dossier de candidature TEPOS.

Chaque carte du jeu équivaut à 20 GWh. Les potentiels recensés dépassent largement les besoins d'énergie non fossile.

Potentiels de Maîtrise de l'Énergie (MDE) modifiés : 35 cartes au lieu de 32

- Comportement sobre en énergie (particuliers et tertiaire public) : 4 cartes au lieu de 2
 - Les participants considèrent que 100% des personnes auront changé leur comportement, en raison de la concrétisation quotidienne des problèmes énergétiques
- Maîtrise de l'énergie : 3 cartes au lieu de 2

- En raison de l'enjeu stratégique pour l'attractivité du territoire, du nombre de lits et de déplacements, l'estimation des changements qui seront réalisés d'ici 2050 est augmentée

Potentiels de production d'énergies renouvelables (ENR) modifiés : 37 cartes au lieu de 64

- Photovoltaïque au sol : 1 carte au lieu de 0
 - Explication du responsable du SCoT sur l'absence de potentiel : les élus et les acteurs, sur l'échelle du temps du SCoT, trouvaient que les tarifs n'étaient pas suffisamment incitatifs pour faire des centrales photovoltaïques au sol.
 - Si les tarifs deviennent plus incitatifs, cela peut changer. Il est réaliste d'estimer que d'ici 2050 il y aura des possibilités, conséquences du changement des prix.
 - La réunion se tient d'ailleurs dans une commune où se trouve une centrale photovoltaïque au sol. Ce serait reproductible ailleurs.
 - Il y a 12 ans, le tarif d'achat était cinq fois plus élevé. Un tarif d'achat bonifié ne sera bientôt plus nécessaire parce que l'électricité est la seule énergie dont le prix augmente constamment. Le photovoltaïque sera donc très rentable très prochainement, il faut avoir une certaine confiance dans cette énergie. Le retour d'expérience à la centrale au sol à Saint Julien Montdenis, l'électricité est actuellement vendue 120 euros par MWh, les prix de marché actuels se situent entre 30 et 50 euros, d'ici 3 à 4 ans la parité énergétique sera atteinte en Savoie.
- Bois énergie : 10 cartes au total (6 domestique + 4 chaufferies biomasse (réseau de chaleur, secteur agricole, industrie), dont 6 cartes correspondant au potentiel de production locale) au lieu de 25 cartes (17 domestique + 10 chaufferies biomasse, dont 6 cartes correspondant au potentiel de production locale)
 - L'importation (même si de proximité) est débattue : que faire si les territoires exportateurs veulent à leur tour devenir TEPos et consommer leur bois ? Intervention du représentant de l'ASDER (porteur d'une étude départementale et locale sur le gisement bois énergie) : la proposition de 12 cartes de bois importé est beaucoup trop importante par rapport aux prospectives départementales. La consommation du territoire est déjà de 5 cartes. Donc même avec beaucoup d'ambition, on ne peut proposer plus que le double.
 - La ressource locale en bois couvre un tiers des besoins en chaleur. Il faut enlever une chaufferie bois industrie. C'est notamment beaucoup trop pour le secteur agricole.
 - L'importation du bois ne sera pas mise en avant dans les cartes proposées l'après-midi, afin de ne pas limiter la possibilité de consommer plus de bois qu'il n'en est produit sur le territoire.
- Hydroélectricité : 9 cartes au total, au lieu de 14 cartes
 - Intervention de la SOREA : deux centrales sont en projet pour 2018 (soit environ 1 carte). Le potentiel de nouvelles installations est estimé trop important. Ce sont des installations au fil de l'eau essentiellement. Les aménagements existants sont assez récents, toutefois une optimisation de 3% est réaliste d'ici 2050 (soient 4 cartes). La carte turbinage eau potable et eaux usées semble grosse, toutefois elle peut être équilibrée par l'optimisation ou de nouveaux sites un peu supérieurs.
- Biogaz : carte maintenue
 - Le potentiel biogaz est très optimiste, des études précédentes montraient plutôt un potentiel de centaines de kW. La carte est maintenue même si elle paraît difficilement atteignable.
- Grand éolien : 1 carte au lieu de 0
 - La question paysagère sur les crêtes est posée, en parallèle aux installations de remontées mécaniques et de lignes à haute tension. Les participants décident de créer une carte, afin de donner aux élus la possibilité d'y penser
- Pompes à chaleur (PAC) géothermie et aérothermie : 7 cartes au lieu de 17 cartes
 - Il est possible d'ajouter des PAC liées à de la récupération de chaleur : dans le domaine agricole, et dans le projet lié au TELT (possibilité de création de réseau de chaleur).

- Ce système demande un renforcement des réseaux électriques, et ne résout pas le problème des pointes de demande. Le potentiel est réduit au nombre de cartes de gisement bois énergie, plus une carte pour les possibles projets agricoles et TELT.

Autres questions et remarques des participants

- Quelle est la plus-value des TEPOS, par rapport à ce qui est économiquement rentable ? Ce qui est économiquement rentable ne se fait pas toujours, l'intérêt des TEPOS est de sensibiliser et de former les différents acteurs pour que le résultat soit à la hauteur de ce qui était voulu initialement. De plus, cela permet une synergie dans la chaîne des acteurs. La rentabilité se fait grâce aux économies d'échelle et à la baisse du coût des énergies renouvelables. Aujourd'hui la plupart des actions sont rentables rapidement, à part pour la rénovation thermique des bâtiments, dont la rentabilité est à long terme pour les travaux à hauteur des objectifs 2050.
- (CAUE) Pour information, le décret n°2016-711 du 30 mai 2016 (applicable en janvier 2017), rend obligatoire, sous conditions, l'isolation en cas de travaux de ravalement de façade, de réfection de toiture ou d'aménagement de locaux en vue de les rendre habitables (<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/5/30/LHAX1613394D/jo>).
- (CAUE) Le décret n°2016-802 du 15 juin 2016 facilite la délivrance d'une autorisation d'urbanisme pour la mise en œuvre d'une isolation thermique ou d'une protection contre le rayonnement solaire, en permettant la surélévation (ou l'avancée) d'un bâtiment par rapport aux documents d'urbanisme (<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/6/15/LHAL1603488D/jo>).
- (CAPEB) des formations d'étanchéité à l'air sont d'ors et déjà proposées aux professionnels.
- (voir prospectus distribués par le CAUE de Savoie) Une formation « Réussir la transition du territoire à énergie positive » est proposée les 15 et 15 décembre à l'INES, qui aborde l'aménagement et les transports. Le salon du bois dans la construction se tiendra par ailleurs à Rumilly du 24 au 26 novembre 2016.

4. APRES-MIDI - JEU DE LA TRANSITION PAR LES ELUS



Questions, remarques, informations diverses

- La candidature du syndicat Pays de Maurienne à l'appel à projets « Territoires Hydrogènes », pour la mobilité dans les zones touristiques, n'a pas été retenue.
- Rappel : ces temps d'échanges préparent le montage du dossier de candidature, le territoire n'est pas encore TEPOS.
- Les élus font part de leurs inquiétudes face à la difficulté de se projeter et de passer du rêve à la réalité.

Le jeu

Les élus se sont réunis en 3 groupes pour sélectionner 33 cartes de potentiel qui permettraient au territoire d'atteindre le niveau TEPOS.

Le jeu est à l'horizon 2050. Il a été à l'origine conçu par le bureau d'étude Solagro, pour les territoires à énergie positive. Il est dimensionné sur les consommations actuelles. La part déjà couverte par la production d'énergie renouvelable est indiquée (cases déjà remplies). La consommation restante est soit réduite par des cartes de Maitrise de l'énergie (MDE), soit couverte par des productions d'énergie renouvelable (ENR) supplémentaires. En lien avec les enjeux de ce territoire, le périmètre des besoins de chaleur couverts par des énergies fossiles est figuré à titre indicatif, comme maximum de cartes ENR chaleur.

Le détail des cartes jouées figure dans les dernières diapositives du diaporama de restitution.

- Groupe 1 : Les cartes de chaufferie biomasses ont été toutes jouées, avec l'esprit de développer la cogénération et les réseaux de chaleur biomasse. Le total est égal au gisement de bois énergie actuellement identifié sur le territoire. Une carte solaire thermique a été inventée en plus, les participants estimant que la production de ce type d'énergie devrait être généralisée (il est possible de s'équiper au sol si la toiture n'est pas bien orientée).
- Groupe 2 : Les cartes MDE sont retenues en écho à l'encouragement de l'évolution des mentalités dans tous les secteurs, en particulier via la maîtrise de l'énergie sur les bâtiments domestique, tertiaire et industrie.

- Groupe 3 : La capacité d'agir sur la maîtrise de l'énergie pour l'industrie et le tourisme a été plus difficile à imaginer que le bâti tertiaire public. Il y a cependant une possibilité d'action publique et des perspectives au niveau national. Le bois domestique est largement joué.

Remarques et conclusion

- Les cartes de production d'ENR éolien ou centrales PV au sol n'ont pas ou peu été jouées. Toutefois, les élus précisent que ce n'est pas exclu : la production d'hydroélectricité a été privilégiée, dans la mesure où c'est un savoir-faire du territoire. Ils sont ouverts à d'autres type de production, à étudier au cas par cas. Sur l'éolien est également abordé la question du gisement vent. AERE remarque que les hypothèses du SCRAE pour les ZDE écartent notamment les zones au-dessus de 1 500 m, c'est-à-dire une surface conséquente du territoire, alors qu'il y a des réalisations à ces altitudes dans d'autres pays.
- Les cartes les plus jouées sont le bois énergie, l'hydroélectricité, et la rénovation énergétique des logements.
- Les participants élus de l'après-midi sont d'accord avec les acteurs partenaires du matin sur le fait que l'éducation à l'environnement ou la contrainte économique entraîneront un changement de mentalité.
- Complément d'informations sur la ville de Güssing (exemple cité dans la présentation) :
 - Dans les années 1980, la région de Güssing est une de plus pauvres de l'Autriche. A cause d'un chômage important, les habitants quittaient la ville. De plus, n'étant reliée ni au réseau ferré ni à l'autoroute, l'importation de fioul pour les consommations énergétiques coûtait très cher (8,1 millions de dollars par an).
 - La première étape pour devenir territoire à énergie positive a commencé dès 1990 : la maîtrise de l'énergie, qui a permis 50% d'économies pour les bâtiments publics. Concernant la production d'énergies renouvelables, la plupart vient de la forêt autour de la ville. Ce sont d'abord des petits réseaux de chaleurs privés qui ont été construit, puis, en 1996, ce réseau a été étendu à toute la ville. Il produit chauffage et électricité.
 - En 2001, la ville a installé une usine de biogaz qui utilise des copeaux et des déchets de bois. L'usine produit en moyenne 2 MW d'électricité et 4,5 MW de chaleur. Il y a aussi une usine transformant le colza en agro carburant.
 - Depuis la fin des années 2000 et grâce à la renommée de la ville en terme d'énergies renouvelables, de nombreuses entreprises viennent dans le district, particulièrement dans le domaine du photovoltaïque et du solaire thermique, ce qui permet de créer de nombreux emplois.
 - La ville produit désormais plus d'énergies renouvelables qu'elle n'en consomme, et peut donc la vendre.
 - Sources :

<https://cleantechnica.com/2013/10/16/renewable-energy-powered-austrian-town-gussing/>

<http://www.batiactu.com/edito/autriche-gussing-ville-exemplaire-matiere-energies-3423.php>

- Un des maires participant signale que sa commune est déjà à énergie positive. Il le signalera dans le paragraphe « autres informations » du formulaire.



SYNDICAT
Pays de Maurienne
SAVOIE

AMO AMI TEPOS Pays de Maurienne
TRAJECTOIRE, CARTES À JOUER (MODIFIÉES APRÈS LES ÉCHANGES), JEU DE LA TRANSITION (RESTITUTION)
04/11/2016
AERE

SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE
C.A.R - Bât. B - Avenue d'Italie
73 300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

www.maurienne.fr

Tél. (0)4 79 64 12 48
Fax. (0)4 79 64 46 66
info@maurienne.fr



Déroulé

- **Démarche TEPOS et calendrier du Syndicat**
 - dates clés de la candidature
 - participation attendue
- **Restitution de l'état des lieux énergétique et des potentiels**
 - étude de planification énergétique dans le cadre du SCoT
- **Validation des valeurs de potentiel**
 - production d'énergie renouvelable
 - maîtrise de la demande en énergie



2



QU'EST-CE QU'UN TEPOS ?



Un TEPOS, c'est...

Territoire à
Energie **POSITIVE**

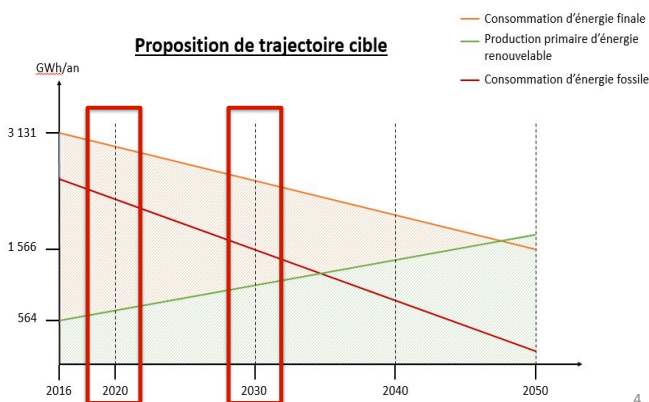


➤ Un horizon : 2050

➤ 3 objectifs :
MDE, EnR, GES/4

➤ Des points d'étape
2020, 2030

Proposition de trajectoire cible



Un TEPOS, comment ?

1. L'engagement politique

- élus référents
- délibérations
- lettres de soutien



2. Concrètement

- Un **état des lieux** (consommations, forces et faiblesses)
- Une **stratégie** à définir (« trajectoire 2050 » et par étapes 2020/2030) :
- Un **programme d'actions** concrètes « sans regret » et un programme d'actions pluriannuel

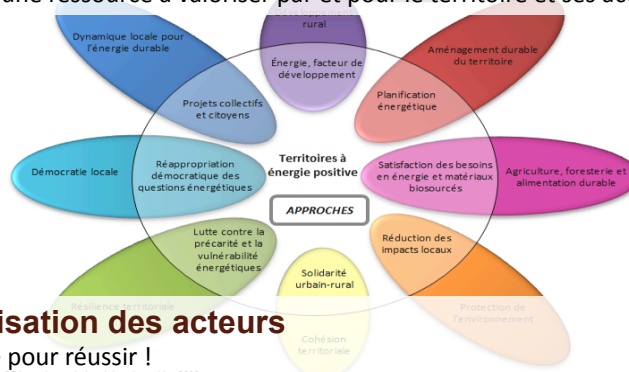


5

Un TEPOS, comment ?

3. La transversalité

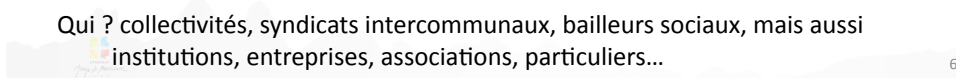
Traiter la question énergétique dans une approche de développement local : l'énergie est une ressource à valoriser par et pour le territoire et ses acteurs



4. La mobilisation des acteurs

Indispensable pour réussir !

Qui ? collectivités, syndicats intercommunaux, bailleurs sociaux, mais aussi institutions, entreprises, associations, particuliers...



6

Un TEPOS, maintenant ?



La ville de Güssing, en Autriche, est devenue excédentaire énergétiquement en 2006 : elle a perçu 20 millions d'euros en 2011 de la vente de son énergie, tandis que 35 entreprises et 1 500 emplois ont été créés.

Crédits : www.jetsongreen.com

AMI Région et ADEME :



Appel à projets du Ministère :



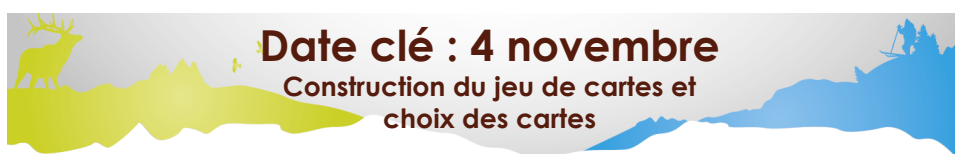
7



DATES CLES



8



Atelier 1 « les règles du jeu » : valider le potentiel (les cartes)

- Valider les hypothèses de potentiels du territoire en matière de :
 - ⇒ Maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
 - ⇒ Énergies renouvelables (EnR)
- Définir le contenu énergétique (filières + quantité) des cartes
 - Nombre de cartes par chaque filière (potentiel maximal 2050 pour chaque type d'énergie renouvelable ou économie d'énergie)

Atelier 2 « le choix des cartes » : proposer un mix énergétique

- Choix du nombre de cartes pour chaque filière (dans la limite du nombre de cartes disponibles par filière)



9



1 SÉMINAIRE ORGANISÉ EN 2 ATELIERS (MDE/ENR) :

- Ateliers thématiques par grands types d'actions et par grands secteurs
- Propositions d'actions à engager formulées par AERE/SPM
- Choix de 8 à 10 actions par les participants, en se focalisant sur ce que l'on est capable de réaliser avec les acteurs économiques et les habitants (éviter la dispersion)



PROGRAMME CC du Mené – 2004 – Etat en 2013

Unité de méthanisation	✓
Réseaux de chaleur communaux	✓
Plateforme bois énergie	✓
Huilerie	✓
Cogénération biomasse industrie	✓
Biogaz à la ferme	✓
Parcs éoliens participatifs	✓
Pôle de compétence	✓



10



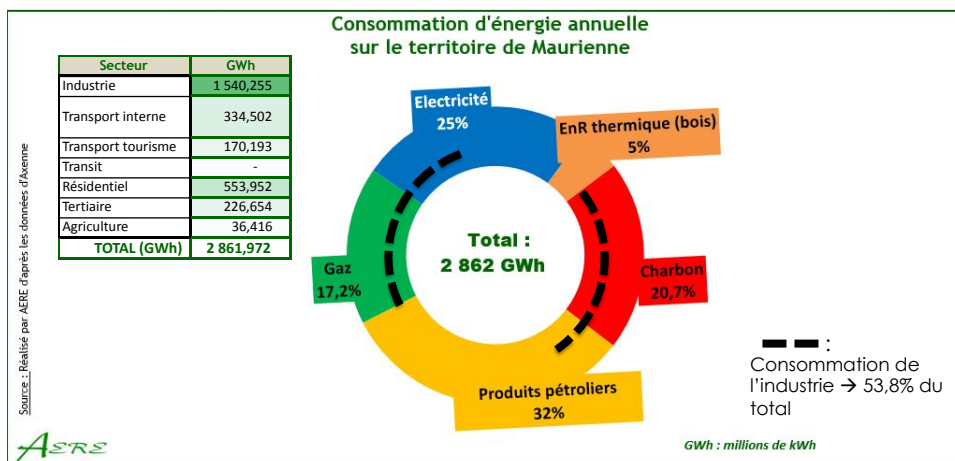
- **15 décembre :**
 - date limite lettres de soutien et délibérations !
- **Avant fin décembre :**
 - dépôt du dossier



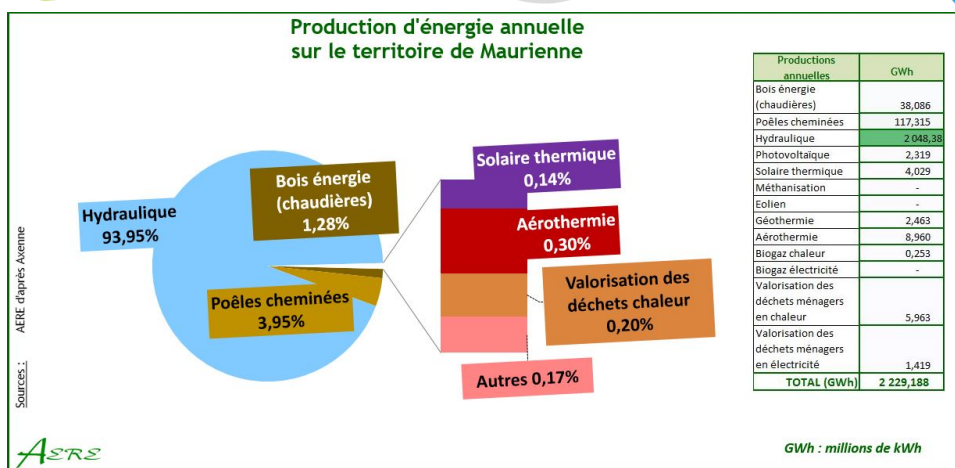
ÉTAT DES LIEUX ÉNERGÉTIQUE



Etat des lieux des consommations



Etat des lieux des productions d'EnR



Autres chiffres clés du territoire

Transport interne

21% : part des consommations des transports liées aux déplacements domicile-travail

92% : part de la voiture individuelle dans les consommations d'énergie liées à la mobilité

Bâtiments

83% des consommations pour chauffage et Eau Chaude Sanitaire
4/5 des consommations dans les bâtiments de plus de 30 ans

Sources d'énergie : 38% fioul, 33% d'électricité, 21% de bois



Hypothèses pour la trajectoire TEPOS

UN TERRITOIRE ÉQUIPÉE EN HYDRO-ÉLECTRICITÉ

- 50 installations sur le territoire, production de 2 780 GWh par an
- Pour la démarche Tepos :
→ chiffre retenu pour l'hydro-électricité pondéré = **2 048 GWh**
(à confirmer avec les informations EDF)



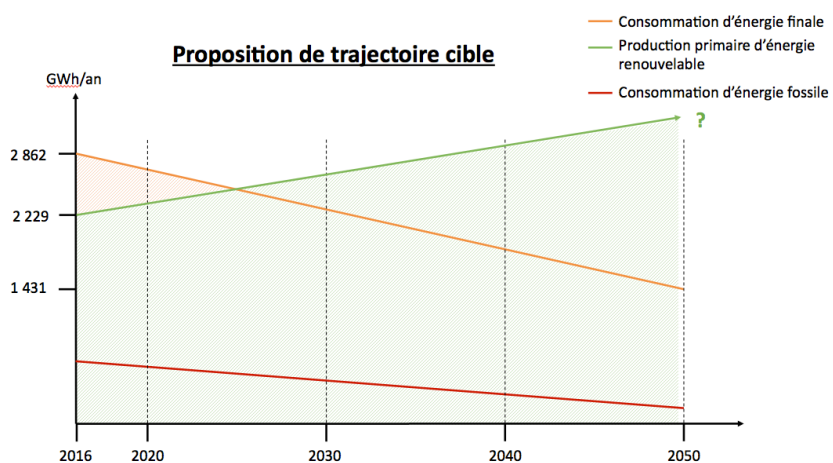
Bilan par usage

Consommation d'énergie			Production du territoire	
Chaleur	644 GWh	>	177 GWh	Bois, solaire
Electricité spécifique	147 GWh	<	2 052 GWh	Electricité
Industrie	1 540 GWh			
Carburant	530 GWh	>	0 ktep	Agrocarburants
2 862 GWh		>	2 229 GWh	



17

Proposition d'une trajectoire cible



18



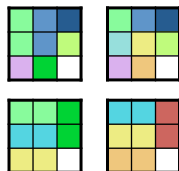
POTENTIELS ENR ET MDE



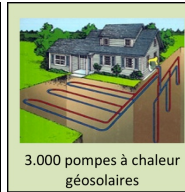
Le jeu de cartes : potentiel EnR

Chaque carte représente la même production d'énergie : 20 GWh

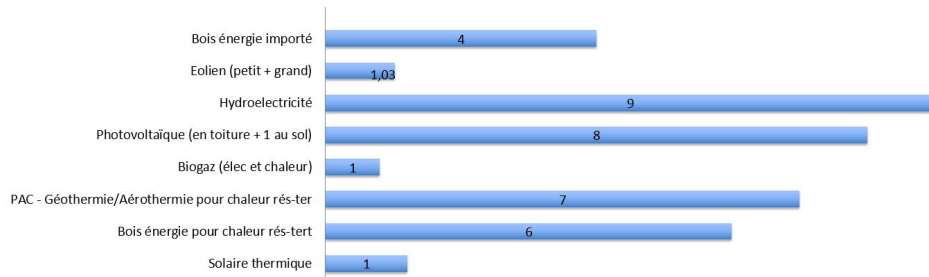
37 cartes pour atteindre les objectifs 2050.



PAC
Hydro
Petite éolienne



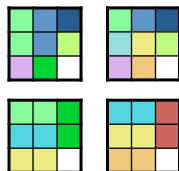
Renouvelables – Potentiels



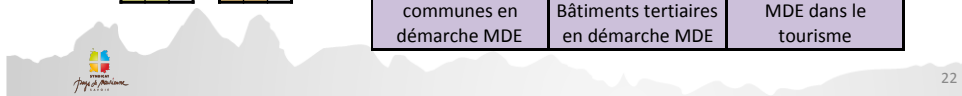
Le jeu de cartes : maîtrise de la demande en énergie

Chaque carte représente la même production d'énergie : 20 GWh

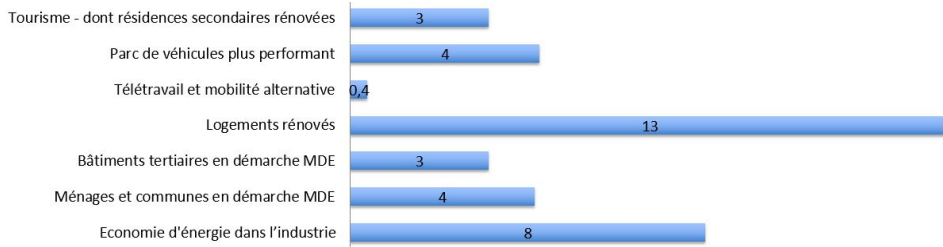
35 cartes pour atteindre les objectifs 2050.



 Logements rénovés	 Economie d'énergie dans l'industrie	
 mobilité alternative	 Véhicules plus performants	 Comportements de mobilité
 Familles à énergie positive <small>engagées pour le climat!</small> Ménages et communes en démarche MDE	 Bâtiments tertiaires en démarche MDE	 MDE dans le tourisme



MDE – Potentiels



Exemple PETR Arlysère



Octobre 2015
Séminaire
Ajustement/Validation
Plan d'actions TEPOS
Arlysère





POTENTIEL MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE



25

Carte : Rénovation thermique des logements

DESCRIPTION

- 90% des résidences principales à rénover
- On suppose qu'un logement actuel du territoire Pays de Maurienne consomme 204 kWh/m², en considérant une surface moyenne de 110 m²
- Un logement rénové consomme 60 kWh/m² (rénovation niveau BBC)

DIMENSIONNEMENT

1 carte = 1 333 logements rénovés soit
1 logement sur 30.

NOMBRE DE CARTES POSSIBLES

13 cartes soit **9 résidences principales** sur 10



13 CARTES



26

Carte : Télétravail et mobilité alternative

DESCRIPTION




- Augmentation du nombre de personnes par voiture (+1) pour les trajets domicile-travail (20% des actifs)
- Sensibilisation des habitants et de leurs employeurs au télétravail (8% des actifs)
- Mettre en place le pédibus pour faciliter le covoiturage des parents sur les trajets domicile-travail
- Report modal pour les trajets domicile <-> travail : modes doux, transport en commun

DIMENSIONNEMENT

- Trajet moyen domicile-travail : 14 km (source modélisation AERE)

NOMBRE DE CARTES POSSIBLES

0,4 CARTE


Carte : Inciter à l'acquisition des véhicules les plus performants

DESCRIPTION

Augmentation de l'efficacité énergétique des véhicules par km parcouru sur le territoire.

DIMENSIONNEMENT

- La consommation moyenne des véhicules actuels est de 7l/100 km (source : ADEME)
- La distance moyenne parcourue au quotidien par un habitant du Pays de Maurienne est de 12 km
- D'ici 2030, tous les véhicules du territoire consomment 3,5 l/100 km
- 1 carte = 7 018 véhicules soit 1 voiture sur 4 du parc actuel de véhicules

NOMBRE DE CARTES POSSIBLES

4 CARTES



Carte : Déploiement de programme de MDE

DESCRIPTION

- Tertiaire public : sobriété à travers la démarche « **Communes Efficaces en Économies d'Énergie** » (C3E)
→ Réaliser 10% d'économie d'énergie sur le patrimoine géré directement par les communes (bâtiments, éclairage public, véhicules municipaux)
- Sobriété dans le secteur résidentiel via « **Familles à Énergie Positive** »
→ 50% des ménages font 15% d'économie



DIMENSIONNEMENT

- **Secteur résidentiel : 1 carte = 4 500 ménages soit 1 ménage sur 4**

4 CARTES



29

Carte : MDE et énergie fatale dans l'industrie

DESCRIPTION

- Plusieurs entreprises industrielles fortement consommatrices, notamment la métallurgie
- MDE sur les utilités (air comprimé, ventilation, froid, éclairage, process...)
- Énergie fatale : récupération de chaleur, production d'électricité (inter/intra entreprises, réseau), sur les fours, séchoirs, chaudières, de préférence les rejets de fumées et vapeurs avec températures > 100°C



DIMENSIONNEMENT

1 carte = une opération de MDE et EF, à hauteur de 20 GWh

NOMBRE DE CARTES

8 cartes = 10% d'économie au total

8 CARTES



30

Carte : MDE dans le secteur touristique

DESCRIPTION

- 24 stations de sport d'hiver avec 278 remontées mécaniques (soit 13 GWh/an)
- Et aussi 4,9 millions journées skieurs, plus de 686 établissements de restauration et d'hébergement, 160 100 lits, 3 079 salariés
- Un potentiel multiple, diffus : mobilité, hébergement, équipement, alimentation...
- Un potentiel touché via les autres actions, à affiner ultérieurement



DIMENSIONNEMENT

1 carte = rénovation thermique de **8 097 résidences secondaires** soit 1 sur 3

NOMBRE DE CARTES POSSIBLES

3 cartes, rénovation thermique comprise

3 CARTES



31

Carte : Investissement en efficacité énergétique (tertiaire public et privé)

DESCRIPTION

Tertiaire public et privé : investissement en efficacité énergétique

- Réaliser 40% d'économie d'énergie sur le patrimoine public (bâtiments, éclairage public, véhicules municipaux), via l'accompagnement du CEP par exemple
- Réaliser 25% d'économie d'énergie sur les bâtiments tertiaires privés (commerces, bureaux)



DIMENSIONNEMENT

1 carte = gain de 9% de la consommation des bâtiments tertiaires

3 CARTES



32



POTENTIEL ENERGIES RENOUVELABLES



Carte : Solaire thermique

DESCRIPTION

- CESI : capteurs solaires thermiques en toiture, destinés au chauffage et à l'eau chaude sanitaire, pour le résidentiel et le tertiaire
- SSC : système solaire combiné : chauffage et eau chaude



DIMENSIONNEMENT

- CESI : En résidentiel, on compte 4 m² par logement, produisant 0,30 MWh/an/m².
- SSC : En résidentiel, on compte 40 m² de capteurs, produisant 0,47 MWh/an/m².

1 CARTE

NOMBRE DE CARTES POSSIBLES

1 carte (63 % des maisons individuelles en résidence principale éligibles (existant + neuf) pour CESI et 63% (existant seulement) pour SSC).



Source : étude SCoT



Carte : Photovoltaïque sur bâti

DESCRIPTION
 Capteurs solaires photovoltaïques sur toiture de bâtiment résidentiel ou tertiaire :

- maisons individuelles
- bâtiments
- équipements sportifs, loisirs, culture
- grandes toitures (industrielles, stockage)
- 5 bâtiments agricoles
- 11 ombrières parking

Source : étude SCoT

DIMENSIONNEMENT
 3 kWc par installation dans l'habitat
 30 kWc par installation en collectif

Une carte = 1 177 installations

NOMBRE DE CARTES POSSIBLES

7 CARTES






Carte : Photovoltaïque au sol

DESCRIPTION
 Aucune surface suffisamment importante pour développer un projet de centrale PV au sol.

Source : étude SCoT

NOMBRE DE CARTES POSSIBLES

1 CARTE





Carte : Bois énergie domestique

gisement d'installations

DESCRIPTION

Substitution d'une énergie de chauffage (électricité, fioul, gaz, GPL...) par du bois avec un appareil performant de rendement de 80%, dans un logement rénové de type BBC.

DIMENSIONNEMENT

On suppose qu'un logement rénové de 100 m² en moyenne et 60 kWh/m² pour le chauffage consomme 5 MWh, soit 6 MWh d'énergie primaire bois.

1 carte = 1 344 installations



6 CARTES

NOMBRE DE CARTES POSSIBLES

6 cartes pour une base de 9000 logements rénovés

Source : AERE, d'après étude SCoT

37

Carte : Chaudières biomasse industrielles

gisement d'installations

DESCRIPTION

Chaudière biomasse destinée à alimenter un établissement industriel, tertiaire ou agricole gros consommateur, de manière relativement régulière toute l'année.

DIMENSIONNEMENT

- 117 chaudières automatiques tertiaire (0,7 carte)
- 15 chaudières dans le secteur agricole (0,3 carte)
- 1 chaudière dans l'industrie (2 cartes)



4 CARTES

NOMBRE DE CARTES POSSIBLES

Source : étude SCoT

38

Carte : Réseau de chaleur biomasse

DESCRIPTION

Substitution d'une énergie de chauffage (électricité, fioul, gaz, GPL...) par de la biomasse solide via un réseau de chaleur ou une chaufferie (habitat collectif, tertiaire).

DIMENSIONNEMENT

1 carte = 10 installations

NOMBRE DE CARTES POSSIBLES

0 carte (potentiel inclus dans le bois domestique et les chaufferies industrielles)



0 CARTE

Source : AERE, d'après étude SCoT

39

Total biomasse locale

Le nombre de cartes bois énergie ne peut pas dépasser **6 cartes** au total, correspondant à la ressource maximale disponible sur le territoire.

RESSOURCES

Ressources primaires :

- Biomasse forestière : gisement de 25 500 tonnes

Ressources dérivées :

- Connexes de scieries : gisement de 7 000 tonnes
- Bois de rebut : déjà fortement sollicité
- Ressources ligneuses d'origine agricole : pas de quantité importante

Soit un gisement bois énergie : 120 GWh/an



6 CARTES

+ 4 CARTES
BOIS IMPORTÉ

Source : étude SCoT et ASDER

40

Carte : Hydraulique

DESCRIPTION
Optimisation de l'existant, nouveaux sites, turbinage.

DIMENSIONNEMENT

- Amélioration de l'existant et renforcement du potentiel actuel : entre 2 et 10% du productible
→ 3% retenus
- Nouveaux sites : moyenne Maurienne et l'Arc aval

Productible actuel total : 2 048 GWh/an (Valeur pondérée, à confirmer avec les informations EDF)

NOMBRE DE CARTES POSSIBLES
1 carte turbinage eau potable et eaux usées
4 cartes optimisation de l'existant
4 cartes nouveaux sites

9 CARTES

Source : étude SCoT




41

Carte : Biogaz

DESCRIPTION
Unité de méthanisation multi-intrants acceptant des matières agricoles, des sous-produits des industries agro-alimentaires et des biodéchets, dans des proportions variées. Cette installation produit de l'électricité et de la chaleur par cogénération.

DIMENSIONNEMENT
1 carte = 2 unités de cogénération

RESSOURCES

Agriculture

- Fumier, Lisier, Résidus de cultures

Déchets organiques

- Des industries agroalimentaires
- Des ménages et collectivités locales (Biodéchets des ménages et grandes surfaces, Boues issues de stations d'épuration, Huiles alimentaires usagées...)

1 CARTE

Source : étude SCoT






43

Carte : Grand éolien

DESCRIPTION

Parcs éoliens dans des zones de gisement éolien, à plus de 500 m des zones bâties, à moins de 1 500 m d'altitude et avec une pente inférieure à 20%.

Prise en compte des ZDE, du SRCAE.

⇒ Aucune commune du Pays de Maurienne n'est située en zone favorable pour le développement des grandes éoliennes



NOMBRE DE CARTES POSSIBLES

1 CARTE



Carte : Eolien domestique

DESCRIPTION

Petites éoliennes domestique à axe horizontal ou vertical d'une puissance unitaire de 5 kW, produisant 10 MWh par an.

DIMENSIONNEMENT

50 éoliennes domestiques sur le territoire

NOMBRE DE CARTES POSSIBLES

0,03 carte

0,03 CARTE



Carte : PAC - géothermie, aérothermie

DESCRIPTION

PAC, destinées au chauffage et à l'eau chaude sanitaire, pour le résidentiel et le tertiaire.

DIMENSIONNEMENT

Géothermie :

- Gisement sur l'existant : 113 237 MWh/an

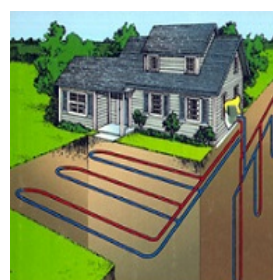
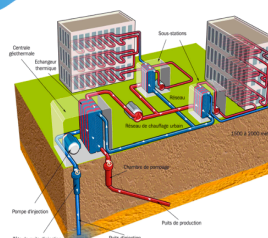
Aérothermie :

- Gisement sur l'existant : 224 910 MWh/an

- 1 carte = 680 installations

NOMBRE DE CARTES POSSIBLES

7 CARTES



Source : AERE, d'après étude SCoT



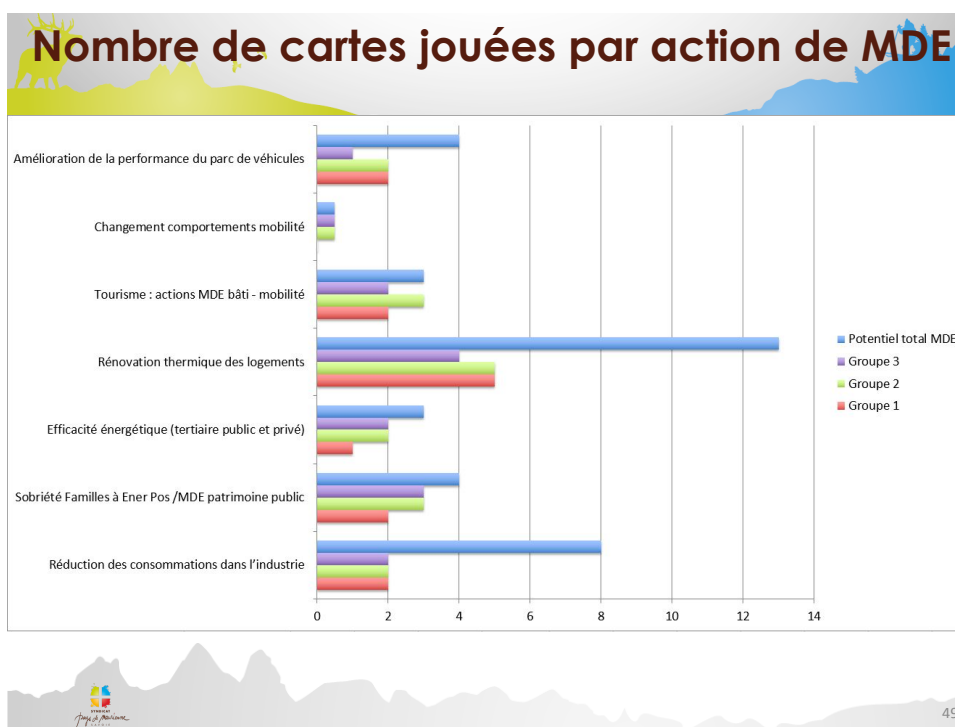
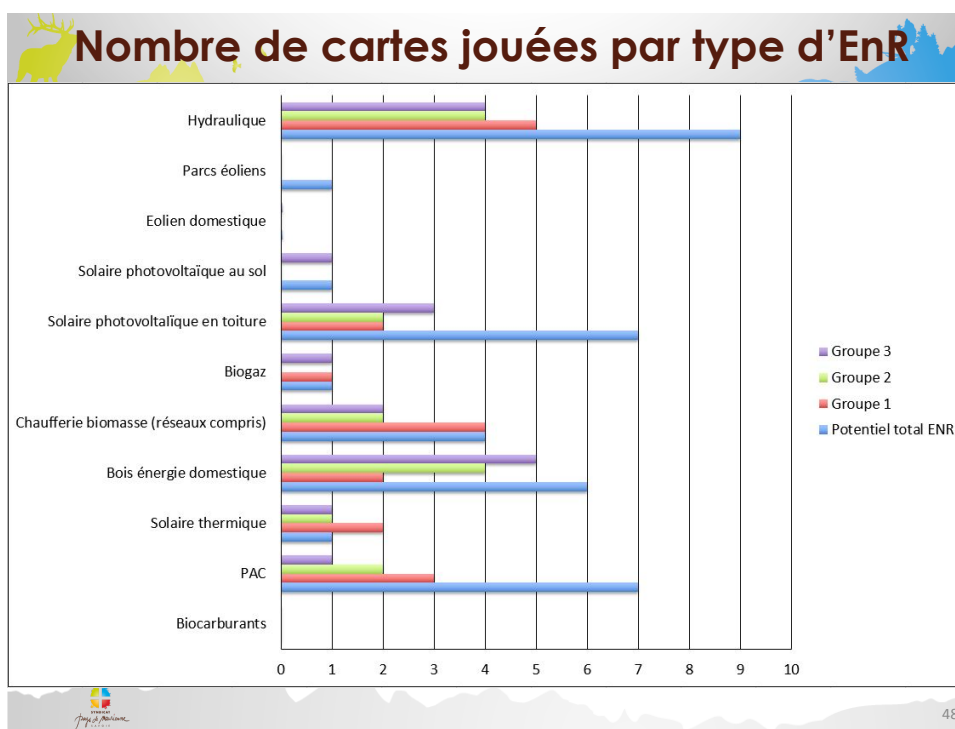
46



RESTITUTION DU JEU



47





Merci pour votre participation

Pour nous joindre ...

AERS

3 Impasse de la Retourde
73100 Aix-les-Bains

Tél/fax : +33(0)4 79 54 87 23

contact@aere.fr

ml.vergain@aere.fr

www.aere.fr



**Liste des présents à la journée du 17/11/2016
Ateliers échanges sur les actions à 3 ans,
Maîtrise de l'Énergie (MDE) et Énergies Renouvelables (EnR)
pour la candidature TEPOS du Syndicat du Pays de Maurienne**

Structure ou Communauté de Communes	Commune, le cas échéant	Poste, service, thématique	Prénom	NOM	17/11 matin MDE	04/11 après midi EnR
CC Maurienne Galibier	St Michel de Maurienne	Président de la CC	Jean-Marc	BERNARD		P
CC Maurienne Galibier	Valloire	Chargé d'opérations	Patrick	BERTRAND		P
CAPEB		Chargée de mission Environnement	Daphné	CHABRIER	P	
CMA			Nicolas	CHATON	P	
SOREA			Romain	CHOMAZ		P
COFOR			Julien	CROSAZ		P
EDF - Contrat de Rivière			Thierry	DUARD	P	P
CCI 73			Patricia	DUFOURNET	P	
EIE (ASDER)		Bois Energie	Henri	DUPASSIEUX		P
CAUE		Directrice	Florence	FOMBONNE ROUVIER		P
CC Terra Modana		Chargée de mission tourisme	Anne	GUICHANÉ	P	P
AERE		Stagiaire	Diane	GUIEU	organisation	organisation
ENEDIS (ex ErDF)		Interlocutrice des collectivités et chargée de projets	Isabelle	HEMACHE	P	
CC Haute Maurienne Vanoise	Lanslevillard	Président de la CC Maire adjoint	Pierre	HUART		P
CC Coeur de Maurienne		Conseiller Communautaire Saint Jean de Maurienne	Dominique	JACON	P	
SOREA			Jérémy	LIOGIER	P	
CC Porte de Maurienne		Responsable SPANC (assainissement)	Delphine	LISSET	P	
SOREA		Directeur	Frederik	MARCHAND		P
EIE (ASDER)		Responsable pôle technique	Delphine	MUGNIER	P	
CC du Canton de la Chambre	La Chapelle	Adjoint Maire	Jean-Marc	PETOUUD		P
La Boutique Chauffage et Climatisation			Jean Marc	POCHOL	P	
CC du Canton de la Chambre	La Chapelle	Elu référent Maire	Jean-Louis	PORTAZ		P
Syndicat du Pays de Maurienne		Animatrice contrat de développement Maurienne	Julie	RAUX	organisation	organisation
CC de l'Arvan	Albiez le Jeune	Maire	Jean-Michel	REYNAUD		P
AERE		Gérante	Anne	RIALHE	organisation	organisation
CC Coeur de Maurienne	Saint Jean de Maurienne	Thermicien Energéticien	Damien	SIBUE	P	
Maurienne Tourisme			Marjorie	SOLER	P	
Agence Ecomobilité		Chargé de mission mobilité collectivités et communication	François	SOUBEYRAND	P	
AERE		Chargée de mission	Marie-Laure	VERGAIN	organisation	organisation
Maurienne Expansion		Directrice	Sylvie	VERNEY		P

CANDIDATURE TEPOS DU SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE

COMpte-RENDU DE LA REUNION DU 17/11/2016

A SAINT JULIEN MONTDENIS

ATELIERS ACTIONS IMMEDIATES « SANS REGRET »

1. GENERALITES

D'ici le 15 décembre sont attendus les délibérations, les lettres de soutien, et les formulaires. Une trame est proposée, qui peut être personnalisée. Le dossier sera déposé avant fin décembre.

L'état des lieux énergétique est ajusté depuis la dernière réunion, avec une nouvelle pondération de l'hydraulique suite aux informations fournies.

La liste des présents est éditée indépendamment de ce document. Elle est envoyée aux participants.

Ce compte-rendu complète le diaporama de la journée, envoyé à tous les participants.

2. MATIN -MAITRISE DE LA DEMANDE EN ENERGIE

Échanges lors de la présentation en plénière

- PLH Cœur de Maurienne : l'ASDER relate la difficulté à mobiliser les propriétaires, malgré un dispositif intéressant. Ce retour d'expérience est à prendre en compte pour la future plateforme de rénovation énergétique. Au niveau national, l'ADEME finance 100 plateformes et a pour objectif d'en financer 380 en tout. L'accompagnement dure 6 ans, dont 3 ans avec un dispositif financier fort.
- TEPOS Alpin : le dispositif pourrait inspirer des actions sans regrets. La Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise a essayé d'y participer sans suite pour l'instant. La Communauté de Communes n'a pas été labellisée mais a participé à la réflexion, et avait constitué des fiches action.
- Défi Familles à Energie Positive :
 - Des familles de Maurienne ont participé, et des techniciens de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne ont déjà testé le dispositif. Le plus difficile est, une fois encore, de mobiliser. Pour accompagner ce défi, la commune de Saint Jean de Maurienne, en partenariat avec l'ASDER, avait entre autres mis à disposition des habitants une caméra thermique. Il y avait ensuite un rendez-vous avec un conseiller énergie pour analyser les photos.
 - La caméra thermique est plus intéressante que la thermographie aérienne, à cause du coût élevé de cette dernière et de la difficulté à analyser ses photographies. Un thermokit est plus facile d'utilisation.
 - Il est encore possible pour les familles de s'inscrire jusqu'à la fin du mois de novembre 2016 (<http://savoie.familles-a-energie-positive.fr/>). Un défi du même type pour les entreprises est en expérimentation par l'ASDER. D'ici un an, la démarche devrait être lancée.
 - Sobriété énergétique des domaines skiables : 5 domaines de Haute Maurienne Vanoise Terra Modana (regroupées dans l'espace Eski-mo) ont commencé une réflexion autour de ce sujet. Dans les territoires environnants, et particulièrement en Tarentaise, des stations sont déjà très avancées (exemple : le domaine Val d'Isère est certifié iso 50 000) et peuvent partager leur expérience.

- Outil de Prédiagnostic Energie de la Chambre de Commerce et de la Chambre des métiers et de l'Artisanat : il est proposé gratuitement aux entreprises de tous secteurs et de toutes tailles. Un conseiller énergie des Chambres se rend dans l'entreprise, fait un bilan des consommations énergétiques, suivi d'un rapport et de préconisations d'économies d'énergie allant du geste de bonne pratique à l'action à long terme. Les entreprises sont très sensibles au temps de retour sur investissement : quand celui-ci dépasse 3 à 4 ans, elles sont réticentes à suivre les préconisations. Cet outil permet une sensibilisation, à travers une prise de conscience et en donnant une clé de lecture différente des factures énergétiques. Si l'entreprise veut aller plus loin suite au prédiagnostic, elle est orientée vers des bureaux d'étude experts. La majorité des entreprises qui sont intéressées par cet outil sont des PME, étant donné que les très grosses entreprises ont des obligations d'audit énergétique, effectué par des bureaux d'étude.
- Rappel : la candidature à l'appel à projets « Territoires Hydrogènes » n'a pas été retenue.

Suite à la présentation des différentes actions déjà recensées et des pistes de réflexion, 3 groupes sont formés :

- Mobilité, autour de l'agence éco mobilité
- Rénovation bâtiment et sobriété, autour de l'ASDER
- Entreprises et collectivités, autour de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat



Restitution des 3 groupes :

- **Mobilité**

Le besoin de partage d'expériences et de rassemblement des différentes initiatives présentes sur le territoire a poussé les participant.e.s de ce groupe de réflexion à proposer des référent.e.s TEPOS pour chaque communauté de communes.

L'accent a été particulièrement mis sur une action : le développement des véhicules partagés et des parkings d'autopartage. Un réseau, RézoPouce, existe déjà ; il permet sur les derniers kilomètres de partager des véhicules de manière sécurisée, grâce à des arrêts signalés par un panneau et une reconnaissance des chauffeurs et des passagers. L'objectif est qu'une voiture sur 5 fasse partie de ce réseau en 2020. Pour cela, la mobilisation peut se faire via les réseaux sociaux, par exemple Facebook avec un groupe privé TEPOS.

D'autres idées d'actions ont aussi été amenées par les autres personnes présentes aux ateliers telles que :

- La généralisation de téléconférences entre les élus des différentes communautés de communes. Cela c'était déjà fait avec le Syndicat de Pays de Maurienne, dans une salle à Saint Jean de Maurienne (Pré-Copet).
- La mutualisation des Plans de Déplacement des Entreprises (PDE) et Administration (PDA) afin de favoriser le covoiturage inter-entreprises et pas seulement intra-entreprise. Pour cela, des PDE-PDA seraient créés au minimum dans les grands bassins d'emploi.
- La mutualisation des navettes touristiques pour optimiser l'existant. Déjà en Haute Maurienne des routes de deux vallées sont fermées à la circulation l'été, seules les navettes touristiques y circulent.
- L'harmonisation des horaires entre les TER et les autres transports en commun (y compris vers les aéroports les plus proches) et le développement de pôles multimodaux.
- Le développement du transport électrique (Vélo à Assistance Électrique (VAE) et voitures) par zones géographiques. Des communes sont intéressées, mais les véhicules électriques coûtent cher. Des projets d'achats de bornes et de VAE sont présents dans la candidature TEPCV du territoire.
- Le développement du covoiturage touristique, notamment l'été, entre les points de départ des randonnées et les sites d'hébergement. Cela pourrait être mis en place sur le site internet de Maurienne Tourisme.

Pour être réalisées, ces actions nécessitent des moyens humains pour animer, communiquer et faciliter la concertation entre les acteurs.

- **Bâtiment**

Deux grands axes d'actions sont proposés :

- une plateforme de rénovation énergétique,
- le développement de la sobriété énergétique.

Le point commun entre ces actions est la communication. Les informations seraient mises à disposition au sein de chaque mairie (sur les sites web, les bulletins, les panneaux d'information). des référent.e.s TEPOS par communauté de communes suivraient chaque commune.

Concernant la plateforme de rénovation :

- elle offrirait une offre d'information et d'accompagnement (ingénierie technique et financière) pour les habitants et les résidences de tourisme.
- Elle dynamiserait et s'appuierait sur les dispositifs existants, par exemple Affiniski qui vient d'être lancé pour l'immobilier touristique des stations de montagne. Sans être parfait, ce serait un levier pour lancer la rénovation : la démarche peut être complétée par de l'efficacité énergétique.
- La plateforme passe par la mobilisation des professionnels. Elle se ferait via une information dynamique auprès des artisans, afin qu'ils voient les enjeux économiques forts et bénéficient d'une montée en compétence technique généralisée. Il est nécessaire pour cela de les accompagner dans des évolutions de pratique. La CAPEB propose des dispositifs d'accompagnement, notamment pour l'organisation en groupement.
- Toutes ces actions vont dans le sens d'une meilleure valorisation de l'articulation des acteurs du bâti sur le territoire.
- La question de l'échelle la plus pertinente pour une plateforme est posée : ce serait celle départementale mais le choix a été fait aux échelons supérieurs de privilégier

celle des TEPoS. Un AMO porté par la Région assure la gestion du réseau des plateformes.

- Pour la rénovation énergétique répondant aux enjeux nationaux, l'argument pour un propriétaire n'est pas toujours le retour sur investissement car celui-ci est souvent assez long (parfois 40 ans), plus que la moyenne d'occupation d'un même logement. L'augmentation du confort et de la valeur patrimoniale sont par exemple à mettre en avant.
- Les objectifs de rénovation peuvent différer suivant la typologie des bâtiments. Ces objectifs sont à mettre en parallèle avec ceux du SRCAE.
- Voir également le point sur l'aménagement du territoire dans le paragraphe de la production d'eau chaude solaire (solaire thermique, plus loin dans ce document)
- **Entreprises et collectivités**
 - Pour les actions entreprises, la réflexion a porté sur le développement de l'Outil de Prédiagnostic Energie (voir présentation plus haut) existant et porté par la Chambre du Commerce et de l'Industrie et par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Un objectif chiffré a été proposé : environ 20 entreprises (TPE, PME) visitées par an (soient 1 entreprise par commune d'ici 2020). Pour en arriver là, un groupe de travail serait créé, mêlant collectivités, unions commerciales et consulaires. Une première échéance possible serait en juin 2017, lors de la réunion des entreprises de Maurienne, où de la sensibilisation et de l'information pourraient être faites. Pour faire vivre le réseau, une rencontre annuelle présenterait des indicateurs sur la mobilisation, et ferait témoigner une entreprise bénéficiaire.
 - Pour les collectivités, la réflexion a porté sur l'éclairage public. La SOREA a déjà travaillé avec deux collectivités sur un diagnostic et des actions en éclairage public. Une idée serait de faire témoigner ces collectivités auprès des responsables techniques et élus des autres collectivités du territoire, afin qu'ils créent une dynamique. Suite à ce témoignage, la création d'un groupe d'acteurs publics (élus, techniciens) permettrait de généraliser les diagnostics et les actions en faveur de l'éclairage public, que ce soit l'équipement en LED, les compteurs intelligents, l'extinction des lumières à certaines heures ou encore la réduction d'intensité lumineuse. Intervention de l'ASDER : Le SDES est en train de mettre en œuvre la compétence éclairage, il pourrait prendre en charge le diagnostic à hauteur de 40%. Intervention d'Enedis : proposition de fournir les consommations avant et après le diagnostic, afin de faciliter le suivi des économies d'énergie résultantes.

3. APRES-MIDI - ENERGIES RENOUVELABLES

Suite à la présentation des différentes actions déjà recensées et des pistes de réflexion, 2 groupes de réflexion sur les actions de production d'énergies renouvelables sont créés :

- Un sur la chaleur renouvelable (bois, récupération, autres) ;
- Un autre sur l'électricité renouvelable (hydraulique, PV).



Restitution des 2 groupes :

À noter, l'exemplarité du publique est évoquée à plusieurs reprises : si la collectivité fait une action forte d'économie d'énergie, cela montre aux habitants que c'est important de le faire et que c'est réalisable. Cela favorise donc le passage à l'action des citoyens.

• **Chaleur**

- La question de la prose de compétence chaleur est posée, sans consensus.
- De nombreux projets de réseau de chaleur sont prévus dans les prochaines années. Parmi ceux-ci se trouvent :
 - Le réseau de chaleur de Saint Jean de Maurienne (voir plus loin dans ce paragraphe), entre 20 et 30 GWh de chaleur produite, livraison après 2020 ;

L'étude de faisabilité a porté sur plusieurs possibilités : récupération de chaleur d'un industriel (Ferropem), du chantier Lyon-Turin, géothermie, cogénération.

- Le réseau de chaleur de Modane, d'une production de 2 GWh.
- Une action structurante pour la production de chaleur bois à plus long terme est aussi citée : l'étude avec la SOREA sur le développement des chaufferies et réseaux de chaleur bois. L'objectif est d'identifier une trentaine de projets, pour que dans les 3 ans, 3 à 5 projets soient lancés, permettant une production de 10 à 20 GWh.

Une structuration de la filière énergie bois est évoquée, dont l'horizon dépasse 2020. Un projet à l'échelle départementale, basé sur le territoire d'Arlysière, est en cours pour structurer l'approvisionnement en bois avec un réseau de plateformes et/ou places de dépôt. L'enjeu de ce projet global est le financement de plateformes et de matériel de distribution. Le territoire de Maurienne a été identifié dans ce projet car à l'intérieur du périmètre, mais les élus ne sont pas encore tous informés. Cette dynamique est née du problème de trouver dans certaines circonstances des producteurs locaux

pour l'approvisionnement. Par ailleurs, l'animation pour les forêts privées est trop faible pour lever le potentiel qu'elles représentent. À noter, de la production de plaquettes se fait déjà sur la commune de Modane, avec une mobilisation du bois public, et une réflexion pour le bois privé. Cette réflexion devrait mener à un projet opérationnel dans les 3 ans. La plateforme est déjà présente (en circuit court), l'enjeu est d'augmenter la production en mobilisant du bois privé.

- Sur le territoire, les acteurs identifient que le solaire thermique (production d'eau chaude sanitaire, couplée ou non à une production de chauffage) concernera principalement les bâtiments privés, voire les petits immeubles collectifs et l'hôtellerie. Parmi les bâtiments publics seraient concernés ceux consommant à l'année et pas équipé en énergie renouvelable : piscines, salles de sport, camping, établissement de santé, etc.... La sensibilisation au solaire thermique pour les architectes pourrait être portée par le CAUE. Les mairies peuvent aussi intervenir au moment du dépôt de permis de construire : tous les moyens sont possibles pour que le grand public soit au courant de cette solution avant de construire ou de rénover. Pour renforcer cette communication, des visites de sites pourraient être prévues (à voir avec l'ASDER), les artisans devraient être touchés autant que les architectes, et ce thème devrait être articulé avec la plateforme de rénovation énergétique (voir plus haut dans ce document).
 - Aménagement du territoire. Les documents d'urbanisme tels que les PLU et PLUi peuvent empêcher des types d'habitat particulièrement consommateur d'énergie fossile, et donner de vraies orientations. Les mairies peuvent aussi adapter les cahiers des charges de session de terrains.
 - Point du CAUE sur la sensibilisation : les architectes sont fortement encouragés à se former mais le CAUE ne peut les obliger. Les plateformes de rénovation tendent à fournir un conseil aux particuliers, qui intègre les problématiques architecturales et thermiques énergétiques. Des plaquettes d'informations du CAUE et de l'ASDER sont réalisées, ainsi qu'un cahier de recommandation architectural et énergétique (exemple de Tignes). Il n'y a pas de pouvoir prescriptif, mais seulement de la recommandation.
 - Concernant la méthanisation , à Termignon un projet est à l'étude, avec 11 agriculteurs.
- **Electricité**
 - Hydraulique

2 projets sont portés par la SOREA, mises en service avant 2020 : à Albiez (5 GWh) et à Valloire (11 GWh). Ce sont des centrales hydrauliques classiques, la production des deux atteignant 15 GWh.

Un projet de STEP est possible, mais après 2020.

Un inventaire des possibilités de turbinage sur l'alimentation d'eau sera réalisé avant 2020. La microcentrale (turbinage des eaux potables) sur Montricher Albanne sera finalisée après 2020.

L'amélioration des barrages existants se fera sur du long terme : le matériel coûte cher, il est remplacé pour usure et rarement pour la seule raison d'une augmentation relativement faible de productivité.

- Photovoltaïque (PV)

La SOREA a étudié en 2011-2012 la possibilité de mettre des panneaux PV sur les toitures de TRIMET. Le résultat est positif malgré un frein technique à lever (verre attaqué par l'émission de fluor).

1 bâtiment ou installation public favorable à l'installation de panneaux doit être identifié par commune d'ici 2020.

Une étude a été lancée par la SOREA étudie la possibilité de financement participatif (crowdfunding), sur le modèle des centrales villageoises.

D'autres idées ont été abordées, comme les tuiles photovoltaïques en commercialisation et l'installation de panneaux PV sur les toitures des bâtiments agricoles.




SYNDICAT
Pays de Maurienne
SAVOIE

AMO AMI TEPOS Syndicat du Pays de Maurienne
ATELIER ACTIONS MDE ET ENR
17/11/2016 – 9h30-12h30 – 14h-17h
AERE

SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE
C.A.R. - Bât. B - Avenue d'Italie
73 300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE


www.maurienne.fr

Tél. (0)4 79 64 12 48
Fax. (0)4 79 64 46 66
info@maurienne.fr



Déroulé

- **Accueil par le Syndicat du Pays de Maurienne**
 - Tour de table
- **Démarche candidature TEPOS**
 - Rappel des épisodes précédents
 - Rappel de la participation attendue
 - Rappel des enjeux en lien avec l'état des lieux énergétique
 - Rappel des potentiels et des orientations stratégiques
- **Les actions**
 - Attendus vis-à-vis des enjeux du TEPOS
 - Déjà en cours ou projetées, sélection
 - Votre implication



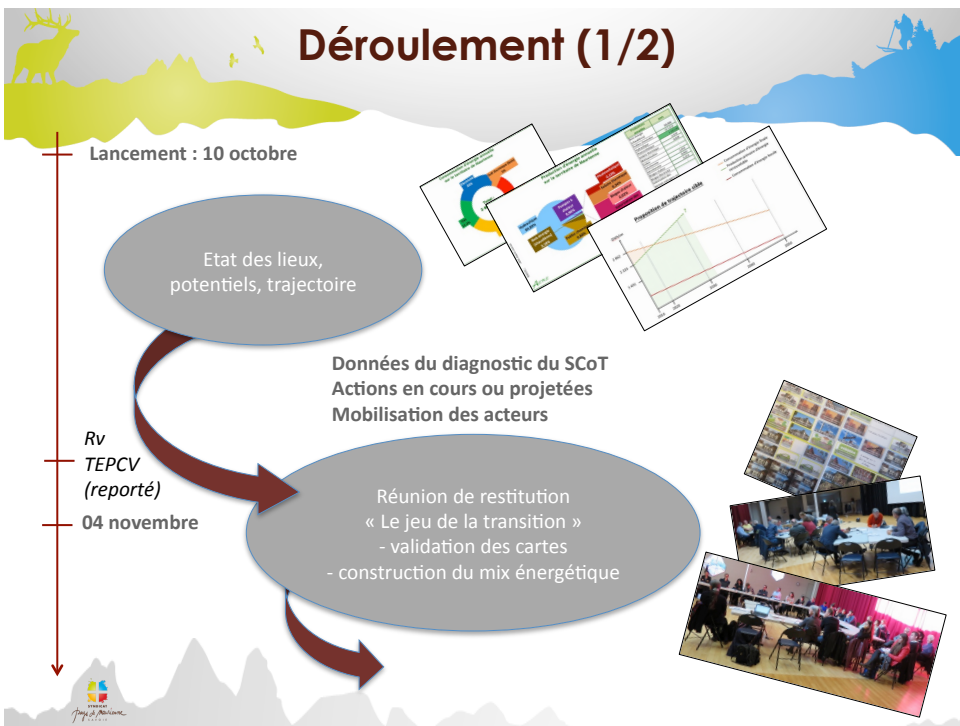
2

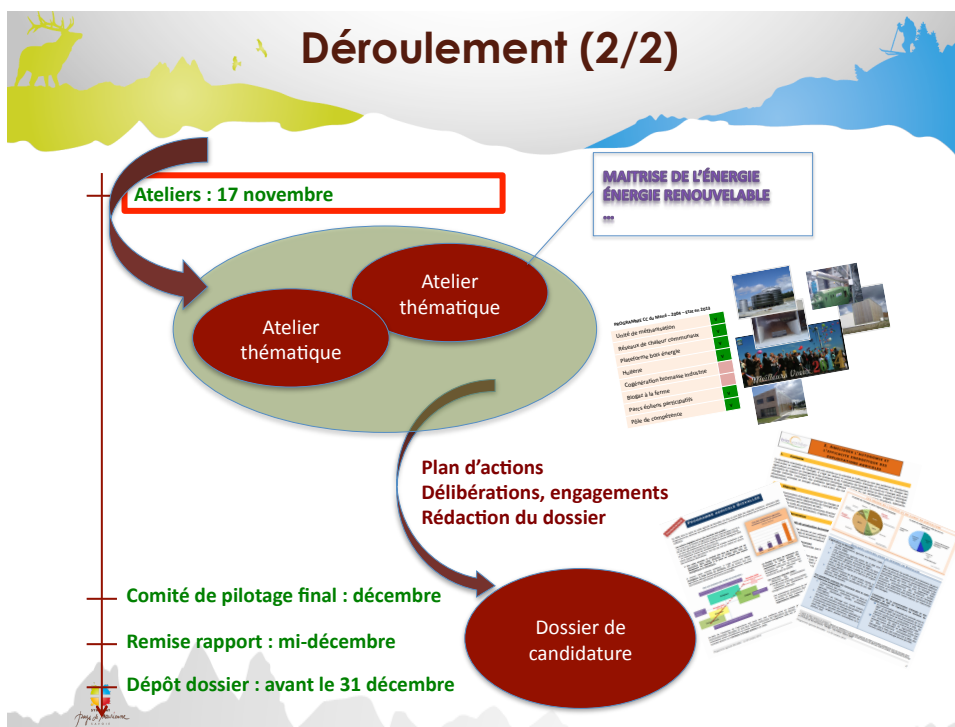


DEMARCHE CANDIDATURE TEPOS



3





Date clé : 17 novembre

Elaboration du plan d'actions

1 SÉMINAIRE ORGANISÉ EN 2 ATELIERS (MDE/ENR) :

- Ateliers thématiques par grands types d'actions et par grands secteurs
- Propositions d'actions à engager formulées par SPM/AERE
- Choix de 8 à 10 actions « sans regret » avec les participants, en se focalisant sur ce que l'on est capable de réaliser avec les acteurs économiques et les habitants (éviter la dispersion)



PROGRAMME CC du Mené – 2004 – Etat en 2013	
Unité de méthanisation	✓
Réseaux de chaleur communaux	✓
Plateforme bois énergie	✓
Huilerie	✓
Cogénération biomasse industrie	✓
Biogaz à la ferme	✓
Parcs éoliens participatifs	✓
Pôle de compétence	✓

Meilleure Voie 2


Objectif > 0,5 à 1% de la consommation d'énergie du territoire, soit > 14 310 MWh à > 28 620 MWh

6

Date clé : 15 décembre

Envoi lettres de soutien et délibérations, formulaires

- **15 décembre :**
 - date limite lettres de soutien et délibérations !
 - Envoyer à contrat.pays@maurienne.fr
- **Avant fin décembre :**
 - dépôt du dossier



7

Critères d'évaluation des candidatures

- **Spécifique Programme « sans regrets »**
 - Contenu technique des actions
- **Spécifiques mobilité**
 - Leviers à prévoir (politiques, techniques, réglementaires, financiers, etc.) pour infléchir radicalement les trajectoires en matière de transport de personnes et de marchandises
 - Solutions d'organisation et investissements pluriannuels à programmer sur le secteur des transports (personnes et marchandises)
 - Méthode de concertation des partenaires pour les mobiliser

8



Critères d'évaluation des candidatures

- **Engagement politique**
 - Organisation de la collectivité (*M ou Mme mobilité douce, covoiturage...*)
 - Politique fiscale et budgétaire (*gestion des redevances du stationnement*)
 - Intensité et transversalité de la mobilisation des compétences et de la prise en charge des actions (*formation éco-conduite des agents*)

- **Prise en compte des enjeux de l'adaptation au changement climatique**




Critères d'évaluation des candidatures

- **Engagement territorial**
 - Démarches collectivités préexistantes
 - Partenariat, vers la sphère économique, pour l'impliquer dans le plan de sobriété énergétique et atteindre collégalement les objectifs du territoire
 - Originalité des mesures

- **Maturité du projet de territoire**
 - Prise en compte dans les documents préexistants (*cf lettres d'engagement, descriptif*)

- **Méthodologie proposée**





CONTEXTE

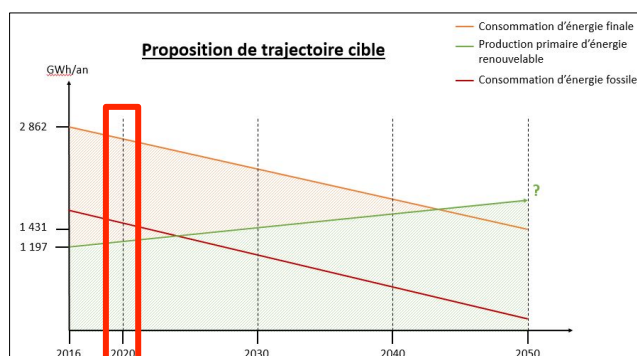


11

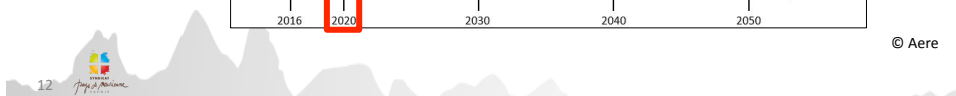


TEPOS ?

- La candidature TEPOS du Pays de Maurienne
 - Territoire à Energie POSitive, un territoire dont **les besoins d'énergie ont été réduits au maximum** et **qui sont couverts par les énergies renouvelables locales**, à 2050

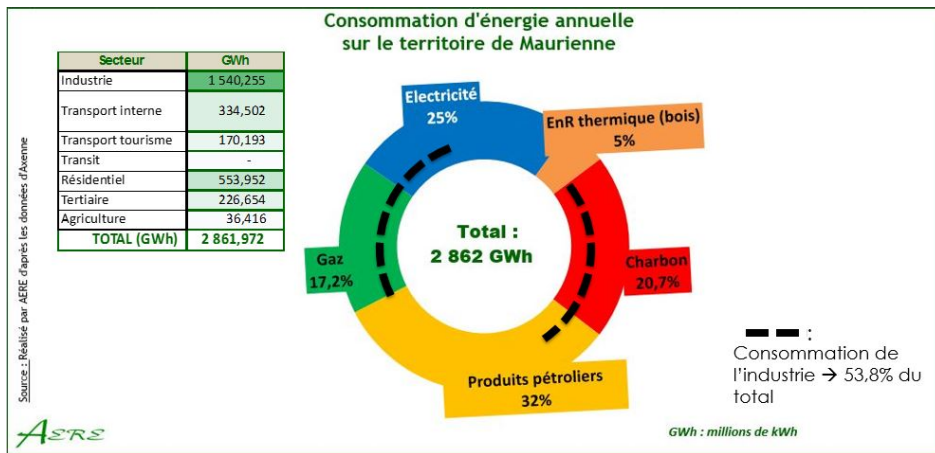


© Aere

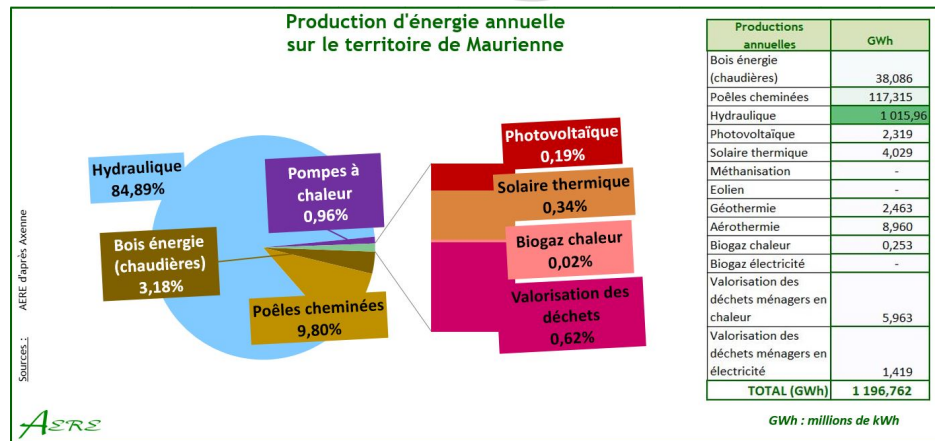


12

Rappel Bilan des consommations



Rappel Bilan des productions d'énergie renouvelables



À partir des données du diagnostic énergétique préalable du SCOT
Pondération de la production d'hydroélectricité suivant les critères nationaux, mise à jour avec les informations fournies par EDF





Rappel Bilan par usage

Consommation d'énergie			Production du territoire	
Chaleur	644 GWh	>	177 GWh	Bois, solaire
Electricité spécifique	147 GWh	<	1 020 GWh	Electricité
Industrie	1 540 GWh			
Carburant	530 GWh	>	0 ktep	Agrocarburants
2 862 GWh		>	1 197 GWh	

À partir des données du diagnostic énergétique préalable du SCOT
Pondération de la production d'hydroélectricité suivant les critères nationaux, mise à jour avec les informations fournies par EDF



ACTIONS « SANS REGRET » MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (MDE)



Objectifs de l'atelier


- **Produire 3 à 5 actions, sans regret, à mettre en œuvre dans l'année**
=> Comment renforcer? Massifier?
- **Privilégier le concret, l'action à l'étude, pour engager dans les bilans chiffrés la transition énergétique**
- **Proposer des actions structurantes, aussi hors de la liste**

Total « sans regret » MDE + ENR
> 0,5 à 1% de la consommation d'énergie du territoire,
soit > 14 310 MWh à > 28 620 MWh

17 

Rappel des potentiels et des choix pour la maîtrise de l'énergie (MDE)

- **Ménages et communes en démarche MDE**
– au minimum 2 cartes (2 * 20 GWh) sur 4
- **Logements rénovés**
– 4 sur 13
- **Tourisme, dont résidences secondaires rénovées**
– 2 sur 3
- **Bâtiments tertiaires en démarche MDE**
– 1 sur 3
- **Télétravail et mobilité alternative**
– 0,5 sur 0,5
- **Parc de véhicules plus performant**
– 1 sur 4
- **Economie d'énergie dans l'industrie**
– 2 sur 8

18 

Proposition d'action MDE sans regret Mobilité

Rappel des enjeux du territoire

Le transport interne hors-tourisme représente **11%** des consommations d'énergie totales, et les déplacements liés au tourisme en représentent **5%**.

21% : part des consommations des déplacements liées aux déplacements domicile-travail

92% : part de la voiture individuelle dans les consommations d'énergie liées à la mobilité

6 gares en activité



Proposition d'action MDE sans regret Mobilité

- **Mutualiser les véhicules pour les déplacements domicile-travail et de loisirs**
 - Covoiturage domicile – travail, autostop (RézoPouce, réflexion SCoT)
- **Transports en commun**
 - Transport collectif pour le travail (transport scolaire, réflexion SCoT)
 - Maintenir et développer la desserte TER, améliorer l'offre en gare, pôle intermodal (réflexion SCoT, TELT)
 - Desserte des stations à partir de la gare de Saint-Jean-de-Maurienne (Chambéry, aéroport), en saison, hors-saison (TEPOS Alpains : offre de séjours sans voiture, navettes)
 - Desserte intra-stations
 - Véhicules performants (Transports Jacquemmoz)





Proposition d'action MDE sans regret Mobilité

- **Transports alternatifs**
 - Desserte des stations : câble (fabrication locale DOPPELMAYR FRANCE, réflexion SCoT)
 - « Le plus grand domaine cyclable du monde » (réflexion SCoT, adapter l'offre touristique au changement climatique), Vélos à Assistance Électrique et infrastructures corrélées (TELT, proposé TEPCV)
- **Les collectivités et les entreprises sur la voie d'une mobilité exemplaire**
 - Un technicien, un élu, un responsable des mobilités douces et intermodales ?
 - Formation éco-conduite généralisée ? Suivi des véhicules ?
 - Plan déplacement inter-entreprises & administrations ?
 - Utilisation des taxes de stationnement ? Limitation des parkings ?
 - Schéma global de desserte multimodale (TELT)

21




Proposition d'action MDE sans regret Rénovation des bâtiments

Rappel des enjeux du territoire

19 252 résidences principales (79% des consommations d'énergie du secteur résidentiel), 24 914 résidences secondaires (21%).

4/5 des consommations du résidentiel dans les bâtiments de plus de 30 ans.

Sources d'énergie du secteur résidentiel : **38%** fioul, **33%** d'électricité, **21%** de bois

74% des consommations énergétiques du résidentiel sont dues au chauffage.

Le résidentiel représente **18%** des consommations d'énergie totales.

160 100 lits touristiques (dont 75 300 résidences secondaires et meublés non classés) ;
4,9 millions journées skieur par an

22



Proposition d'action MDE sans regret Rénovation des bâtiments

- **Plateforme de rénovation énergétique des bâtiments**
 - PLH Cœur de Maurienne : résultats ? Moyens ?
 - Logements
 - Logements vacants (TELT)
 - Proposé TEPCV : 40 diagnostics, 20 logements en 3 ans
 - Quel objectif ? Nombre, performance
 - Formation des professionnels ? (en réflexion SCoT)
 - Développement et structuration de l'offre ? (mairies, artisans, architecte conseil, ADIL, PRIS...)
 - Dispositif financier ? Programme ALCOTRA, Caisse des dépôts ...
- **Tertiaire et tourisme**
 - Exemplarité des communes ; commande groupée, mutualiser les programmes de rénovation des bâtiments publics (TEPOS Alpains)
 - Rénover les meublés touristiques, parc des résidences touristiques (TEPOS Alpains, TELT)
 - Plateforme de rénovation ? Ou autre dispositif ?

Attente
ADEME et Région

23

Proposition d'action MDE sans regret Sobriété

- **Communes**
 - C3E ? (ASDER) moy - 4% bâtiments, -8% éclairage public
 - Défi Class'Énergie ? Objectif -8% (ASDER)
 - Conseiller en énergie partagée (TEPOS Alpains)
- **Sensibilisation grand public**
 - TEPOS Alpains
 - Familles à Énergie Positive ? (ASDER) moy F -12 %
- **Tourisme**
 - Domaines skiables sobres en énergie (gestion, « ESKIMO » TEPOS Alpains)



24



Proposition d'action MDE sans regret Autres

- **Collectivités**
 - Actions éclairage public (La Chapelle, Valloire, en réflexion SCoT)
- **Tertiaire et industrie**
 - Pré-diagnostic énergétique des entreprises (CCI)
 - ISO 50 001 (FERROPEM)
 - Bâtiments performants, rénovations, éclairage (plusieurs exemples)
 - Préconisation équipements performants (Christalex, Biocoop)
 - Télétravail (TEPOS Alpins)
- **Agriculture**
 - Optimiser les déplacements des tracteurs en réduisant les volumes d'épandage du fumier (compostage) et en pratiquant des échanges de foncier agricole pour le fourrage (CASMB)
- **Circuits courts, emploi**
 - Production sur le territoire (matériel cycliste, batteries, transport par câble, agriculture, recyclage, matériel hydroélectricité, etc.)



25



ACTIONS « SANS REGRET » ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR)




26

Objectifs de l'atelier


- **Produire 3 à 5 actions, sans regret, à mettre en œuvre dans l'année**
 - ⇒ Projets en réflexion à objectif 3 ans ? Production envisagée ?
 - ⇒ Comment renforcer? Massifier?
- **Privilégier le concret, l'action à l'étude, pour engager dans les bilans chiffrés la transition énergétique**
- **Proposer des actions structurantes, aussi hors de la liste**

Total « sans regret » MDE + ENR
 > 0,5 à 1% de la consommation d'énergie du territoire,
 soit > 14 310 MWh à > 28 620 MWh

27 

Rappel des potentiels et des choix pour les énergies renouvelables (ENR)

- **Solaire thermique**
 - au minimum 1 carte (1 * 20 GWh) sur 1
- **Bois énergie pour chaleur résidentiel-tertiaire**
 - 6 sur 10
- **PAC - Géothermie/Aérothermie pour chaleur rés-ter**
 - 1 sur 7
- **Biogaz (élec et chaleur)**
 - 0 sur 1
- **Photovoltaïque (en toiture + 1 carte centrale au sol)**
 - 2 sur 8
- **Hydroélectricité**
 - 4 sur 9
- **Eolien (petit + grand)**
 - 0 sur 1,03

28 

Proposition d'action ENR sans regret Hydroélectricité

- **Hydroélectricité**
 - Projets signalés
 - Microcentrales (2 à Valloire avec SOREA, La Chapelle, Parc de la Vanoise)
 - Hydrolène (Biocoop Modane)
 - Turbinage des eaux usées (Valloire, à l'arrêt)
 - Turbinage STEP (à Albiez et Saint Jean, SOREA)
 - Généraliser les schémas de conciliation sur la ressource en eau (en réflexion SCoT)
 - Réhabiliter les centrales existantes et améliorer la production
 - Développer de nouvelles microcentrales
 - Groupement ?



Petite centrale hydroélectrique de Clapeys (Saint Jean de Maurienne)

29



Proposition d'action ENR sans regret Bois énergie

- **Renforcer la filière**
 - Schéma de desserte forestière (CASMB); Atlas prospectif bois énergie/industrie (PEB)
 - Gérer la forêt privée (CASMB) ; réduire le morcellement du foncier (en réflexion SCoT)
 - Diversification (climat) (en réflexion SCoT)
 - Plateforme de démonstration chauffage bois domestique (PEB)
 - Anneau de détection pour trier le bois mitrillé (en réflexion SCoT)
 - Visites (TEPOS Alpains)
 - Cogénération ?
- **Chaufferies existantes**
 - Services techniques (Lanslebourg Mont Cenis)
 - Agriculture (CASMB)
 - 1 maison sur 2 avec chaudières bois bûches, granulés ou déchiqueté (Albiez-le-Jeune)
- **Réseaux de chaleur**
 - Déchets verts (Saint Jean de Maurienne)
 - Projet de chauffage urbain (Albiez-le-Jeune, Saint Julien Mont Denis)

Fonds chaleur ?



Forêt en Maurienne

30



Proposition d'action ENR sans regret Récupération de chaleur

• Projets

- Patinoire (Valloire)
- Agriculture (CASMB)
- TELT (long terme)
- Sources thermales de l'Échaillon (CC Coeur de Maurienne)
- Industries (FERROPEM, séchage pour des granulés de bois, PASTA&AROMI production de pâtes)



La patinoire de Valloire

Fonds chaleur ?



Proposition d'action ENR sans regret Solaire Photovoltaïque (PV)

• Projets

- Exemplarité du public (salle des fêtes à Bonvillaret)
- Industrie (FILTECH France)
- Agricole (CASMB : à Lanslebourg, Aussois, Termignon)
- Autonomie d'un refuge (CC Terra Modana)

• Organisation

- Ombrières de parking ? En station, hôtel, supermarché ...
- Financement ?
 - SEM
 - Investisseur extérieur (Énergie Partagée)
 - Participatif (Centrales Villageoises)
 - Vos suggestions ?



Ombrières de parking à Saint-Julien-Mont-Denis





Proposition d'action ENR sans regret Autres Énergies Renouvelables (ENR)

Fonds chaleur ?

- **Solaire thermique**
 - 10% des toitures avec panneaux solaires thermiques soit 1,5 m² par habitant (en 2010, 151 m² pour 101 habitants) (Albiez-le-Jeune)
 - Agriculture (chauffe-eau, CASMB)
 - Piscine municipale : Panneaux solaires thermiques pour la production d'Eau Chaude Sanitaire et le réchauffage du bassin (2017 Saint Michel de Maurienne, projet TEPCV)
 - ECS pour hôpital, EHPAD, centres de loisirs ou sportif, camping ?
- **Méthanisation - Projets**
 - Agriculture (CASMB, en Haute-Maurienne)
- **Pompes à Chaleur, géothermie**
 - EEI (Maurienne Expansion)
 - Pour réseau de chaleur à terme (TELT)
- **Stockage de l'énergie, Hydrogène**
 - Skibus et poids lourds (SOREA, Transalpes, Sofatrans...) : Quelle perspective ?
 - Pompagè turbinage ?



Merci pour votre participation

Pour nous joindre ...

AERS

3 Impasse de la Retourde
73100 Aix-les-Bains

Tél/fax : +33(0)4 79 54 87 23


contact@aere.fr

ml.vergain@aere.fr

www.aere.fr



34



AMO AMI TEPOS Syndicat du Pays de Maurienne
COMITÉ DE PILOTAGE FINAL
08/12/2016 - 14h-16h
AERE

SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE
C.A.R. 861.B - Avenue d'Italie
73 300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

www.maurienne.fr

Tel: (0)4 79 64 12 48
Fax: (0)4 79 64 48 66
info@maurienne.fr

Déroulé

- **Accueil par le Syndicat du Pays de Maurienne**
 - Tour de table
- **Démarche candidature TEPOS**
 - Rappel des épisodes précédents
 - Actions « sans regret »
- **Vos réactions**
 - Prochaines étapes

DEMARCHE CANDIDATURE TEPOS

Déroulement (1/2)

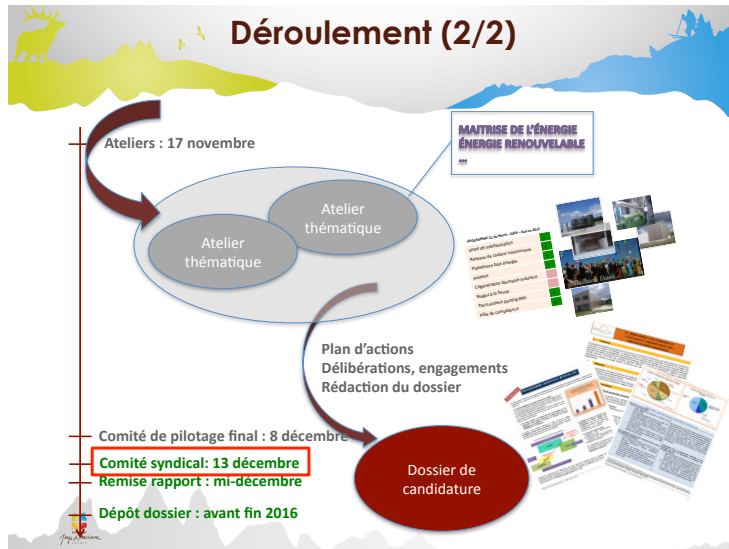
Lancement : 10 octobre

Etat des lieux, potentiels, trajectoire

Données du diagnostic du SCoT
Actions en cours ou projetées
Mobilisation des acteurs

Rv
TEPCV
(reporté)
04 novembre

Réunion de restitution
« Le jeu de la transition »
- validation des cartes
- construction du mix énergétique



Date clé : 15 décembre

Envoi lettres de soutien et délibérations, formulaires

- 15 décembre :**
 - date limite lettres de soutien et délibérations !
 - Envoyer à contrat.pays@maurienne.fr
- Avant fin décembre :**
 - dépôt du dossier

Collectivités
12 Formulaires reçus (0 des CC)
2 Délibérations reçues (0 des CC)

Entreprises
7 Formulaires reçus
5 Lettres de soutien reçues

6

Critères d'évaluation des candidatures

- Spécifique Programme « sans regrets »**
 - Contenu technique des actions
 - actions structurantes : équivalent à 0,5 à 1% de la consommation d'énergie du territoire (économie ou production d'énergie renouvelables)
 - Soit entre 14 310 MW et 28 620 MWh
- Spécifiques mobilité**
 - Leviers à prévoir (politiques, techniques, réglementaires, financiers, etc.) pour infléchir radicalement les trajectoires en matière de transport de personnes et de marchandises
 - Solutions d'organisation et investissements pluriannuels à programmer sur le secteur des transports (personnes et marchandises)
 - Méthode de concertation des partenaires pour les mobiliser

7

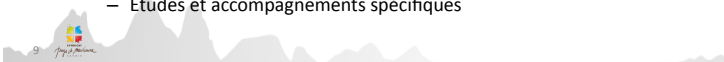
Critères d'évaluation des candidatures

- Prise en compte des enjeux de l'adaptation au changement climatique**
- Engagement politique**
 - Organisation de la collectivité (*M ou Mme mobilité douce, covoiturage...*)
 - Politique fiscale et budgétaire (*gestion des redevances du stationnement*)
 - Intensité et transversalité de la mobilisation des compétences et de la prise en charge des actions (*formation éco-conduite des agents*)

8

Critères d'évaluation des candidatures

- **Engagement territorial**
 - Démarches collectivités préexistantes
 - Partenariat, vers la sphère économique, pour l'impliquer dans le plan de sobriété énergétique et atteindre collégialement les objectifs du territoire
 - Originalité des mesures
- **Maturité du projet de territoire**
 - Prise en compte dans les documents préexistants (cf lettres d'engagement, descriptif)
- **Organisation proposée**
 - Élus et techniciens référents : SPM et communautés de communes
 - Études et accompagnements spécifiques

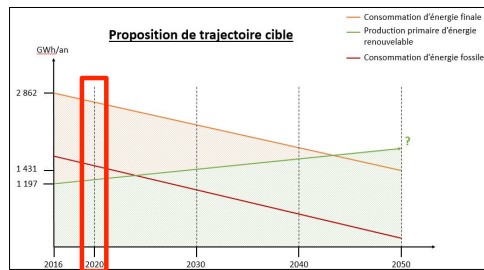


CONTEXTE

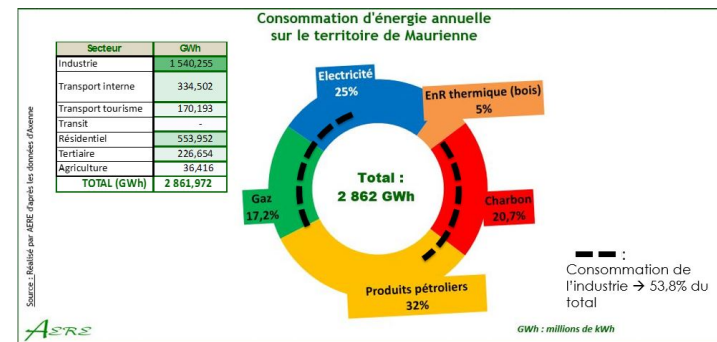


TEPOS ?

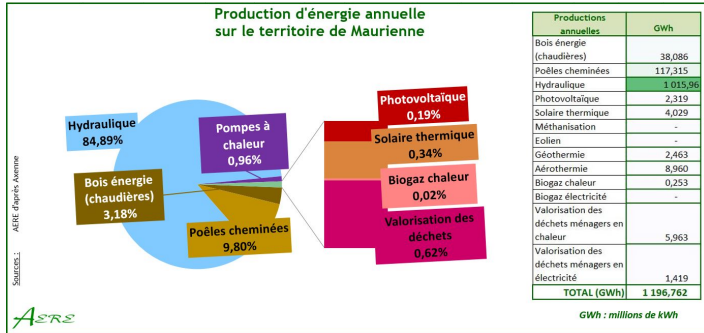
- La candidature TEPOS du Pays de Maurienne
 - Territoire à Energie POSitive, un territoire dont **les besoins d'énergie ont été réduits au maximum** et qui sont couverts par les **énergies renouvelables locales**, à 2050



Rappel Bilan des consommations



Rappel Bilan des productions d'énergie renouvelables



À partir des données du diagnostic énergétique préalable du SCOT
Pondération de la production d'hydroélectricité suivant les critères nationaux, mise à jour avec les informations fournies par EDF



Rappel Bilan par usage

Consommation d'énergie		Production du territoire	
Chaleur	644 GWh	>	177 GWh Bois, solaire
Electricité spécifique	147 GWh	<	1 020 GWh Electricité
Industrie	1 540 GWh		
Carburant	530 GWh	>	0 ktep Agrocarburants
	2 862 GWh	>	1 197 GWh

À partir des données du diagnostic énergétique préalable du SCOT
Pondération de la production d'hydroélectricité suivant les critères nationaux, mise à jour avec les informations fournies par EDF



Proposition d'action MDE sans regret Mobilité

Rappel des enjeux du territoire

Le transport interne hors-tourisme représente **11%** des consommations d'énergie totales, et les déplacements liés au tourisme en représentent **5%**.

21% : part des consommations des déplacements liées aux déplacements domicile-travail

92% : part de la voiture individuelle dans les consommations d'énergie liées à la mobilité

6 gares en activité



Proposition d'action MDE sans regret Rénovation des bâtiments

Rappel des enjeux du territoire

19 252 résidences principales (79% des consommations d'énergie du secteur résidentiel), 24 914 résidences secondaires (21%).

4/5 des consommations du résidentiel dans les bâtiments de plus de 30 ans.

Sources d'énergie du secteur résidentiel : **38%** fioul, **33%** d'électricité, **21%** de bois

74% des consommations énergétiques du résidentiel sont dues au chauffage.

Le résidentiel représente **18%** des consommations d'énergie totales.


160 100 lits touristiques (dont 75 300 résidences secondaires et meublés non classés) ; 4,9 millions journées skieur par an



Rappel des potentiels et des choix pour la maîtrise de l'énergie (MDE)


- **Ménages et communes en démarche MDE**
 - au minimum 2 cartes (2 * 20 GWh) sur 4
- **Logements rénovés**
 - 4 sur 13
- **Tourisme, dont résidences secondaires rénovées**
 - 2 sur 3
- **Bâtiments tertiaires en démarche MDE**
 - 1 sur 3
- **Télétravail et mobilité alternative**
 - 0,5 sur 0,5
- **Parc de véhicules plus performant**
 - 1 sur 4
- **Economie d'énergie dans l'industrie**
 - 2 sur 8

04/11
Jeu de la transition
26 présents le matin
18 présents l'après-midi



Rappel des potentiels et des choix pour les énergies renouvelables (ENR)

- **Solaire thermique**
 - au minimum 1 carte (1 * 20 GWh) sur 1
- **Bois énergie pour chaleur résidentiel-tertiaire**
 - 6 sur 10
- **PAC - Géothermie/Aérothermie pour chaleur rés-ter**
 - 1 sur 7
- **Biogaz (élec et chaleur)**
 - 0 sur 1
- **Photovoltaïque (en toiture + 1 carte centrale au sol)**
 - 2 sur 8
- **Hydroélectricité**
 - 4 sur 9
- **Eolien (petit + grand)**
 - 0 sur 1,03




Actions sans regret Maîtrise de l'Énergie

ACTIONS « SANS REGRET » SUITE AUX ATELIERS DU 17/11

17/11
18 présents le matin
18 présents l'après-midi



Mobilité :


- 1 Référent TEPOS par Communauté de Communes
- Mutualiser les déplacements domicile-travail et de loisirs : RézoPouce, groupe privé réseau social, PDE-PDA, tourisme
- Transports en commun (train, autocars, navettes touristiques) : pôles multimodaux, harmonisation des horaires
- Véhicules électriques (VAE et voitures), en parallèle au plan vélo

Rénovation des bâtiments :

- 1 Référent TEPOS par Communauté de Communes
- Plate-forme de rénovation énergétique du logement privé, inclus résidence de tourisme

Sobriété

- 1 Référent TEPOS par Communauté de Communes
- Sensibilisation : du grand public (famille à énergie positive), des collectivités locales (éclairage public, réunions à distance, C3E, conseiller en énergie partagée), des entreprises (outil de prédiagnostic), du secteur touristique (gestion des domaines skiables)



Actions sans regret Énergies Renouvelables

Rôle d'exemple du secteur public pour favoriser le passage à l'action du secteur privé

Chaleur :

- Énergie bois : réseaux de chaleur et chaudières. Identification de 30 projets, en lancer 3 en 3 ans.
 - La structuration de la filière est réfléchie à l'échelle départementale pour une meilleure optimisation. Elle est inscrite dans le moyen terme
- Solaire :
 - articulation avec la plateforme de rénovation
 - Adaptation des documents d'urbanisme et sensibilisation des divers acteurs, pour la construction neuve, la rénovation
- inscrit en moyen terme : Méthanisation (1 projet en cours), récupération de chaleur

Électricité :

- Hydraulique : 2 projets totalisant 15 GWh ; étude potentiel de turbinage sur eau potable.
- Photovoltaïque : financement participatif, 1 bâtiment public identifié par commune d'ici 2020

21



FIN

Merci pour votre participation

Pour nous joindre ...

AERE

3 Impasse de la Retourde
73100 Aix-les-Bains

Tél/fax : +33(0)4 79 54 87 23

contact@aere.fr

ml.vergain@aere.fr

www.aere.fr

22





SYNDICAT
Pays de Maurienne
SAVOIE



Compte-rendu des entretiens avec les industriels



CANDIDATURE TEPOS DU SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE COMpte-RENDU DES ENTRETIENS AVEC LES INDUSTRIELS DU TERRITOIRE

1. ARKEMA - ENTretien AVEC CYRIL FORTES LE 05/12

Le groupe ARKEMA est engagé à l'échelle nationale dans plusieurs certifications ISO volontaires liées au sujet de l'énergie (9001, 14001, 50001, 18001). L'indicateur d'intensité EFPI de votre site situé à La Chambre a notamment diminué de 1,1 en 2010 à 0,87 en 2015, grâce à un travail sur l'amélioration des procédés et aux équipements en basse consommation, et les efforts sont poursuivis en ce sens.

<http://www.arkema.com/fr/responsabilite-societale/empreinte-environnementale/>.

Ces actions, ainsi que les consommations d'énergie, sont couvertes par le secret industriel. Toutefois, l'entreprise est d'accord pour communiquer certaines informations qui n'entreraient pas dans le champ concurrentiel. Les informations seront par conséquent communiquées au cas par cas (par exemple, la part des consommations d'énergie relative aux différentes énergies, ou encore des actions qui seraient engagées sur l'éclairage), en fonction des demandes du Syndicat du Pays de Maurienne lorsqu'il reviendra ultérieurement vers l'entreprise dans le cadre de sa démarche TEPOS si elle est retenue.

Les échanges ont également porté sur des actions qui pourraient s'articuler avec la démarche TEPOS du territoire, même si elles n'impactent pas la majeure partie des consommations d'énergie de votre site. Si l'entreprise ne produit pas pour l'instant d'énergie renouvelable sur le site, elle serait prête à soutenir certaines actions, par exemple certaines liées à la mobilité des salariés, sous réserve de l'intérêt qu'ils leur porteront. La plupart des salariés résident à proximité du site, et travaillent en journée, avec une pause à midi. Certains viennent déjà à pied ou en vélo, et l'entreprise met à disposition des parkings à vélos couverts.

2. POUdRES HERMILLON - ENTretien AVEC YVES DURBET LE 06/12

L'entreprise Poudres Hermillon n'est pas soumise à des contraintes réglementaires spécifiques du type quota d'émission.

Sur le sujet de l'énergie, l'entreprise est ISO 50 001 et suit ses consommations d'énergie. Elle a mené une opération de récupération de chaleur avec gaz de France, le travail effectué sur le four principal a permis des économies d'énergie d'environ un quart des consommations totales. Elle a également remplacé son éclairage incandescent par des LED. L'entreprise a une demande forte d'une partie de sa clientèle. Elle rencontre des difficultés pour les investissements relatifs à la rénovation des bâtiments (réflexion sur un atelier notamment) dont le temps de retour est pluriannuel.

À noter, l'entreprise participe au groupement d'industriel UIMM <http://www.ui-savoie.com>, qui propose environ 3 rencontres par an.

L'entreprise serait volontaire pour participer à certaines actions proposées dans le cadre de la démarche Territoires à Énergie Positive du Syndicat du Pays de Maurienne. Par exemple, concernant la mobilité des salariés (l'entreprise n'a pas enquêté sur ce sujet, toutefois il est visible que le vélo est utilisé très occasionnellement, et il n'y a pas de plan de déplacement entreprise), la production d'énergie photovoltaïque (une étude avait été faite dans les années 2010 avec SOREA, sur des ateliers, ce qui s'était avéré compliqué, une piste serait le contact avec ValÉnergie <http://www.valenergies.com> en autoconsommation), à voir l'offre de la CCI sur les audits (potentiellement renouvelée s'il y a des demandes).

3. FERROPEM - ENTRETIEN AVEC FRANCIS RATEAU LE 07/12

L'entreprise FERROPEM, site de Montrichet, produit du silicium liquide destiné à plusieurs marchés : élaboration de silicones, alliages d'aluminium et industrie photovoltaïque. Elle est engagée dans plusieurs certifications ISO volontaires, 9001 qualité, 14001 environnement, OHSAS 9001 sécurité et énergie 50001 depuis 2015. Hyper électro-intensive, le coût de l'énergie est un élément essentiel de son niveau de compétitivité. L'indicateur d'efficacité énergétique est suivi, et diverses actions d'efficacité énergétique sont développées, mais le passage à un fonctionnement annuel au lieu de saisonnier ne permettra pas de réduction de l'énergie consommée.

En revanche, le nouveau mode de fonctionnement des fours toute l'année intègre des mesures d'effacement, d'interruptibilité à très bref délai (5s) d'une grande partie de la puissance du site 62 MW. Des actions additionnelles sont développées, telles que la mise en place de moteurs à variateurs (action Certificat d'Economie d'Energie).

La récupération de chaleur fatale, après une première étude dans les années 1990 avait débouché sur une réalisation mais non viable, est à nouveau à l'étude pour alimenter un réseau de chaleur (contact avec Saint-Jean de Maurienne, avec le hameau du Bochet, commune de Montrichet).

L'entreprise utilise du bois comme matière première (location de broyeur mobile), et une articulation avec la plateforme bois énergie serait une piste.

À noter, l'entreprise est membre du syndicat de l'électro-métallurgie convention chimique, qui est en contact avec le groupement d'industriels UIMM <http://www.ui-savoie.com>.

Les échanges ont également porté sur des actions qui pourraient s'articuler avec la démarche TEPOS du territoire, même si elles n'impactent pas la majeure partie des consommations d'énergie de votre site. Entre autres, des actions liées à la mobilité des salariés pour la plupart travaillant en posté (Plan de déplacement entreprise), la recharge électrique des véhicules, l'incitation à l'utilisation de vélos classiques ou à assistance électrique (VAE), éventuellement des commandes groupées, ou des actions portant sur la rénovation énergétique de bâtiment ou sur la construction de bâtiments neufs performants énergétiquement pourraient être étudiées.

Les actions sur les process, ainsi que les consommations d'énergie, sont couvertes par le secret industriel. Toutefois, l'entreprise est d'accord pour communiquer certaines informations qui n'entreraient pas dans le champ concurrentiel. Les informations seront par conséquent communiquées au cas par cas (par exemple, autoriser l'OREGES à communiquer au Syndicat du Pays de Maurienne la répartition à l'échelle du territoire des types d'énergie utilisées, ou encore communiquer sur des actions qui seraient engagées sur l'éclairage), en fonction des

demandes du Syndicat du Pays de Maurienne lorsqu'il reviendra ultérieurement vers l'entreprise dans le cadre de sa démarche TEPOS si elle est retenue.

4. TRIMET - ENTRETIEN AVEC FREDERIC CHARVOZ LE 08/12

Hyper électro-intensive, l'entreprise TRIMET, site de Saint-Jean-de-Maurienne, s'engage au sujet de l'énergie dans la certification ISO 50 001. L'indicateur d'efficacité énergétique sera suivi, un objectif sera fixé en 2017, pour 5 ans. Les équipements sont à la pointe de la technologie actuelle. Parmi les actions dans le processus lui-même, des mesures d'effacement menées dans le cadre contractuel de la fourniture d'électricité.

Une ligne budgétaire est dédiée à un programme pluriannuel d'investissement pour remplacer l'éclairage incandescent par des LED.

L'entreprise est desservie par une voie ferrée pour la livraison de sa matière première. Les produits finis sont expédiés par la route en raison des difficultés de desserte ferroviaire des clients. L'entreprise est, à sa demande, desservie par un arrêt de bus. Toutefois la fréquentation semble faible (pas d'étude déplacement menée).

À noter, l'entreprise est membre du syndicat de l'électro-métallurgie convention chimique, qui est en contact avec le groupement d'industriels UIMM <http://www.ui-savoie.com>.

La récupération de chaleur sur l'eau du process est à l'étude pour alimenter un réseau de chaleur (Saint-Jean de Maurienne). Une étude sur la récupération de chaleur fatale des fumées n'a pas permis d'envisager une réalisation.

Les actions sur les process, ainsi que les consommations d'énergie, sont couvertes par le secret industriel. Toutefois, l'entreprise est d'accord pour communiquer certaines informations qui n'entreraient pas dans le champ concurrentiel. Les informations seront par conséquent communiquées au cas par cas (par exemple, autoriser l'OREGES à communiquer au Syndicat du Pays de Maurienne la répartition à l'échelle du territoire des types d'énergie utilisées, ou encore communiquer sur des actions qui seraient engagées sur l'éclairage), en fonction des demandes du Syndicat du Pays de Maurienne lorsqu'il reviendra ultérieurement vers l'entreprise dans le cadre de sa démarche TEPOS si elle est retenue.



SYNDICAT
Pays de Maurienne
SAVOIE



Actions sans regret

1. Mobilité		
<p>Le référent TEPOS de chaque communauté de communes travaillera, entre autres, à la mutualisation des différentes initiatives qui sont prises concernant les déplacements domicile-travail et de loisirs.</p> <p>Le réseau RézoPouce sera développé sur le territoire et sera accompagné d'un groupe privé sur les réseaux sociaux, ce qui permettra de toucher plus largement la population et de compléter l'offre déjà proposée par RézoPouce. Ces réseaux seront animés par le référent TEPOS. Cette sous-action concerne les voitures particulières, qui sont sources d'importantes consommations. Une autre sous-action concerne les transports en commun avec le développement de pôles multimodaux avec les horaires des différents modes de transport harmonisés.</p> <p>Enfin en parallèle au plan vélo qui est déjà lancé par le SPM, les véhicules électriques (VAE et voitures) seront développés sur le territoire. Les projets d'achats de véhicules et de bornes sont présents dans la candidature TEPCV du territoire</p>		
Sous-actions		Avancement
1.1	Développement des réseaux pour l'autopartage : 1.1.1 RézoPouce et groupe privé sur les réseaux sociaux pour les habitants du territoire 1.1.2 Covoiturage aux abords des activités touristiques 1.1.3 PDE-PDA mutualisés dans les grands bassins d'emploi	1.1.1 en étude 1.1.2 à lancer 1.1.3 à lancer
1.2	1.2.1 Développement de pôles multimodaux, inclus l'harmonisation et la communication des horaires et des tarifs des différents modes de transports en commun (trains, autocars et navettes touristiques) et du cyclisme 1.2.2 Mise en place d'un nouveau schéma global de desserte multimodale, Plan de Déplacement 1.2.3 Structuration de l'offre cyclable, incluses les infrastructures 1.2.4 Limiter les déplacements : production d'alimentation locale	à lancer
1.3	Développer l'offre en véhicules électriques (VAE et voitures), étoffer les infrastructures	en cours
Présentation		
1.1	Mettre en place des alternatives à la voiture individuelle pour les "derniers kilomètres" adaptée à chaque cible (habitant, tourisme, trajet domicile-travail), en complément de l'offre en transport en commun	
1.2	Favoriser l'utilisation des transports en commun pour les habitants et les touristes et favorisant la praticité et le porté à connaissance de l'offre Plan de Déplacement (en cours Terra Modana Haute Maurienne Vanoise) Développement de l'image de « plus grand domaine cyclable du monde », itinéraire fond de vallée Création de jardins partagés (voir action n°2 TEPCV)	
1.3	(voir actions 4 à 9 TEPCV et leur introduction générale) Acquisition de 2 stations avec 14 VAE, de 2 bornes de recharge et de 2 abris vélos par la CC Porte de Maurienne Acquisition d'une station avec 4 VAE, de 3 bornes et d'un abri par la commune de St François Longchamp Acquisition de 4 stations avec 21 VAE, de 3 bornes et d'un abri par la CC Maurienne Galibier Acquisition d'une station avec 7 VAE et de 2 bornes par la commune de Modane Acquisition de 2 stations avec 14 VAE, de 3 bornes et de 2 abris par la commune de Termignon Acquisition d'une station avec 5 VAE et d'une borne par la commune de Lanslebourg	
Equipe projet		
1.1	1.1.1 Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) ; Référent TEPOS de chaque CC ; collectivités volontaires 1.1.2 SPM ; Maurienne Tourisme 1.1.3 SPM ; Maurienne Expansion ; collectivités et entreprises volontaires	
1.2	Coordination SPM ; Partenaires : Maurienne Tourisme (et sociétés impliquées dans les activités touristiques), Sociétés d'autocars (et département, scolaire), SNCF (et Région), associations d'usagers, agence Eco-mobilité, TELT, communes et CC volontaires	
1.3	Coordination SPM ; Communes et communautés de communes volontaires	
Calendrier prévisionnel		Réalisé
1.1	lancement en 2017	
1.2	lancement en 2017	
1.3	Première phase d'équipement en 2017	
Budget prévisionnel		Réalisé
1.1	animation - adhésion des collectivités au réseau Rézopouce au prorata de leur population	
1.2	animation	
1.3	114 340 euros dont 91 472 euros de subvention TEPCV 71 820 euros dont 57 456 euros de subvention TEPCV 193 360 euros dont 154 688 euros de subvention TEPCV 52 080 euros dont 41 664 euros de subvention TEPCV 113 750 euros dont 91 000 euros de subvention TEPCV 28 000 euros dont 22 400 euros de subvention TEPCV	
Objectifs		Unités
1.1	1 voiture sur 5 dans ces réseaux d'ici 2020	
1.2	augmentation de la fréquentation des transports en commun	
1.3	37 500 km effectués en VAE, soient 3 850 trajets voiture évités 9,34 tonnes eqCO ₂ évitées	
Indicateurs de suivi		Réalisé
1.1	Nombre d'inscrits sur les réseaux	
1.2	Réalisation des analyses de déplacement et de l'offre en transport en commun Adaptation des infrastructures Mutualisation des horaires effective Nombre de pôles multimodaux créés	
1.3	Nombre de stations, bornes et abris installés	

2. Rénovation des bâtiments

La création d'une plateforme de rénovation énergétique du logement privé et des résidences de tourisme permettra de faire de fortes économies d'énergie.

Cette plateforme offrira des informations et un accompagnement technique et financiers pour les propriétaires et pourra s'appuyer sur des dispositifs existants comme Affiniski (pour les résidences touristiques) en ajoutant un volet efficacité énergétique. Pour mobiliser les artisans, les formations du CAPEB permettront de leurs diffuser les avantages de la plateforme.

La communication autour de cette plateforme auprès des communes sera assurée entre autres par le référent TEPOS de chaque communauté de communes.

Sous-actions		Avancement
2.1	Plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat privé (logement et tourisme)	à lancer
2.2	Rénovation des bâtiments tertiaires : 2.2.1 Rénovation de la piscine municipale de Saint-Michel de Maurienne 2.2.2 Rénovation énergétique du groupe scolaire d'Epierre 2.2.3 Rénovation du bâtiment Mairie-Ecole à Le Chatel	2.2.1 en cours 2.2.2 en cours 2.2.3 à lancer
Présentation		
2.1	Créer une plateforme de rénovation énergétique pour accompagner les propriétaires de logements individuels et de résidences de tourisme, améliorer l'offre des artisans du bâti sur le territoire, structurer le financement - dispositifs OPAH à l'échelle du territoire, articulation et retours d'expériences ANAH, TELT logements vacants (voir action n°1 TEPCV) - inclus résidence de tourisme, Affiniski avec critères énergie ; - promotion de la formation des professionnels (CAPEB) ; - structuration de l'offre de financement	
2.2	2.2.1 Réfection de la toiture et pose de panneaux solaires (voir action n°10 TEPCV) 2.2.2 Isolation des façades, de la toiture, changement des menuiseries, ventilation double flux des écoles maternelles et primaires (voir action n°11 TEPCV) 2.2.3 Isolation des combles	
Equipe projet		
2.1	Porteur : SPM Partenaires : CAPEB, OPAH, TELT, à confirmer Maurienne Tourisme et banques	
2.2	Porteurs : SPM, communes respectives, Maurienne Expansion, entreprises privées	
Calendrier prévisionnel		Réalisé
2.1	AMO et montage de la plateforme : 2017	
2.2	2.2.1 du 01/12/2016 au 15/04/2017 2.2.2 Dépôt du permis de construire fin 2016, démarrage du chantier à l'automne 2017 2.2.3 2017-2018	
Budget prévisionnel		Réalisé
2.1	125 000 euros dont 100 000 euros de subvention TEPCV	
2.2	2.2.1 382 700 euros dont 266 432 euros de subvention TEPCV et 39 728 euros du Contrat Territorial Savoie 2.2.2 410 000 euros dont 328 000 euros de subvention TEPCV 2.2.3 20 000 euros HT	
Objectifs		Unités
2.1	40 diagnostics réalisés - 20 logements en rénovation sur 3 ans	
2.2	3 bâtiments publics rénovés	
Indicateurs de suivi		Réalisé
2.1	Nombre de diagnostics réalisés Nombre de chantiers de rénovation aidés Nombre de logements rénovés au niveau compatible BBC Nombre de m ² de bâtiments rénovés Montant des travaux réalisés en euros	
2.2	Nombre de toitures isolées, m ² Nombre de bâtiments rénovés, niveau énergétique obtenu	

3. Sobriété

L'axe de développement de cette action est la sensibilisation, à la fois du grand public, des collectivités locales, des entreprises et du secteur touristique (les domaines skiables).

Pour le grand public, cela se fera via le Défi « Familles à Energie Positive », qui peut toucher toute la population. Concernant les collectivités locales, plusieurs pistes sont présentes : la réduction ou l'amélioration de l'éclairage public, le développement de télé-réunions entre les élus, le défi C3E et les conseillers en énergie partagée. L'outil de prédiagnostic énergétique de la CCI et de la CMA est un bon outil pour que les entreprises soient sensibilisées sur leurs consommations d'énergie et avoir des idées d'actions de sobriété qu'elles pourraient mettre en place.

Sous-actions		Avancement
3.1	Sensibilisation du grand public, Défi Familles à Energie Positive (FAEP)	en cours
3.2	3.2.1 Sensibilisation des collectivités locales via le C3E et les conseillers en énergie partagée 3.2.2 Actions de sobriété concernant l'éclairage public	3.2.1 à lancer 3.2.2 en cours
3.3	Sensibilisation des entreprises grâce au prédiagnostic énergétique de la CCI et de la CMA	en cours
3.4	Sensibilisation du secteur touristique à la gestion des domaines skiables	à lancer
Présentation		
3.1	Sensibilisation de l'ensemble de la population, information des ménages sur l'impact de leur vie quotidienne : incitation à la participation au concours FAEP	
3.2	3.2.1 10% des collectivités engagées dans C3E, mise en place de conseillers en énergie partagée 3.2.2 Augmenter le nombre de collectivités bénéficiant d'un diagnostic et d'actions en éclairage public en partenariat avec la SOREA (essaimage par témoignage)	
3.3	Création d'un groupe de travail mêlant collectivités, unions commerciales et consulaires ; information lors des événements génériques entreprises (réunions annuelles, rencontres thématiques) ; 20 entreprises bénéficiant du prédiagnostic par an	
3.4	S'adapter au changement climatique : adapter la production de neige aux conditions climatiques et limiter au maximum la production	
Equipe projet		
3.1	Coordination SPM et référents TEPOS ; ASDER Partenaires : CD73	
3.2	3.2.1 Coordination SPM, porteur ASDER 3.2.2 Partenaires : collectivités, SDES, SOREA	
3.3	Porteurs : CCI / CMA, Maurienne Expansion ; partenaire : SPM	
3.4	Porteurs : stations de ski, Maurienne Tourisme	
Calendrier prévisionnel		Avancement
3.1	relance pour le concours en automne 2017, puis chaque année	
3.2	lancement 2017	
3.3	Juin 2017 : réunion des entreprises de Maurienne, présentation de la démarche	
3.4	lancement 2017	
Budget prévisionnel		Avancement
3.1	animation	
3.2	1000 euros pour les communes dont ce n'est pas la première édition	
3.3	animation	
3.4	animation	
Objectifs		Unités
3.1	10% des familles du territoire dans le défi	
3.2		1,9 MWh
3.3	1 entreprise visitée par commune dans les 3 ans	
3.4	1 station de ski ayant engagé la réflexion par communauté de communes	
Indicateurs de suivi		Réalisé
3.1	Economies d'énergie (résultats du concours)	
3.2	Nombre de communes engagées dans C3E Nombre de communes ayant un état des lieux des consommations d'énergie (consommation relevée) Economies réalisées année 2 (bâtiments et véhicules)	
3.3	Nombre d'entreprises visitées	
3.4	Nombre de stations ayant bénéficié d'une étude Economie d'eau et d'énergie (consommation des canons à neige et carburant)	

4. Production de chaleur

Deux moyens de produire de la chaleur seront mis en place dans les 3 ans sur le territoire (étude menée par la SOREA).
Le premier est l'identification et le lancement de réseaux de chaleur bois.
Deux projets énergie bois vont déjà être lancés : sur Saint Jean de Maurienne, pour une livraison après 2020 (entre 20 et 30 GWh de production) et sur Modane, d'une production de 2 GWh.
Le deuxième axe est l'adaptation des documents d'urbanisme pour favoriser le déploiement du solaire thermique. Les bâtiments qui seront surtout concernés seront les bâtiments privés, les petits immeubles collectifs et l'hôtellerie ainsi que certains bâtiments publics comme les piscines, les établissements de santé... Les artisans devront aussi être sensibilisés sur ce sujet, sensibilisation qui peut s'articuler avec la plateforme de rénovation énergétique et se faire en partenariat avec le CAUE.

Sous-actions		Avancement
4.1	Réseaux de chaleur et chaudières biomasse : 4.1.1 Identification de projets neufs et extensions 4.1.2 Réalisations démonstratrices Réseau de chaleur à Saint-Julien-Montdenis Réseau de chaleur à Saint-Jean-de-Maurienne 4.1.3 Participation à la structuration de la filière bois à l'échelle départementale 4.1.4 Articulation énergie solaire et énergie bois pour les réseaux de chaleur	4.1.1 en étude 4.1.2 en étude 4.1.3 en cours 4.1.4 à lancer
4.2	Solaire thermique : Eau chaude sanitaire ; Chauffage	à lancer
Présentation		
4.1	4.1.1 Mobiliser les volontaires, mener des études de pré-faisabilité, lancer des projets 4.1.2 Construction d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois plaquettes / granulés ; Projet de cogénération biomasse (déchets verts) et réseau de chaleur 4.1.3 participation aux groupes de travail, mobilisation des partenaires 4.1.4 Étudier la faisabilité, lancer un projet, en lien avec 4.1.1 déjà en cours	
4.2	Adapter les documents d'urbanisme ; sensibiliser les artisans ; identifier des volontaires publics ou privés	
Equipe projet		
4.1	4.1.1 SPM ; porteur SOREA 4.1.2 Coordination SPM ; Porteurs : Communes volontaires, SOREA ; Autres partenaires : SIRCTOM, POUGET SIBUET, ONF, COFORET 4.1.3 SPM, ASDER, département, Région, tous acteurs fédérateurs concernés par l'exploitation du bois, industrie si pertinent 4.1.4 coordination SPM ; INES ; SOREA	
4.2	Coordination SPM ; Partenaires : CAUE, CAPEB, Maurienne Expansion, CMA, FFBTP	
Calendrier prévisionnel		Avancement
4.1	4.1.2 étude lancée 4.1.3 à partir de 2017 4.1.3 lancement 2017 4.1.4 étude en cours	
4.2	lancement 2017 (en lien avec la plateforme de rénovation énergétique ; bonification ENR action TEPCV n°1)	
Budget prévisionnel		Avancement
4.1	4.1.2 380 000 euros	
4.2	animation	
Objectifs		Unités
4.1	4.1.1 Entre 10 000 et 20 000 MWh 4.1.2 310 MWh, 45 236 MWh 4.1.4 augmentation de la production de bois énergie 4.1.4 étude	
4.2	1 projet par an	
Indicateurs de suivi		Avancement
4.1	4.1.1 Nombre de projets identifiés Nombre de projets lancés 4.1.2 Avancement des travaux 4.1.3 Étude réalisée, nombre de projets lancés 4.1.4 Avancement de la structuration de la filière, réalisations sur le territoire	
4.2	Nombre d'artisans sensibilisés Nombre de réalisations	

5. Production d'électricité et autres énergies renouvelables

L'action est fortement basée sur l'hydroélectricité, qui est le point fort du territoire. Deux projets seront réalisés dans les 3 prochaines années.

Le développement du photovoltaïque notamment par du financement participatif fait aussi partie de l'action, ainsi que les réflexions à lancer en parallèle sur les Smartgrids et les autres énergies renouvelables

Sous-actions		Avancement
5.1	Hydroélectricité : 5.1.1 Nouveaux projets de centrales 5.1.2 Etude sur les possibilités de turbinage d'eau potable, et eaux usées	5.1.1 en cours 5.1.2 en étude
5.2	Autres énergies 5.2.1 Développement du photovoltaïque : sur les bâtiments publics, les toitures industrielles ou agricoles ; financement participatif 5.2.2 Réflexion sur les Smart-Grids (optimisation entre production d'énergie renouvelable et consommation d'énergie) 5.2.3 Réflexion sur les autres énergies : méthanisation, hydrogène (stockage ENR, transport), stockage CO ₂	à lancer
Présentation		
5.1	5.1.1 1 projet à Albiez, 1 à Valloire 5.1.2 Inventaire des possibilités de turbinage pour la microcentrale de Montricher Albanne ; expérimentation du turbinage des eaux usées à Valloire	
5.2	5.2.1 Identifier 5 bâtiments ou installation publique favorable à l'installation de panneaux PV par communauté de communes avant 2020 Identifier les porteurs privés volontaires et les freins à la mise en oeuvre 5.2.2 Étudier la faisabilité d'un financement participatif des énergies renouvelables (Crowdfunding, Centrales Villageoises, ou autre) 5.2.3 et 5.2.4 Groupes de réflexion pour identifier les potentiels et lancement des projets réalisables, stockage carbone voir action TEPCV n°3	
Equipe projet		
5.1	Porteurs : SOREA et communes concernées	
5.2	5.2.1 coordination SPM ; partenaires : toutes les CC et les communes SOREA ; partenaires : groupements agricoles, Maurienne Expansion, industries 5.2.2 Porteur : SOREA ; coordination SPM ; 5.2.3 et 5.2.4 coordination SPM ; partenaires : communes, SOREA, Maurienne tourisme, Maurienne Expansion, transporteurs, autres partenaires de l'action N°3 TEPCV	
Calendrier prévisionnel		Avancement
5.1	5.1.1 Albiez : mise en service prévisible printemps 2018 Valloire : mise en service prévisible printemps 2019 5.1.2 en cours	
5.2	Lancement 2017	
Budget prévisionnel		Avancement
5.1	animation	
5.2	animation	
Objectifs		Unités
5.1	5.1.1 : 5,2 et 11,6 5.1.2 : réalisation de l'étude	GWh
5.2	5.2.1 : Identification de 3 Bâtiments publics volontaires par an 5.2.2 : 0 à 2	MWc
Indicateurs de suivi		Avancement
5.1	Avancement des travaux Étude réalisée	
5.2	Nombre de bâtiments identifiés comme volontaires dans chaque catégorie pour le photovoltaïque Nombre de projets réalisés Études de préfaisabilité réalisées	



SYNDICAT
Pays de Maurienne
SAVOIE



Actions TEPCV

Annexe 3

Action N° 1

Aide à la rénovation énergétique de l'habitat privé

Maître d'ouvrage : Syndicat du Pays de Maurienne

Description de l'action :

Le Syndicat du Pays de Maurienne, composé de 62 communes et 45 926 habitants, couvre un territoire complexe, la vallée de la Maurienne étant un territoire fortement déterminé par sa position géographique et une structuration verticale.

Le chauffage pour l'habitat représente une part importante de la consommation énergétique totale du territoire, 74% selon le diagnostic énergétique établi en mai 2016. La rigueur climatique engendre une consommation supplémentaire à cet égard par rapport à la moyenne nationale, le territoire étant également fragilisé par sa dépendance aux énergies fossiles. Les ménages de Maurienne présentent une facture énergétique élevée que ce soit pour se chauffer ou pour se déplacer.

Pour diminuer cette vulnérabilité du point de vue énergétique, plusieurs démarches se sont déroulées ou sont en cours sur le territoire :

- 1) Le PLH de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne ;
- 2) Des OPAH des Communautés de Communes Terra Modana et Maurienne Galibier ;
- 3) Un Programme d'Intérêt Général Lyon Turin en cours de montage pour l'hébergement des salariés du Lyon-Turin.

Aujourd'hui le Syndicat co-construit avec les acteurs locaux son projet pour devenir un Territoire à Energie Positive, une des actions phares étant la mise en place d'une plate-forme énergétique courant 2017. Une rénovation thermique performante du parc ancien de logement est une priorité pour atteindre les objectifs de réduction des consommations énergétiques. La création d'une plate-forme de rénovation qui structure une offre appropriée pour les particuliers permettrait d'impulser cette dynamique. En outre elle favorisera le développement d'une filière professionnelle locale de la rénovation.

L'aide TEPCV est ainsi un outil d'accompagnement de la plate-forme permettant d'augmenter de manière conséquente le nombre de rénovations annuelles dans l'habitat.

Le fonds de transition énergétique sera dédié au financement de diagnostic de performance énergétique et thermique des habitats des particuliers, l'objectif étant d'inciter les particuliers à rénover leur habitation, le diagnostic permettant également

de dimensionner la nature des interventions à mener.

Par ailleurs, le FTE servira à financer une aide spécifique à la rénovation selon les principes suivants :

- rénovation globale permettant d'atteindre le niveau BBC compatible : 5 000€/logement
- rénovation en bouquet de travaux permettant d'atteindre la classe C du DPE : 3 000€/logement
- prime de 1 000€ pour une rénovation intégrant le recours aux EnR

Calendrier : création de la plate-forme en 2017

Animation prévue et description des effets attendus (indicateurs/objectifs) :

Objectif : 40 diagnostics - 20 logements en rénovation sur 3 ans avec un démarrage courant 2017

Cibles : l'ensemble des ménages, des syndicats de copropriétés à l'exception des ménages aidés par l'ANAH.

Animation : Accompagnement personnalisé des porteurs de projet par la plate-forme locale de la rénovation énergétique qui sera intégré dans une maison de l'Habitat pour une bonne visibilité des dispositifs (PLH, PIG, Aide TEPCV). Positionnée sur Saint-Jean de Maurienne, cette plate-forme prodiguera conseils et accompagnements des propriétaires ; des permanences sont en outre prévues sur Aiguebelle et Modane (soit en entrée, au cœur et en Haute Maurienne).

Communication :

- la plateforme de rénovation énergétique du Syndicat du Pays de Maurienne,
- Syndicat du Pays de Maurienne (magazine, presse locale, internet, plaquette...),
- les magazines communaux.

Indicateurs de réalisation :

- Nombre de diagnostics réalisés
- Nombre de chantiers de rénovation aidés,
- Montant des travaux réalisés €,
- Nombre de m2 de bâtiments rénovés.

Indicateurs d'impact :

- kWh économisés/an,
- Part du budget capté par des entreprises locales,
- ETP créés ou confortés.

Détail des coûts prévisionnels de l'action					
Description	Montant total (HT)	Fonds TE		Collectivité Autofinancement	
Aide à la rénovation de l'habitat privé	125 000 €	80%	100 000 €	20%	25 000 €

Action N° 2

Création de jardins partagés

Maître d'ouvrage : Commune de Saint Julien Montdenis

Description de l'action :

Soumise à la déprise agricole sur la partie comprise entre le bourg et les infrastructures de transport (RD 1006, voie ferrée, autoroute A43) implantées en rive droite de la rivière Arc, la commune de Saint-Julien-Montdenis souhaite revitaliser cet espace par la création de jardins familiaux partagés qui pourront répondre à une multitude de besoins environnementaux, sociaux et culturels au-delà de leur fonction strictement alimentaire.

Afin de concevoir ces jardins adaptés à leur environnement en veillant à la qualité paysagère du site, la commune envisage un accompagnement par un expert extérieur qui pourra répondre aux questions suivantes :

- Quelle forme de jardin est pressentie par l'équipe municipale
- Quelle implication de la population doit-on inclure au niveau de la phase d'étude ?
- Quelles connexions vis-à-vis des futurs aménagements connexes ?

en abordant les éléments d'analyse suivants : environnement urbain, contraintes naturelles, capacité culturelle des sols, possibilité de réintroduire des plantes anciennes, rotation des cultures, desserte VRD, potentiels de gestion futur du site (en particulier sur le gestion de l'eau, collecte et stockage).

Calendrier :

- Etude de faisabilité : 2017 le FTE participera au financement de cette première phase.
- Travaux : 2018

Animation prévue et description des effets attendus (indicateurs/objectifs) :

- Services techniques de la commune de Saint-Julien-Montdenis

Détail des coûts prévisionnels de l'action					
Description	Montant total (TTC)	Fonds TE		Collectivité Autofinancement	
Etude de faisabilité	8 520 €	80%	6 816 €	20%	1 704 €

Action N° 3

Protection de la biodiversité et des milieux remarquables sur le massif de Arvan-Villards

Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards

Description de l'action : Elle se décompose en deux sous-action

- **Restauration des zones humides** : A l'échelle du territoire du SIVAV une première approche a permis de recenser un réseau de zones humides dont le fonctionnement hydraulique a été perturbé à la suite d'interventions ou aménagements. Après confirmation et définition des travaux à mener, un des sites fera l'objet d'actions de restauration (hydraulique et végétation) afin de retrouver une fonctionnalité et une diversité biologique. Cela implique de maîtriser au préalable le foncier, a minima par le biais de conventions d'usage. Ce site une fois restauré pourra être confié à un exploitant agricole ou des entreprises d'insertion pour leur entretien. D'autres sites (zones humides ou pelouses sèches) peuvent être concernés par des projets de sentier ou aménagements pédagogiques... Il s'agira ici de mettre en place des aménagements intégrés visant à informer, sensibiliser les riverains et le public à l'intérêt patrimonial des milieux et espèces présents.
- **Protection des zones abritant des espèces animales ou végétales « à enjeux »** : Sur le territoire, la présence et la connaissance de certaines espèces animales ou végétales « à enjeux », reconnues au niveau européen, révèle la nécessité de mener des actions spécifiques de préservation. On peut citer pour exemple le tétra-lyre, le Nacre des Balkans ou le Moiré des Sudetes (papillons), le sabot de Vénus (orchidée protégée)... La réalisation d'inventaires complémentaires, nécessaires dans un premier temps, permettront dans un deuxième temps de définir des « plans d'action espèces » à l'échelle du territoire. La préservation des espèces ciblées passera aussi par une réglementation locale de type « arrêté municipal », afin de limiter la pénétration/circulation temporaire de certains sites (pour le tétra-lyre par exemple). Enfin, une action en faveur des ongulés pourra également être menée en partenariat avec le monde de la Chasse (Fédération, ACCA, ONCFS).

Calendrier :

- Etude préalable : à partir de mai 2017 (en raison des zones soumises à l'enneigement hivernal)
- Travaux de valorisation : 2018

Animation prévue et description des effets attendus (indicateurs/objectifs) :

- Les élus locaux, la fédération des chasseurs de Savoie, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, la Fédération des pêcheurs de la Savoie, la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, le Conservatoire d'Espace Naturels de la Savoie, la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, la ligue de protection des oiseaux, les établissements scolaires du territoire, les associations intermédiaires.
- Le chargé de mission animation du Contrat Espace Valléen du SIVAV.

Indicateurs de réalisation :

- Nombre de protection installés. Nombre de partenaires mobilisés

Indicateurs de résultats :

- Taux de fréquentation

Indicateurs d'impact :

- Accroissement de l'intérêt.
- Fréquentation des zones protégées.
- Captage du CO2.

Détail des coûts prévisionnels de l'action							
Description	Montant total (HT)	Fonds TE		Collectivité/ Autofinancement		Autres POIA (programme interrégional du Massif des Alpes)	
- Etude d'ingénierie	15 000 €	30	21 000	20%	14 000	50	35 000
- Restauration des zones humides et protection des zones abritant des espèces animales ou végétales à enjeux	55 000 €	%	€		€	%	€

Actions de 4 à 9

Préambule : les actions 4 à 9 ci-dessous présentent la même finalité : renforcer la mobilité douce en zone de montagne en équipant le territoire de stations « vélos à assistance électrique » afin de promouvoir la pratique du VAE tant auprès de la population touristique que permanente.

Les grands objectifs du projet :

1. Mettre en réseau un ensemble d'équipements stratégiques en faveur de la mobilité douce pour permettre une optimisation et une utilisation plus durable des déplacements.
2. Contribuer à la valorisation et à la sauvegarde du patrimoine naturel local grâce à l'utilisation de mode de mobilité durable

Les objectifs spécifiques de réalisation :

1. Équiper le territoire en vélo-station de partage, bornes de recharge et abris pour vélos à assistance électrique
2. Améliorer les parcours et les interconnexions pour promouvoir une mobilité douce et limiter la circulation motorisée
3. Accroître et organiser l'offre de services (intermodalité et intégration entre services existants, signalétique spécifique, communication au public)

Il est à noter que cette action vient en complémentarité avec le projet de déploiement de vélos électrique à hydrogène inscrit dans le projet *Maurienne H2* dans le cadre de l'appel à projets « Territoires Hydrogènes ».

Une première phase d'équipement est prévue dès 2017. Cette phase sera mise en œuvre par 6 collectivités en Maurienne dont 2 Communautés de communes et 4 communes.

Indicateurs de réalisation :

- Acquisition de 11 stations vélo en libre service, intuitives et communicantes, de 14 bornes de recharge mixtes et de 6 abris vélo solaires et autonomes permettant également le stockage durant la saison hivernale

Indicateurs d'impact :

- Estimation de 37 500 km effectués en VAE, de 3 850 trajets 'voiture' évités par saison estivale, notamment dans des sites naturels sensibles (données extrapolées à partir d'une année d'expérimentation sur la commune/station des Gets).
- Emissions de 9,34 tonnes eqCO2 évitées.
- Baisse de fréquentation des parkings de montage et baisse du stationnement anarchique dans les sites naturels sensibles
- Émergence d'un réseau de communes autour d'un projet global de mobilité douce en Maurienne

Action N° 4

Installation de vélo-station en libre service, de bornes de recharge et d'abris pour vélos à assistance électrique

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Porte de Maurienne

Description de l'action : Les objectifs du projet pour la Communauté de Communes sont de :

- Promouvoir la mobilité et le tourisme doux dans le territoire Porte de Maurienne,
- Permettre aux habitants de se promener sur des chemins protégés et clairement identifiés,
- Faire découvrir les richesses culturelles du territoire,
- Relier le réseau lacustre (5 lacs de baignade et/ou de pêche) par un itinéraire protégé de la circulation automobile.

La reconnaissance du Syndicat du Pays de Maurienne en TEPCV offre une vraie opportunité de développer le projet VAE de la communauté de communes "Porte de Maurienne simultanément avec les projets de la communauté de communes Maurienne Galibier et des communes de Modane, Saint François Longchamp, Termignon et Lanslebourg, connectant par là même les grandes voies vertes de la Maurienne et donnant ainsi une ampleur plus large au territoire. Cette opportunité permet de concrétiser les actions pressenties à cet égard dans les études spécifiques conduites sur ce sujet dès 2012.

Animation prévue et description des effets attendus (indicateurs/objectifs) :

Les équipements sont prévus pour une installation en 2017.

Indicateurs de réalisation :

- Acquisition de 2 stations vélo en libre service avec 14 vélo à assistance électrique, de 2 bornes de recharge positionnées dans des endroits stratégiques incitant à l'utilisation des vélos, de 2 abris vélo

Indicateurs d'impact :

- Estimation de 7 000 km effectués en VAE, de 700 trajets 'voiture' évités, notamment dans des sites naturels sensibles (lacs).
- Emissions de 1,74 tonnes eqCO2 évitées.

Détail des coûts prévisionnels de l'action					
Description	Montant total (HT)	Fonds TE		Collectivité Autofinancement	
- Acquisition de station vélo libre service	67 400 €	80%	53 920 €	20%	13 480 €
- Acquisition de bornes de recharge	12 800 €	80%	10 240 €	20%	2 560 €
- Acquisition d'abris solaire	18 720 €	80%	14 976 €	20%	3 744 €

vélo - Signalétique spécifique	15 420 €	80%	12 336 €	20%	3 084 €
Total	114 340 €	80%	91 472 €	20%	22 868 €

Action N° 5

Installation de vélo-station en libre service, de bornes de recharge et d'abris pour vélos à assistance électrique

Maître d'ouvrage : Saint François Longchamps - SIVOM

Description de l'action : L'objectif est de permettre de concrétiser la stratégie locale de mobilité durable de la station de ski, notamment par le maillage des différents niveaux de son territoire, entre 1400m et 1600m d'altitude, jusqu'à la connexion possible avec la Tarentaise via le Col de la Madeleine (1 993 m d'altitude) devenu plus accessible grâce à l'assistance électrique. Cette stratégie s'articule avec celle, plus vaste de la Maurienne, au travers des voies vertes déroulées sur l'ensemble du territoire.

Animation prévue et description des effets attendus (indicateurs/objectifs) : L'installation des équipements est prévue en 2017. Elle constituera une première étape qui, selon son succès, conduira à un accroissement du parc de VAE.

Indicateurs de réalisation :

- Acquisition de 1 station vélo en libre service avec 7 vélos à assistance électrique, de 3 bornes de recharge positionnées dans des endroits stratégiques incitant à l'utilisation des vélos, de 1 abris vélo.

Indicateurs d'impact :

- Estimation de 3 500 km effectués en VAE par saison estivale (5 mois), de 350 trajets 'voiture' évités, notamment dans des sites naturels et le col de la Madeleine.
- Emissions de 0.81 tonnes eqCO2 évitées.
- Baisse de fréquentation des parkings de montage et baisse du stationnement anarchique dans les sites naturels sensibles

Détail des coûts prévisionnels de l'action					
Description	Montant total (HT)	Fonds TE		Collectivité Autofinancement	
- Acquisition de station vélo libre service	33 700 €	80%	26 960 €	20%	6 740 €
- Acquisition de bornes de recharge	19 200 €	80%	15 360 €	20%	3 840 €
- Acquisition d'abris solaire vélo	9 360 €	80%	7 488 €	20%2	1 872 €
- Signalétique spécifique	9 560 €	80%	7 648 €	0%	1 912 €

Total	71 820 €	80%	57 456 €	20%	14 364 €
-------	----------	-----	----------	-----	----------

Action N° 6

Installation de vélo-station en libre service, de bornes de recharge et d'abris pour vélos à assistance électrique

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Maurienne Galibier

Description de l'action : Le projet va permettre à la CC Maurienne Galibier de :

- Concrétiser sa politique territoriale en matière de mobilité durable notamment par le maillage de Saint Michel de Maurienne en fond de vallée et les stations de montagne de Valloire, Valmeinier et Orelle, dont les accès deviennent possibles pour le plus grand nombre d'usagers grâce à l'assistance électrique.
- Contribuer à la mise en oeuvre d'une politique plus large de mobilité douce à l'échelle de la vallée de la Maurienne.

Les actions menées vont également compléter la ligne d'engagement de la Communauté de communes en faveur des énergies renouvelables.

Animation prévue et description des effets attendus (indicateurs/objectifs) :
L'installation des équipements est prévue pour 2017.

Indicateurs de réalisation :

- Acquisition de 4 stations vélo en libre service (St Michel de Maurienne, Orelle, Valloire, Valmeinier) avec 21 vélos à assistance électrique, de 3 bornes de recharge positionnées dans des endroits stratégiques incitant à l'utilisation des vélos, de 1 abris vélo.

Indicateurs d'impact :

- Estimation de 14 000 km effectués en VAE par saison estivale (5 mois), de 1 050 trajets voiture évités, notamment dans des sites naturels sensibles et les cols de montagne - col du Galibier.
- Emissions de 3,49 tonnes eqCO2 évitées.
- Baisse de fréquentation des parkings de montage et baisse du stationnement anarchique dans les sites naturels sensibles

Détail des coûts prévisionnels de l'action					
Description	Montant total (HT)	Fonds TE		Collectivité Autofinancement	
- Acquisition de station vélo libre service	134 800 €	80%	107 840 €	20%	26 960 €
- Acquisition de bornes de recharge	19 200 €	80%	15 360 €	20%	3 840 €
- Acquisition d'abris solaire vélo	9 360 €	80%	7 488 €	20%2	1 872 €
- Signalétique spécifique	30 000 €	80%	24 000 €	0%	6 000 €

Total	193 360 €	80%	154 688 €	20%	38 672 €
-------	-----------	-----	-----------	-----	----------

Action N° 7

Installation de vélo-station en libre service, de bornes de recharge et d'abris pour vélos à assistance électrique

Maître d'ouvrage : Commune de Modane

Description de l'action : Le projet va permettre de renforcer la mobilité douce au sein de la station de Valfréjus et ainsi élargir l'offre de loisir en proposant une activité de pleine nature, le VTT à assistance électrique.

Les actions inscrites seront complémentaires aux aménagements déjà réalisés. Elles permettront de découvrir de nouveaux paysages vers l'Italie, peu fréquentés comme le Col de la Roue ou le Col de Vallée Étroite.

Elles s'inscrivent également dans le cadre plus général de développement des voies vertes cyclables de la Maurienne

Animation prévue et description des effets attendus (indicateurs/objectifs) :

L'installation des équipements est prévue pour 2017.

Indicateurs de réalisation :

- Acquisition de 1 station vélo en libre service (Valfréjus) avec 7 vélos à assistance électrique, de 2 bornes de recharge positionnées dans des endroits stratégiques incitant à l'utilisation des vélos.

Indicateurs d'impact :

- Estimation de 3 500 km effectués en VAE par saison estivale (5 mois), de 350 trajets voiture évités, notamment dans des sites naturels sensibles.
- Emissions de 0,87 tonnes eqCO2 évitées.
- Baisse de fréquentation des parkings de montage et baisse du stationnement anarchique dans les sites naturels sensibles

Détail des coûts prévisionnels de l'action					
Description	Montant total (HT)	Fonds TE		Collectivité Autofinancement	
- Acquisition de station vélo libre service	33 700 €	80%	26 960	20%	6 740
- Acquisition de bornes de recharge	12 800	80%		20%	
- Signalétique spécifique	€	80%	10 240	20%	2 556
	5 580 €		€		€
			4 464 €		1 116
					€
Total	52 080 €	80%	41 664	20%	10 416

			€		€
--	--	--	---	--	---

Action N° 8

Installation de vélo-station en libre service, de bornes de recharge et d'abris pour vélos à assistance électrique

Maître d'ouvrage : Commune de Termignon

Description de l'action : La Commune de TERMIGNON exprime une forte volonté politique d'intégrer le développement durable dans tous les aspects de la vie de la commune : tourisme, agriculture, mobilité. Par son expérience, elle connaît les attentes et les aspirations de la population touristique qu'elle accueille et de sa population résidente. Elle participe déjà aux réflexions et à la stratégie de Haute Maurienne Vanoise en terme de mobilité locale, avec la mise en place de navettes touristiques.

Les aménagements en faveur du vélo à assistance électrique vont permettre de poursuivre la concrétisation de son objectif de développement du tourisme durable et contribuer à renforcer la stratégie de mobilité durable en Maurienne.

Animation prévue et description des effets attendus (indicateurs/objectifs) :
L'installation des équipements est prévue pour 2017.

Indicateurs de réalisation :

- Acquisition de 2 stations vélo en libre service avec 14 vélos à assistance électrique, de 3 bornes de recharge positionnées dans des endroits stratégiques incitant à l'utilisation des vélos, de 2 abris vélo.

Indicateurs d'impact :

- Estimation de 7 000 km effectués en VAE par saison estivale (5 mois), de 700 trajets voiture évités, notamment dans des sites naturels sensibles et les cols de montagne - col du Galibier.
- Emissions de 1,74 tonnes eqCO2 évitées.
- Baisse de fréquentation des parkings de montagne et baisse du stationnement anarchique dans les sites naturels sensibles

Détail des coûts prévisionnels de l'action					
Description	Montant total (HT)	Fonds TE		Collectivité Autofinancement	
- Acquisition de station vélo libre service	67 400 €	80%	53 920	20%	13 480
- Acquisition de bornes de recharge	19 200 €	80%		20%	
- Acquisition d'abris solaire vélo	18 720 €	80%	15 360		3 840
- Signalétique spécifique	8 430 €	80%		20%	
			14 976	20%	3 744

			€ 6 744 €		€ 1 686 €
Total	113 750 €	80%	91 000 €	20%	22 750 €

Action N° 9

Installation de vélo-station en libre service, de bornes de recharge et d'abris pour vélos à assistance électrique

Maître d'ouvrage : Commune de Lanslebourg

Description de l'action : *L'intérêt de participer au projet est multiple :*

- Développer la pratique du vélo électrique sur la commune et vers l'Italie via le col du Mont Cenis
- Favoriser la mobilité douce tant à destination de la population résidente que touristique
- S'intégrer dans un périmètre plus large pour plus de retombées et créer du lien au sein du vaste territoire mauriennais

Animation prévue et description des effets attendus (indicateurs/objectifs) :

Les équipements seront installés en 2017 pour une phase d'expérimentation et un éventuel développement ultérieur.

Indicateurs de réalisation :

- Acquisition de 1 station vélo en libre service avec 5 vélos à assistance électrique, de 1 bornes de recharge.

Indicateurs d'impact :

- Estimation de 2 500 km effectués en VAE par saison estivale (5 mois), de 250 trajets voiture évités, notamment dans des sites naturels sensibles et les cols de montagne – col du Mont Cenis.
- Emissions de 0.62 tonnes eqCO2 évitées.
- Baisse de fréquentation des parkings de montage et baisse du stationnement anarchique dans les sites naturels sensibles

Détail des coûts prévisionnels de l'action					
Description	Montant total (HT)	Fonds TE		Collectivité Autofinancement	
- Acquisition de station vélo libre service	18 100 €	80%	14 480 €	20%	3 620 €
- Acquisition de bornes de recharge	5 450 €	80%	4 360 €	20%	1 090 €
- Signalétique spécifique	4 450 €	80%	3 560 €	20%	890 €
Total	28 000 €	80%	22 400 €	20%	5 600 €

Action N° 10

Réfection toiture et pose de panneaux solaires sur la piscine municipale de Saint-Michel de Maurienne

Maître d'ouvrage : Commune de Saint-Michel-de-Maurienne

Description de l'action : La piscine municipale de Saint Michel de Maurienne dispose d'un bassin de natation de 25m en intérieur et d'un petit bassin pour enfants en plein air. Cette piscine est composée d'une toiture traditionnelle à plusieurs pans sur bassin et accueil vestiaires. Les travaux de réfection de toiture avec isolation permettront de diminuer les déperditions de chaleur. En complément, l'ajout de panneaux thermiques assura la production en eau chaude sanitaire et le réchauffage du bassin avec un rendement système d'environ 48% des besoins annuels.

Afin de rentabiliser la production d'eau chaude sanitaire, une liaison entre la piscine et les deux gymnases situés à proximité directe sera à l'étude.

Animation prévue et description des effets attendus (indicateurs/objectifs) : Compte tenu de l'urgence de mener les travaux sur la toiture, les travaux sont envisagés pendant la période de fermeture du 01/12/2016 au 15/04/2017.

Indicateurs de réalisation :

- Réfection et isolation de la toiture de la piscine
- Pose de panneaux solaires thermiques

Indicateurs d'impact :

- kWh économisés/an,
- Gain estimé sur la facture énergétique

Détail des coûts prévisionnels de l'action							
Description	Montant total (HT)	Fonds TE		Collectivité/ Autofinancement		(Autres) Contrat Territorial Savoie	
- Réhabilitation isolation thermique (sous toiture)	180 000 €						
- Pose de panneaux thermique sur la toiture	180 000 €						
- Maitrise d'œuvre	21 000 €						
- CSPS	1 700 €						

Total	382 700 €	70 %	266 432 €	20 %	76 540 €	10 %	39 728 €
-------	--------------	---------	--------------	---------	----------	---------	-------------

Action N° 11

Rénovation énergétique du groupe scolaire d'Epiierre

Maître d'ouvrage : Commune d'Epiierre

Description de l'action : Le groupe scolaire d'Epiierre, composé de deux bâtiments, se situe au cœur du village. L'école primaire, construite vers 1890 sous l'impulsion de la loi de Jules Ferry est un bâtiment patrimonial à l'aspect et à l'architecture à préserver. Il s'agit d'une construction en pierre d'aspect monumental et géométrique dans le pur style des constructions d'école de cette époque. Le bâtiment est donc bien ancré dans le tissu urbain.

L'école maternelle a été construite, quant à elle, en 1972. Caractéristique de l'architecture développée dans les années 70, ce bâtiment présente de larges ouvertures sur toutes les orientations et une couverture en mono pan.

Malgré des travaux significatifs entrepris il y a plus de 15 ans pour la couverture des bâtiments et en 2007 par la mise en conformité des installations techniques (dont chaufferies), des travaux sont à prévoir au niveau des menuiseries, des équipements électriques (luminaires, appareillages) qui consomment beaucoup, ainsi que des travaux d'isolation de la toiture et des façades. Une ventilation double flux sera installée.

Animation prévue et description des effets attendus (indicateurs/objectifs) :

L'accueil de nouveaux élèves en provenance des communes avoisinantes de la commune d'Epiierre (St Pierre de B. et Saint Léger) du fait d'un nouveau regroupement scolaire, a conduit la commune à considérer la restructuration et l'extension de son équipement public. Ces deux bâtiments communaux font parties intégrantes de l'histoire de la commune. L'aide apportée par le fonds TE permettra à ces équipements de satisfaire des niveaux de consommation moins énergivore et ainsi faire baisser l'empreinte carbone de la commune concernée mais également celle des communes avoisinantes.

Les travaux de restructuration et d'extension des deux écoles sont estimés à 2 057 386 €. Le dépôt du permis de construire est prévu pour la fin de l'année 2016 pour un démarrage du chantier à l'automne 2017.

Indicateurs de réalisation :

- Réfection et isolation des bâtiments
- Pose d'une ventilation double flux

Indicateurs d'impact :

- kWh économisés/an,
- Gain estimé sur la facture énergétique des communes d'Epiierre, Saint Léger et Saint Pierre de Belleville

Détail des coûts prévisionnels de l'action					
Description	Montant total (HT)	Fonds TE		Collectivité Autofinancement	
Ecole maternelle (isolation façades, toiture, changement des menuiseries)	135 000 €				
Ecole primaire (isolation façade, toiture, ventilation double flux)	275 000 €				
Total	410 000 €	80%	328 000 €	20%	82 000 €

Annexe 4

Tableau financier de synthèse des actions financées par le FFTE dans le cadre de cette convention

PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL			
DEPENSES		RECETTES	
Nature des dépenses	Montant (HT)	Nature et origine du financement	Montant (HT)
Action 1		Fonds TE	100 000 €
Aide à la rénovation de l'habitat privé	125 000 €	Autofinancement	25 000 €
Action 2		Fonds TE	6 816 €
Etude de faisabilité	8 520 € (TTC)	Autofinancement	1 704 €
Action 3		Fonds TE	21 000 €
Etude d'ingénierie	15 000 €	POIA	35 000 €
Restauration des milieux et protection faunes flores	55 000 €	Autofinancement	14 000 €
Action 4		Fonds TE	91 472 €
Acquisition de station vélo libre service	67 400 €	Autofinancement	22 868 €
Acquisition de bornes de recharge	12 800 €		
Acquisition d'abris solaire vélo	18 720 €		
Signalétique spécifique	15 420 €		
Action 5		Fonds TE	57 456 €
Acquisition de station vélo libre service	33 700 €	Autofinancement	14 364 €
Acquisition de bornes de recharge	19 200 €		
Acquisition d'abris solaire vélo	9 360 €		
Signalétique spécifique	9 560 €		
Action 6		Fonds TE	154 688 €
Acquisition de station vélo libre service	134 800 €	Autofinancement	38 672 €
Acquisition de bornes de recharge	19 200 €		
Acquisition d'abris solaire vélo	9 360 €		
Signalétique spécifique	30 000 €		
...			

PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL

DEPENSES		RECETTES	
Nature des dépenses	Montant (HT)	Nature et origine du financement	Montant (HT)
...			
Action 7			
Acquisition de station vélo libre service	33 700 €	Fonds TE	41 664 €
Acquisition de bornes de recharge	12 800 €	Autofinancement	10 416 €
Signalétique spécifique	5 580 €		
Action 8			
Acquisition de station vélo libre service	67 400 €	Fonds TE	91 000 €
Acquisition de bornes de recharge	19 200 €	Autofinancement	22 750 €
Acquisition d'abris solaire vélo	18 720 €		
Signalétique spécifique	8 430 €		
Action 9			
Acquisition de station vélo libre service	18 100 €	Fonds TE	22 400 €
Acquisition de bornes de recharge	5 450 €	Autofinancement	5 600 €
Signalétique spécifique	4 450 €		
Action 10			
Réhabilitation isolation thermique (sous toiture)	180 000 €	Fonds TE	266 432 €
Pose de panneaux thermique sur la toiture	180 000 €	CD73 – CTS Maurienne	39 728 €
Maitrise d'œuvre / CSPS	22 700 €	Autofinancement	76 540 €
Action 11			
Ecole maternelle (isolation façades, toiture, changement des menuiseries)	135 000 €	Fonds TE	328 000 €
Ecole primaire (isolation façade, toiture, ventilation double flux)	275 000 €	Autofinancement	82 000 €
Total HT	1 569 570 €	Total HT	1 569 570 €



SYNDICAT
Pays de Maurienne
SAVOIE



Proposition de l'INES



Accompagnement pour la réalisation- exploitation d'un réseau de chaleur avec solaire thermique

Proposition - 14/12/2016



Rédacteurs :

Bertrand THERMOZ-LORCIERE

Pierre OBERLÉ

www.ines-solaire.org

SOMMAIRE

Sommaire	2
1/ Contexte et objectifs de l'accompagnement.....	3
1.1 Contexte	3
1.2 Objectifs de l'accompagnement	3
1.2.1 Durée de l'accompagnement.....	3
1.2.2 Assistance à la phase de conception	3
1.2.3 Assistance aux travaux et à leur réception.....	3
1.2.4 Suivi de performances sur 12 mois	4
2/ Déroulement de l'étude	4
2.1 Tâches du projet.....	4
2.2 Calendrier prévisionnel.....	4

PROJET

1/ CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

1.1 CONTEXTE

A définir

1.2 OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

La présente proposition d'accompagnement vise à faire profiter le Syndicat du Pays de Maurienne des compétences de l'INES en termes d'installations solaires thermiques et de suivi d'installations collectives. La plateforme Recherche Développement & Innovation (RDI) de l'INES a contribué ces dernières années à la conception et au suivi des premiers réseaux de chaleur solaire français.

La plateforme Formation & Évaluation assure depuis 2 ans une formation sur cette thématique, en partenariat avec la plateforme RDI. Elle réalise également des suivis de performances d'installations solaires thermiques de tout type (chauffe-eau solaires, systèmes solaires combinés, climatisation) depuis 10 ans.

Les objectifs et caractéristiques de l'accompagnement proposé sont présentés ci-après.

1.2.1 DUREE DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement se déroulera sur la période de conception-réalisation-mise en service du réseau de chaleur, puis sur les 12 premiers mois d'exploitation pour la partie suivi.

1.2.2 ASSISTANCE A LA PHASE DE CONCEPTION

L'INES Plateforme Formation & Évaluation a une importante expérience d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets solaires thermiques. La plateforme RDI a quant à elle une large expérience des réseaux de chaleur solaire.

Dans le cadre de votre projet de réseau de chaleur, l'INES assistera le Syndicat du Pays de Maurienne lors des phases de rédaction du CCTP et de consultation des entreprises dans la validation des solutions techniques proposées. Une attention particulière sera notamment portée sur les détails des schémas hydrauliques, les calculs de composants, la définition précise de la régulation ou le matériel nécessaire au suivi futur de l'installation.

1.2.3 ASSISTANCE AUX TRAVAUX ET A LEUR RECEPTION

Pendant la réalisation de la partie solaire du réseau de chaleur, l'INES se rendra sur le chantier à 2 reprises pour vérifier la bonne réalisation des travaux.

De plus l'INES sera en particulier présent lors de la réception de la partie solaire du réseau, pour contribuer à l'analyse des mesures faites sur le fonctionnement des différents organes de l'installation, et valider le fonctionnement global de l'installation.

1.2.4 SUIVI DE PERFORMANCES SUR 12 MOIS

Pendant les 12 premiers mois de l'exploitation, l'INES Plateforme Formation & Évaluation réalisera une analyse mensuelle des bilans énergétiques de l'installation, avec comparaison entre les mesures et des valeurs théoriques calculées dans les conditions d'usage.

2/ DEROULEMENT DE L'ETUDE

2.1 TACHES DU PROJET

Le tableau ci-dessous présente un résumé des tâches du projet :

Tâche		Description
1	Relecture des documents de consultation	Validation du schéma de principe Validation des points de mesure pour le suivi Validation des clauses particulières de la partie solaire
2	Analyse des offres	Analyse critique des pièces techniques de la consultation des entreprises
3	Visites de chantier	Contrôle de la mise en place de l'installation solaire Vérification de l'instrumentation de suivi
4	Assistance à la réception	Analyse en essai de fonctionnement des mesures sur les différents organes Contrôle du bon fonctionnement de l'ensemble du système
5	Suivi de l'installation	Comparaison entre performances mesurées et théoriques

2.2 CALENDRIER PREVISIONNEL

Le déroulement des tâches de l'INES Plateforme Formation & Évaluation suivra le déroulement du projet général du réseau de chaleur.

Le suivi de l'installation sera de 12 mois à compter de la réception dans le cadre du présent contrat et pourra se poursuivre par contrats annuels.



SYNDICAT

Pays de Maurienne
SAVOIE

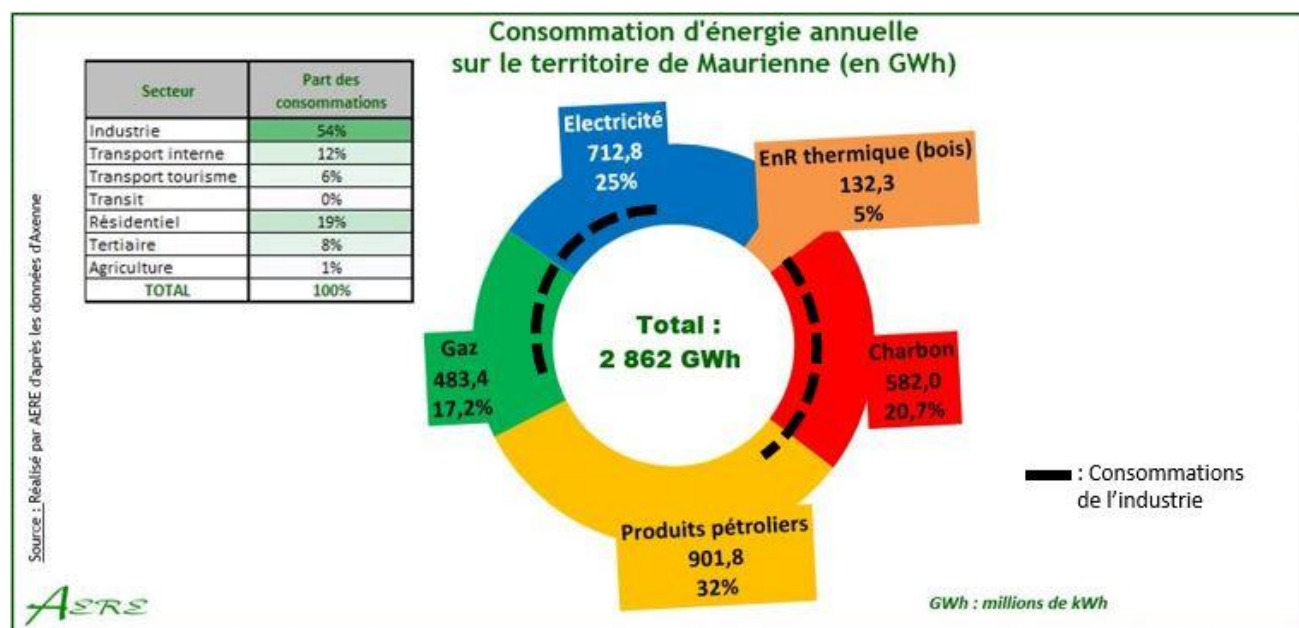
Graphiques de l'état des lieux énergétique et organigramme du SPM

Graphiques et tableaux de l'Etat des lieux énergétique

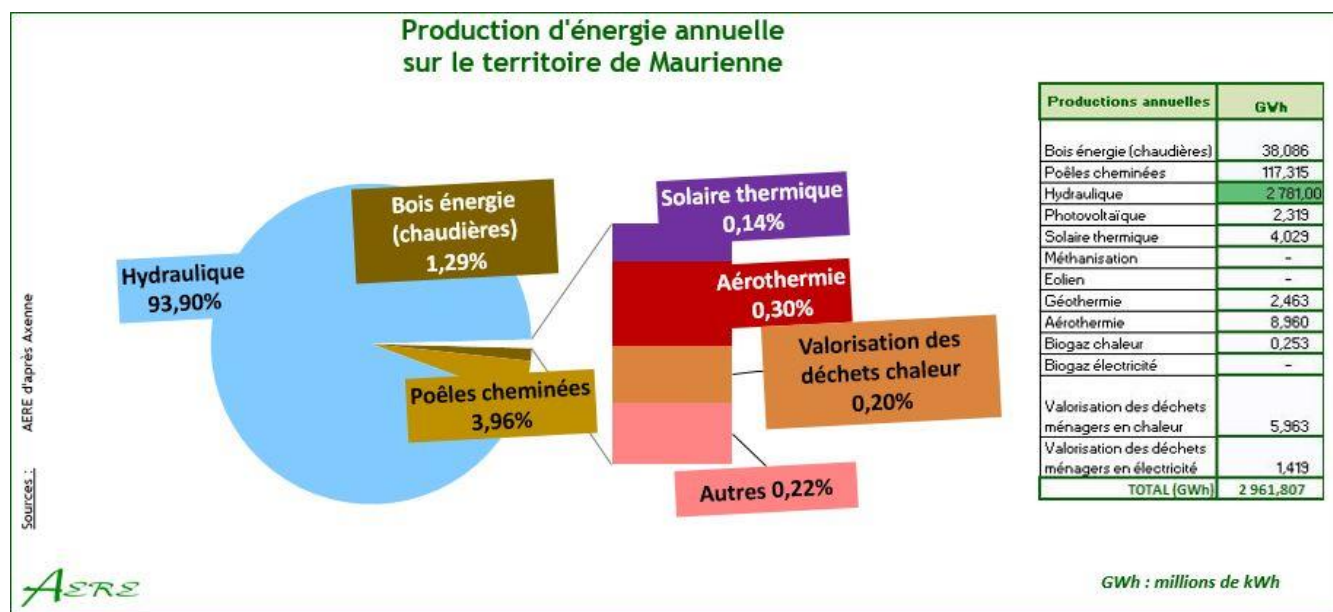
Organigramme du SPM

Consommations du territoire :

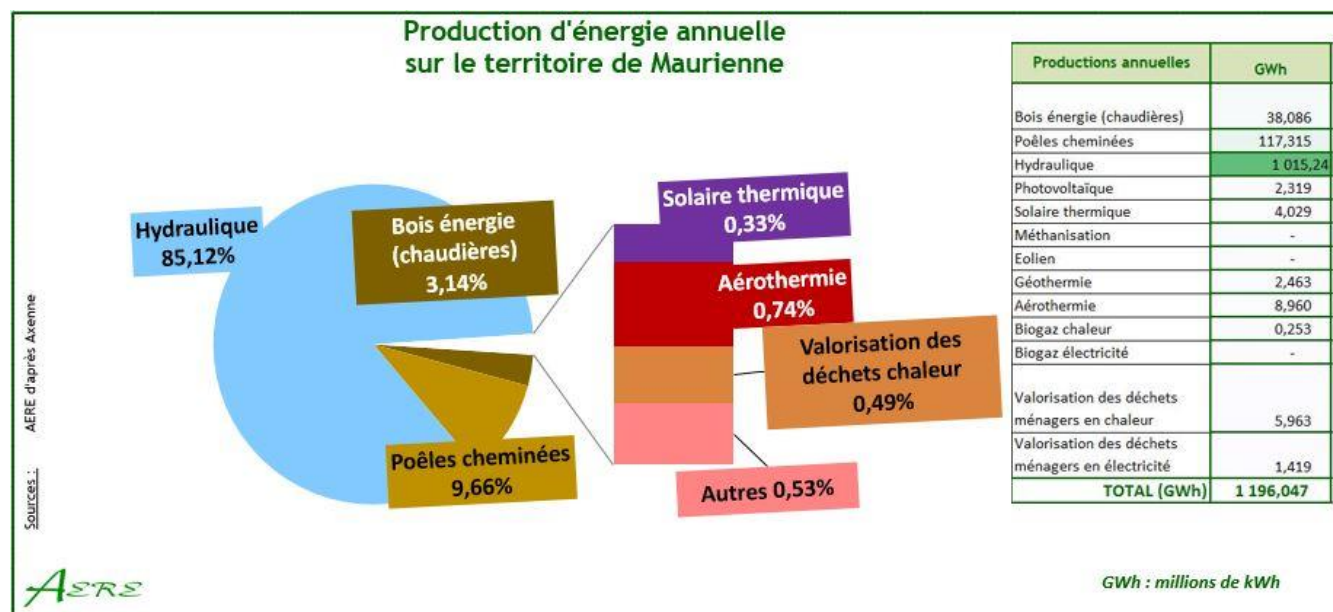
GWh par secteur	Charbon	Pétrole	Gaz	Electricité	Bois	Autres combustibles	Total (GWh)
Industrie	582,01	92,36	418,03	385,57	12,62	49,67	1 540
Transport interne		316,09		18,41			335
Transport tourisme		170,20					170
Résidentiel		226,88	27,09	180,27	119,71		554
Tertiaire		73,26	32,47	120,93			227
Agriculture		23,03	5,77	7,62			36
TOTAL	582	902	483	713	132	50	2 862



Production d'EnR avec hydroélectricité non pondérée :



Production d'EnR avec l'hydroélectricité pondérée :



Bilan :

Consommation d'énergie			Production du territoire	
Chaleur (hors industrie)	644 GWh	>	177 GWh	Bois, solaire
Electricité spécifique	147 GWh	>	1 038 GWh	Electricité
Electricité Industrie	386 GWh			
Autres Industrie (dont gaz : 418 GWh)	1 155 GWh	>	0 GWh	Gaz
Carburant	530 GWh	>	0 ktep	Agrocarburants
2 862 GWh		>	1 215 GWh	

Organigramme du SPM :

